

# Assemblée virtuelle de la région

31 mai-1er juin 2025  
Assemblée 1 2025



# Table des matières

|                                                                                                                          |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Section 1 : Bienvenue et présentation de l'Assemblée</b>                                                              | <b>4</b>  |
| Lettre de la présidence                                                                                                  | 4         |
| Bienvenue à la Région virtuelle Assemblée 1 2025                                                                         | 4         |
| Horaire Samedi 31 mai Réunions des commissions                                                                           | 7         |
| Samedi 31 mai 2025                                                                                                       | 7         |
| Assemblée Dimanche 1er juin 2025                                                                                         | 7         |
| Ordre du jour proposé et calendrier provisoire                                                                           | 8         |
| <b>Section 2 : Règlement intérieur Assemblée de la région virtuelle</b>                                                  | <b>10</b> |
| 1. Règlement intérieur                                                                                                   | 10        |
| 2. Pratique générale                                                                                                     | 10        |
| 3. Comité d'examen des procès-verbaux                                                                                    | 11        |
| 4. Participation à une assemblée régionale virtuelle                                                                     | 12        |
| 5. Références                                                                                                            | 13        |
| 6. Ordre du jour                                                                                                         | 13        |
| 7. Procédures de vote                                                                                                    | 13        |
| 8. Elections                                                                                                             | 13        |
| 9. Motion et débat                                                                                                       | 14        |
| 10. Questions sur les motions                                                                                            | 15        |
| <b>Section 3 : Procès-verbaux des assemblées précédentes (en attente d'approbation)</b>                                  | <b>16</b> |
| <b>Section 4 : Ordre du jour proposé</b>                                                                                 | <b>24</b> |
| <b>Section 5 : Ordre du jour du consentement</b>                                                                         | <b>26</b> |
| <b>Section 6 : Rapports du conseil d'administration</b>                                                                  | <b>27</b> |
| Chaise                                                                                                                   | 27        |
| Les chiffres de la réunion                                                                                               | 33        |
| Vice-président                                                                                                           | 34        |
| Coordinateur des données/Comité de protection des données/Comité technique                                               | 35        |
| Coordinateur numérique/Comité des ressources numériques                                                                  | 38        |
| Secrétaire                                                                                                               | 41        |
| Trésorier                                                                                                                | 42        |
| Page de couverture                                                                                                       | 42        |
| Budget et réalisations : BUDGET 2024, 2EME MODIFICATION, APPROUVÉ LE 22/06-24 - Comptes de résultats de l'exercice 24 44 |           |
| 2024 Détails de la contribution                                                                                          | 47        |
| Budget vs. Réalisations VR Budget 2025 amendé et approuvé 11-16-24                                                       | 81        |
| 2025 Q1 Détails de la contribution                                                                                       | 84        |
| 2025 CONVENTION PROFITS ET PERTES                                                                                        | 92        |
| Syndic                                                                                                                   | 93        |
| <b>Section 7 : Rapports des comités</b>                                                                                  | <b>95</b> |
| Comité du règlement intérieur                                                                                            | 95        |
| Comité de planification de la Convention                                                                                 | 96        |
| Comité de protection des données                                                                                         | 99        |
| Comité des ressources numériques                                                                                         | 99        |
| Comité des finances                                                                                                      | 100       |
| Comité d'action sociale de l'Inter groupe                                                                                | 101       |

|                                                                                                                                                                                                                         |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Comité des services linguistiques .....                                                                                                                                                                                 | 104        |
| Information du public Sensibilisation des professionnels/Unité avec le comité de la diversité .....                                                                                                                     | 106        |
| Sous-comité technique.....                                                                                                                                                                                              | 108        |
| Comité d'atelier de la douzième étape.....                                                                                                                                                                              | 109        |
| <b>Section 8 : Contacts avec les régions virtuelles 2025.....</b>                                                                                                                                                       | <b>110</b> |
| <b>Section 9 : Motions.....</b>                                                                                                                                                                                         | <b>111</b> |
| Propositions d'affaires nouvelles de l'OA Motions .....                                                                                                                                                                 | 111        |
| NBM1 - Proposition : Proposer d'amender l'article 5, section 8 des statuts afin de créer un quorum pour les réunions du conseil d'administration dans le but de voter (ordre du jour consensuel). .....                 | 111        |
| NBM2 - Motion : Proposer l'ajout d'une catégorie spécifique à l'ethnicité juive.....                                                                                                                                    | 113        |
| NBM3 - Proposition : Proposer d'ajouter un libellé supplémentaire à l'article X du Manuel des politiques et des procédures (ordre du jour du consentement).....                                                         | 115        |
| NBM4 - Motion : Proposer de modifier l'article 5 du manuel des politiques et procédures afin de créer une liste de fonctions pour les membres à titre personnel du conseil d'administration de la Région virtuelle..... | 116        |
| Propositions de motions statutaires.....                                                                                                                                                                                | 118        |
| A - Proposition : Proposer la création d'un troisième mandat pour les membres du conseil d'administration .....                                                                                                         | 118        |
| B - Proposition : Proposer de modifier l'article 5 du règlement intérieur afin de créer un nouveau membre du conseil d'administration : Membre à titre personnel .....                                                  | 120        |
| C - Proposition : Proposer d'amender l'article 5, section 5 du règlement pour établir quand le membre à titre personnel est élu au conseil d'administration de la région virtuelle. ....                                | 122        |
| <b>Section 10 : Règlement intérieur de la région virtuelle .....</b>                                                                                                                                                    | <b>124</b> |
| ARTICLE 1 - NOM .....                                                                                                                                                                                                   | 124        |
| ARTICLE 2 - OBJET .....                                                                                                                                                                                                 | 124        |
| Section 1 - Les douze étapes.....                                                                                                                                                                                       | 124        |
| Section 2 - Les Douze Traditions.....                                                                                                                                                                                   | 125        |
| Section 3 - Les douze concepts du service OA.....                                                                                                                                                                       | 126        |
| ARTICLE 3 - MEMBRES.....                                                                                                                                                                                                | 128        |
| Section 2 - Qualifications des représentants.....                                                                                                                                                                       | 128        |
| Section 3 - Définition des groupes .....                                                                                                                                                                                | 129        |
| Section 4 - Définition de l'organisme de service.....                                                                                                                                                                   | 129        |
| Section 5 - Affiliation/Participation.....                                                                                                                                                                              | 129        |
| Section 6 - Responsabilités du représentant de la région virtuelle.....                                                                                                                                                 | 130        |
| ARTICLE 4 - LA RÉGION VIRTUELLE DÉLÉGUÉS DE LA WORLD SERVICE BUSINESS CONFERENCE (WSBC).....                                                                                                                            | 130        |
| ARTICLE 5 - LE CONSEIL DE LA RÉGION VIRTUELLE .....                                                                                                                                                                     | 131        |
| Section 1 - Composition .....                                                                                                                                                                                           | 131        |
| Section 2 - Qualification pour le conseil d'administration de la région virtuelle.....                                                                                                                                  | 131        |
| Section 3 - Nominations au conseil d'administration de la région virtuelle .....                                                                                                                                        | 132        |
| Section 4 - Candidats aux fonctions d'administrateur .....                                                                                                                                                              | 133        |
| Section 5 - Élection des membres du conseil d'administration de la région virtuelle.....                                                                                                                                | 134        |
| Section 6 - Durée du mandat .....                                                                                                                                                                                       | 134        |
| Section 7 - Responsabilités des membres du conseil d'administration de la région virtuelle.....                                                                                                                         | 135        |
| Section 8 - Conseil d'administration .....                                                                                                                                                                              | 135        |
| Section 9 - Démission ou révocation des membres du conseil régional.....                                                                                                                                                | 135        |
| Section 10 - Remplacement des postes vacants.....                                                                                                                                                                       | 136        |
| ARTICLE 6 - LIAISON AVEC LES ADMINISTRATEURS .....                                                                                                                                                                      | 136        |
| Section 1 - Syndic .....                                                                                                                                                                                                | 136        |
| Section 2 - Qualifications pour l'investiture des administrateurs .....                                                                                                                                                 | 137        |

|                                                                                         |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Section 3 - Élection au conseil d'administration .....                                  | 137        |
| Section 4 - Participation à la région virtuelle.....                                    | 138        |
| ARTICLE 7 - RÉUNIONS D'AFFAIRES .....                                                   | 138        |
| Section 1 - Réunions .....                                                              | 138        |
| Section 2 - Réunions par conférence virtuelle.....                                      | 138        |
| Section 3 - Méthode de notification .....                                               | 139        |
| Section 4 - Quorum.....                                                                 | 139        |
| ARTICLE 8 - RÉSERVE DE PRUDENCE.....                                                    | 139        |
| ARTICLE 9 - PROCÉDURE PARLEMENTAIRE .....                                               | 139        |
| ARTICLE 10 - MODIFICATIONS.....                                                         | 139        |
| ARTICLE 11 - DISSOLUTION.....                                                           | 140        |
| <b>Section 11 : Manuel des politiques et des procédures de la région virtuelle.....</b> | <b>141</b> |
| 1. Introduction .....                                                                   | 141        |
| 2. Objectif de la région .....                                                          | 141        |
| 3. Politiques financières .....                                                         | 141        |
| 4. Fonctions des membres du conseil d'administration .....                              | 144        |
| 5. Fonctions des membres du conseil d'administration par poste .....                    | 145        |
| 6. Syndic de région virtuelle.....                                                      | 148        |
| 7. Parlementaire .....                                                                  | 149        |
| 8. Comités .....                                                                        | 149        |
| 9. Lignes directrices et procédures d'utilisation du compte Zoom.....                   | 150        |
| 10. Amendements.....                                                                    | 151        |
| <b>Section 12 : Lectures .....</b>                                                      | <b>153</b> |
| Les douze étapes des Mangeurs excessifs anonymes .....                                  | 153        |
| Les Douze Traditions des Mangeurs Anonymes .....                                        | 153        |
| Les douze concepts du service OA.....                                                   | 154        |
| GLOSSAIRES DES PROCÉDURES PARLEMENTAIRES.....                                           | 156        |
| ANGLAIS .....                                                                           | 156        |
| <b>FIN .....</b>                                                                        | <b>173</b> |

# Section 1 : Bienvenue et à propos de Assemblée

Lettre de la présidente de

## **Bienvenue à l'Assemblée virtuelle de la Région One 2025**

Nous souhaitons la bienvenue à tous nos visiteurs, bénévoles des services, représentants, membres des commissions, présidents des commissions, responsables des organes des services, membres du conseil d'administration, parlementaire, micro du centre et agent de liaison avec les administrateurs. Votre dévouement et votre soutien ont permis à la Région virtuelle de se développer considérablement au cours de l'année écoulée.

Grâce aux études de l'étape, aux ateliers, à la convention et aux journées portes ouvertes pour les nouveaux arrivants, vous avez aidé à transmettre le message à la fois au sein d'OA et dans le monde extérieur. Ce travail n'est possible que grâce aux efforts considérables de nos comités - alimentés par des centaines de membres, des milliers d'heures et large éventail de compétences. Vous continuez également à nous soutenir financièrement grâce à vos généreuses contributions au titre de la septième tradition. Nous vous en remercions.

Nos comités sont l'élément vital de cette région. Ils soutiennent notre objectif principal, qui est de transmettre le message - par le biais de la sensibilisation, d'ateliers sur le rétablissement, de notre convention annuelle, de l'étude des étapes et d'ateliers sur la prévention des rechutes, à travers les fuseaux horaires et dans de nombreuses langues.

La commission du règlement intérieur est le fondement de notre fonctionnement. Elle veille à ce que les règles régissant cette assemblée et la région dans son ensemble soient fondées sur les principes d'OA avec clarté, fonctionnalité et inclusivité.

Le comité de la convention unit nos intergroupes dans le service et le rétablissement par le biais de notre plus grand événement régional annuel. Notre dernière convention a proposé plus de 80 sessions, a été accessible en onze langues et a accueilli des participants du monde entier - une expression vraiment puissante de notre unité et de notre service. Ce sont nos plus de dix-sept sous-comités de convention, organes de service et membres qui s'unissent pour rendre la convention possible.

Le comité des données nous aide à respecter les normes de protection des données et de la vie privée, tout en préservant l'intégrité et la sécurité de nos membres, conformément à nos traditions. Le travail de la commission garantit la confiance, la transparence et la responsabilité dans la manière dont nous gérons les communications et la sensibilisation.

Le comité numérique gère notre présence en ligne, y compris les sites web, les médias sociaux et d'autres plateformes, y compris les outils numériques. Il entretient les actifs numériques de la région et veille à ce que nous puissions opérer virtuellement, en toute sécurité et de manière efficace, afin que notre message de rétablissement reste accessible.

La commission des finances assure une surveillance et un soutien essentiels à la santé financière de la région. Sa gestion a été exemplaire, veillant à ce que les ressources soient allouées de manière responsable pour soutenir la programmation, la sensibilisation et l'innovation. L'appel annuel et le soutien des membres et des organismes de service ont permis à la région de répondre à ses besoins croissants.

Le comité de sensibilisation et de renouvellement de l'intergroupe continue de renforcer les liens avec les réunions non affiliées et lance actuellement une série complète d'ateliers de formation sur le renouvellement de l'intergroupe. Ces ateliers offriront un soutien dans la formation des responsables, les stratégies de sensibilisation, la structure des réunions et le fonctionnement de l'intergroupe, fournissant ainsi des outils vitaux pour un service durable.

Le comité des services linguistiques joue un rôle clé en nous aidant à transmettre le message dans de nombreuses langues. Grâce à la traduction et à l'interprétation en direct, ils rendent le rétablissement accessible à notre communauté internationale grandissante.

Le comité de l'information du public, de la sensibilisation des professionnels et de l'unité dans la diversité mène des actions de sensibilisation créatives et globales. La région gère six pages Facebook de sensibilisation dans six langues différentes et compte actuellement plus de 19 000 adeptes. Leur travail nous permet d'atteindre les professionnels, les nouveaux arrivants et les communautés mal desservies. Ils ont également développé des outils de sensibilisation percutants, prêts à être utilisés dans toute la région.

Le comité de l'atelier de Douzième Étape à l'intérieur du programme se concentre sur l'encouragement du rétablissement à l'intérieur des membres. Par le biais d'ateliers et d'études - y compris la populaire série du Livre vert et la prochaine étude du Grand Livre - le comité aide les membres à renforcer leur abstinence, leur offre un soutien en matière de prévention des rechutes et les aide à approfondir leur lien avec le programme.

Ces comités de la Région virtuelle sont guidés par des présidents, des coprésidents, des vice-présidents, des agents de liaison avec le conseil d'administration et de nombreux membres dévoués. C'est la mise en pratique de nos traditions, principes et concepts.

Tout cela est possible grâce à l'incroyable soutien de nos trois comités de service et de nos vingt-trois intergroupes. L'engagement collectif de nos vingt-six organismes de service à servir nos comités, associé à l'augmentation considérable de leur soutien financier, a permis à notre région de transmettre le message du rétablissement de manière plus efficace. Les membres soutiennent nos 1 037 réunions hebdomadaires et, unis, nous avons grandi dans le rétablissement !

Dans les semaines à venir, les nouvelles affaires et les motions de règlement seront publiées, ainsi qu'un ordre du jour plus détaillé. Le moment est venu de contacter vos organes de service et de vérifier si vos statuts prévoient une représentation supplémentaire à cette assemblée. De nombreux groupes peuvent envoyer plus de représentants qu'ils n'en ont. Chaque voix et chaque vote compte.

Toute cette croissance nécessite plus de mains unies dans le service ! Pensez à amener un ou deux invités à une réunion d'une commission de l'assemblée et encouragez les autres à assister à la réunion de travail. Si vous connaissez quelqu'un qui possède les compétences nécessaires pour soutenir l'un de nos comités - ou quelqu'un dont le rétablissement brille de lumière et d'espoir - veuillez l'inviter à se joindre à . Leur présence pourrait être un cadeau pour la région.

N'oubliez pas d'examiner les rapports des comités et des conseils d'administration dès qu'ils sont disponibles et de renvoyer les informations à votre organe de service et à vos réunions. Faites part de ce qui se passe et de la manière dont les autres peuvent s'impliquer - c'est essentiel pour la poursuite de notre croissance et de nos liens.

Une fois de plus, je souhaite la bienvenue aux nouveaux organismes de service, aux réunions nouvellement affiliées et aux nombreux nouveaux venus et revenants qui nous ont rejoints. Nous sommes ravis de vous compter parmi nous et nous nous réjouissons de travailler ensemble pour transmettre le message du rétablissement.

Je vous souhaite la plus cordiale des bienvenues ! Merci encore pour votre service, votre soutien et votre engagement envers les Surmangeurs Anonymes et la Région virtuelle. Vous faites une différence - et nous vous apprécions profondément et vous sommes à jamais reconnaissants.

Au service de l'amour,  
présidente de la région  
virtuelle

## Programme du samedi 31 mai Réunions des commissions

Toutes les heures sont exprimées en heure normale de l'Est (New York) (UTC -5)

### Samedi 31 mai, 2025

Les réunions du volet 1 durent 45 minutes. Les réunions du volet 2 durent une heure, sauf indication contraire.

| Piste 1        |                                     | Piste 2             |                                               |
|----------------|-------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------|
| 8:00-9:00a.m.  | xxxxxxx                             | 8:00-9:00a.m.       | Conseil d'administration                      |
| 9h30-1015a.m.  | PIPO                                | 9:15-10:00a.m.      | Services linguistiques                        |
| 10h30-11h15    | Protection des données              | 10h30-11h30         | Finances                                      |
| 11h30-12h15    | Technique Sous-comité               | 11:45a.m.-12:45p.m. | Activités de sensibilisation de l'intergroupe |
| 12:30-1:15p.m. |                                     | 13:00- 14:00p.m.    | Planification de la convention                |
| 13:30-215p.m.  | Statuts                             | 14:15-315p.m.       | Ressources numériques                         |
| 14:30-315p.m.  | 12ème étape<br>Au sein de l'atelier | 3:30-4:30p.m.       | Conseil d'administration                      |

## Assemblée Dimanche 1er juin, 2025

Toutes les heures sont exprimées en heure normale de l'Est (New York) (UTC -5)

Prévoyez d'arriver 15 à 30 minutes à l'avance pour que tout le monde ait le temps de s'organiser.

Dans la mesure du , ne quittez pas la salle Zoom pendant les pauses. Il y aura une pause de 5 minutes toutes les heures environ.

La présidence déterminera les pauses.

Veuillez ne pas envoyer de SMS ou appeler la présidence pendant l'assemblage.

## Ordre du jour proposé et calendrier provisoire

|             |                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|             | Assemblée virtuelle de la région 1 2025, 1er juin 2025                                                                                                                                                                   |
| 10h00-12h00 | Bienvenue à l'Assemblée                                                                                                                                                                                                  |
|             | Présentations : Membres du conseil d'administration, présidents des commissions, parlementaire, Centre Mic                                                                                                               |
|             | Parlementaire, Centre Mic - explication                                                                                                                                                                                  |
|             | Quorum Appel nominal                                                                                                                                                                                                     |
|             | Pour la lecture d'aujourd'hui                                                                                                                                                                                            |
|             | Méditation                                                                                                                                                                                                               |
|             | Règlement intérieur                                                                                                                                                                                                      |
|             | Approbation du procès-verbal Assemblée 2 2024                                                                                                                                                                            |
|             | Adoption de l'ordre du jour                                                                                                                                                                                              |
|             | <b>Ordre du jour du consentement Affaires nouvelles Motion 1 et motion 3</b>                                                                                                                                             |
|             | Nouvelles affaires Motion 1 : motion pour le quorum du conseil d'administration pour le vote (ordre du jour consensuel)                                                                                                  |
|             | Nouvelles affaires Motion 3 : Motion visant à ajouter une formulation pour les P&P (ordre du jour consensuel)                                                                                                            |
|             |                                                                                                                                                                                                                          |
|             |                                                                                                                                                                                                                          |
|             | Rapport du trésorier                                                                                                                                                                                                     |
|             | Nouvelles affaires Motion 2 : Motion visant à ajouter une catégorie spécifique à l'ethnie juive                                                                                                                          |
|             | Motion sur le règlement intérieur : Motion visant à créer un troisième mandat pour les membres du conseil d'administration                                                                                               |
|             | Bylaws Motion B : Motion Créer un membre à part entière                                                                                                                                                                  |
|             | Motion C du règlement intérieur : motion visant à déterminer quand un membre à titre personnel est élu (l'ordre du jour sera retiré si la motion B du règlement intérieur n'est pas adoptée, cette motion sera retirée). |

|                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                | Nouvelles affaires Motion 4 : Motion visant à créer des responsabilités professionnelles pour le membre à titre personnel (SI la PMN B est adoptée)                                                                                                                                                                                                                                 |
| 12:00-1230p.m. | Pause                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 12h30-14h30    | Poursuit les motions si nécessaire, y compris les motions retirées de l'ordre du jour par consentement ou les motions d'urgence.                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 14:30-240p.m.  | Pause                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 2:40-4:00p.m.  | Cérémonie du point vert, Annonce de la 7ème tradition Président et trésorier, Annonces des comités                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                | Les membres sont priés d'assister à l'une des deux réunions du conseil d'administration pour poser des questions sur les rapports du conseil. Participez à la réunion de commission du samedi pour poser des questions sur les rapports de commission, vous inscrire à un service ou pour en savoir plus !                                                                          |
|                | Les organismes de service sont encouragés à envoyer un membre à chaque comité et à une réunion du conseil d'administration.                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                | Les représentants sont encouragés à assister aux réunions des comités auxquels ils souhaitent participer et à une réunion du conseil d'administration afin de présenter un rapport à leur organe de service.                                                                                                                                                                        |
|                | Les membres sont encouragés à assister à l'assemblée en tant qu'invités. Pour savoir comment devenir un représentant avec droit de vote, adressez-vous au président de votre intergroupe ou de votre conseil d'administration. Tous les membres sont encouragés s'inscrire dans les commissions et à assister aux réunions ouvertes des commissions et du conseil d'administration. |

# Section 2 : Règlement intérieur Assemblée de la région virtuelle

## 1. Règles permanentes

Ces règles prévalent sur les Robert's Rules of Order, Newly Revised avec lesquelles elles peuvent entrer en conflit. Elles peuvent être suspendues par un vote des deux tiers au moyen d'une motion de suspension des règles.

Le règlement intérieur est publié 45 jours avant toute réunion de travail et peut être modifié à tout moment au cours d'une réunion par une motion de l'assemblée ; la motion doit être appuyée, débattue et votée à la majorité. Les propositions d'amendement peuvent être soumises à l'avance et faire l'objet d'un vote lors de l'assemblée.

## 2. Pratique générale

1. La conscience de groupe prévaut sur toutes les motions.
2. La procédure parlementaire prévue par le Robert's Rules of Order, Newly Revised, sera respectée, à l'exception des points suivants.
3. Les députés qui souhaitent bénéficier d'un temps de parole plus long dans le cadre d'un débat ou d'une question chronométrés peuvent en faire la demande au président, soit depuis l'assemblée, soit avant la réunion.
4. Toute personne souhaitant s'adresser à l'assemblée doit contacter le micro central, qui gérera la file d'attente et en informera le président. Le président donne alors la parole au membre dans l'ordre approprié.
5. Après avoir été reconnue, une personne doit indiquer son nom, son organisme de service et son entreprise.
6. Le seul enregistrement autorisé lors de l'assemblée est celui du secrétaire, dans le seul but de contribuer à l'exactitude du procès-verbal.
  - a. Ces enregistrements sont conservés jusqu'à l'approbation du procès-verbal, puis effacés ou détruits.

- b. L'enregistrement par tout participant à l'assemblée d'affaires n'est pas autorisé.
- 7. Aucune capture d'écran ou photographie des membres de l'assemblée ne sera effectuée.
- 8. Etiquette
  - a. Pendant l'assemblée, tous les participants seront mis en sourdine jusqu'à ce qu'ils soient reconnus par le président. Pour se faire reconnaître, ils utiliseront la fonction "lever la main" de l'estrade, sauf instructions contraires.
  - b. Les participants sont priés de s'asseoir tranquillement devant leur appareil photo.
  - c. Les participants sont priés d'éteindre leur vidéo s'ils se déplacent, s'ils mangent ou s'ils mâchent du chewing-gum. Les boissons sont autorisées.
  - d. Il est interdit de fumer ou de vaper sur la caméra.
  - e. Une personne prononce à haute voix les mots d'une prière ou d'une lecture similaire, tandis que les autres participants restent muets.
  - f. Les participants sont priés d'utiliser les pronoms personnels indiqués en référence à toute personne indiquant sa préférence en matière de pronoms personnels.

### 3. Révision des procès-verbaux Comité

- 1. Un comité de révision du procès-verbal est nommé au début chaque assemblée.
- 2. Le comité sera composé du secrétaire et de deux volontaires.
- 3. Ces volontaires enregistreront les résultats de toutes les affaires, y compris le nombre de votes positifs et négatifs de chaque côté.

#### 4. Participation à une assemblée virtuelle de la région

1. Tout membre votant, tel que défini dans le règlement de la Région virtuelle, article III, section 1, peut participer aux procédures de l'assemblée, cest-à-dire voter, présenter une motion, s'exprimer sur une motion, etc.
2. Les visiteurs peuvent s'exprimer à la discrétion du président.
3. Une réunion non affiliée de la Région virtuelle d'OA ou une réunion d'un Intergroupe ou d'un autre organisme de service d'Overeaters Anonymous (OA) peut demander le droit de vote à l'assemblée d'affaires en prenant mesures suivantes :
  - a. L'assemblée, l'intergroupe ou l'organisme de service soumet une déclaration écrite expliquant pourquoi il souhaite bénéficier de tous les droits (voix et vote) lors de l'assemblée générale.
  - b. Le représentant proposé doit confirmer qu'il
    1. Être membre d'une réunion, d'un intergroupe ou d'un organisme de service d'OA, tel que défini dans l'article V, sections 1 et 2, de la sous-partie B d'OA Inc. ainsi que dans l'article VI.
    2. Avoir un minimum de six mois d'abstinence continue telle que définie par les Overeaters Anonymous, tout en pratiquant les Douze Étapes et les Douze Traditions des OA.
4. Si un membre votant, un membre du service ou un visiteur devient abusif ou perturbateur pendant l'Assemblée, le président de séance
  - a. Rappelez-leur qu'ils doivent faire preuve de courtoisie à l'égard de toutes les personnes présentes.
  - b. S'ils continuent à être perturbateurs, les membres seront placés dans la salle d'attente ou dans une salle de repos jusqu'à ce qu'ils aient eu le temps de se ressaisir.
  - c. S'il souhaite parler à quelqu'un de ce qui le perturbe, le président de séance désignera un membre sans droit de vote, de préférence le syndic, pour discuter de la question avec lui et agir en tant qu'avocat dans la résolution du problème.
  - d. Les travaux de l'Assemblée se poursuivent pendant cette période.

## 5. Titres de compétences

1. Lors d'une assemblée, les membres votants doivent afficher leurs pouvoirs en indiquant leur statut à l'aide de la convention de dénomination à l'écran établie par le président.
2. Le secrétaire procède à une vérification des pouvoirs au début chaque session et à la demande du président.

## 6. Consentement Ordre du jour

1. Le président peut proposer un ordre du jour par consentement pour les questions courantes et non controversées.
2. Tout membre votant peut demander qu'un point soit retiré de l'ordre du jour de consentement pour être examiné dans le cadre d'une motion distincte.
3. Une fois l'ordre du jour établi, son adoption requiert un vote à la majorité des deux tiers.

## 7. Vote Procédures

1. Les représentants enregistrés ou leurs suppléants, les membres du conseil d'administration et les présidents des comités ont le droit de vote.
2. Sauf en cas de scrutin, le président ne vote qu'en cas d'égalité des voix.
3. Toute discussion (y compris les chats électroniques) sera interrompue après la clôture du débat.
4. Lors d'un vote, les membres apparaissent à huis clos, sauf exception accordée par la présidence.
5. Si un membre n'est pas en mesure d'exprimer son vote de la manière habituelle en raison des limitations de l'appareil qu'il utilise, il recevra des instructions sur la manière d'exprimer son vote pendant la réunion.
6. À la discrétion de la présidence, tous les visiteurs seront placés dans un endroit séparé pendant le processus de vote. Après le vote, les visiteurs seront ramenés dans le lieu principal et les résultats seront annoncés.

## 8. Elections

1. Toutes les élections se dérouleront par scrutin.

2. Si un membre n'est pas en mesure d'exprimer son vote de la manière habituelle en raison des limitations de l'appareil qu'il utilise, il recevra des instructions sur la manière d'exprimer son vote pendant la réunion.
3. Les résultats de l'élection comprennent le nombre de voix exprimées et le nombre de votes positifs ou négatifs.

## 9. Motion et Débat

1. Aucune motion autre que les motions d'urgence ne sera présentée à l'assemblée.
2. Les motions d'urgence sont soumises au président qui détermine si une telle motion est considérée comme une urgence.
3. Lors de l'examen d'une motion, membres qui souhaitent s'exprimer lèvent la main et contactent le moniteur du micro central pour être reconnus. Le président donnera la parole aux deux premières mains levées. Toutefois, si un membre qui lève la main a déjà pris la parole auparavant, le président peut le renvoyer vers le microphone central.
4. Toute méthode ou reconnaissance autre que le point 3 ci-dessus sera annoncée par le président.
5. Il y aura au maximum trois orateurs pour et trois orateurs contre chaque motion.
6. Il y aura au maximum deux orateurs pour et deux orateurs contre pour chaque amendement.
7. Le débat sur les motions et les amendements est limité à deux minutes pour le pour ou le contre, ou à trois minutes si une dérogation est accordée par le président.
8. Pour gagner du temps sur un simple amendement à une motion recevable, le président peut demander à l'assemblée s'il y a des objections.
9. S'il n'y a pas d'objection, la proposition est modifiée pour inclure l'amendement.
10. Un membre votant ne peut prendre la parole sur deux motions ou amendements consécutifs, sauf si le nombre maximum d'orateurs n'a pas été atteint ou s'il est l'auteur de la motion.

11. Le premier orateur est toujours pro et est généralement l'auteur de motion, à moins qu'il ne souhaite qu'un autre membre votant prenne la parole.
12. Un orateur au moins doit prendre la parole avant que motion ne soit mise aux voix.

## 10. Questions sur les motions

1. Après le débat, la discussion, qui consiste à poser des questions à la présidence, est limitée à sept minutes et peut être prolongée par un vote à la majorité.
2. Un membre votant est autorisé à poser une question par motion, ainsi qu'une question complémentaire s'il a besoin d'éclaircissements.
3. Une motion de clôture du débat (question préalable) n'est recevable qu'après cinq minutes et requiert un vote des deux tiers.

Dernière adoption le 22 juin 2024.

# Section 3 : Procès-verbal de l'assemblée précédente (en attente d'approbation)

## Assemblée 2 Minutes

**Date d'entrée en vigueur :** 16 novembre 2024

**Heure :** 10h00, heure de l'Est

## Ouverture

L'assemblée s'est ouverte par la prière de la sérénité, suivie de la lecture des documents d'ouverture et des remarques de la présidence.

## Appel nominal

Le Secrétaire et Data Officer procède à l'appel nominal :

- **17 intergroupes** représentés,
- **28 représentants**,
- **4 membres du conseil d'administration**, et
- **8 présidents de commission**,  
pour un total de **40 membres votants**.

## Méditation et lectures

La **prière de la onzième étape**, une **méditation de 3 minutes**, et un passage de **Pour aujourd'hui** ont été lus.

Présentation du parlementaire et du moniteur du microphone central

Le président présente le parlementaire et le moniteur du microphone central.

## Quorum

Le secrétaire et le délégué à l'informatique confirment les résultats de l'appel nominal et le président constate le quorum.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée 1, 2024

Le procès-verbal de l'Assemblée 1, 2024, est adopté sans objection. Règlement intérieur

Le **règlement intérieur** est adopté sans objection.

## **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour proposé est adopté sans objection. Nomination du comité de révision des procès-verbaux

Deux **représentants de Footsteps** et le secrétaire ont été nommés au sein de l'Assemblée générale.

## **Comité d'examen des procès-verbaux. Ordre du jour**

L'**ordre du jour** a été présenté et l'**amendement 3 du manuel de politique** a été adopté. (fonctions du secrétaire) a été retirée pour être discutée plus avant.

Des questions sont posées par l'assistance. Une motion visant à prolonger la période de questions de 7 minutes a été adoptée (20 pour, 16 contre). Une motion ultérieure pour une autre prolongation de 7 minutes a été rejetée (16 pour, 20 contre).

Le trésorier a également demandé de l'aide pour les tâches actuelles et a rappelé aux membres de se préparer à la vacance du poste en 2026.

## **Amendements au budget**

### **1. Amendement 1 :**

- Ajouter XX pour un site de commerce électronique pour la littérature.
- Augmenter les contributions individuelles de XX à XX
- Adoptée (32 pour, 5 contre).

### **2. Amendement 2 :**

- Séparer les dépenses liées à **Google Workspace** de celles liées à la conformité au GDPR, en allouant la moitié à chacune d'entre elles.
- Adopté sans objection.

## **Adoption du budget modifié**

Le budget amendé est adopté (33 pour, 3 contre).

## **Nouvelles affaires**

Motion 2 : Ajouter un comité des services linguistiques aux P&P

Il est proposé de modifier le Manuel des politiques de la région virtuelle d'OA, article VIII, point 4, Comités de la région virtuelle, afin d'ajouter un comité des services linguistiques en insérant ce qui suit :

#### FORMULATION PROPOSÉE

##### VIII. Commissions

- A. Le conseil d'administration déterminera les comités qui serviront la région virtuelle.
- B. Ces comités seront réexaminés tous les 24 mois.
- C. Chaque comité établira des lignes directrices internes, qui seront examinées par le conseil d'administration.
  - 1. Les lignes directrices du comité sont documentées séparément et seront conservées par le comité.
  - 2. Chaque comité se conformera au système de gestion des documents établi par le conseil d'administration de la Région virtuelle.
  - 3. Chaque comité se conformera à toutes les autres lignes directrices approuvées par le conseil d'administration.
- D. Les comités actuels de la Région virtuelle sont les suivants : Statuts, Congrès, Protection des données, Ressources numériques, Finances, Sensibilisation intergroupe, Services linguistiques, Information publique/Sensibilisation professionnelle (y compris Unité et diversité) et Douze étapes (y compris l'atelier).

Soumis par le comité ad hoc de dénomination de la région virtuelle d'OA et par le comité lui-même.

Le président répond aux questions de l'assemblée. La motion

est adoptée à l'unanimité (35 pour, 0 contre). **Motion 3 :**

#### Fonctions du secrétaire

Il est proposé de modifier le Manuel des politiques de la région virtuelle d'OA, article V, point 3, secrétaire, en supprimant et en insérant ce qui suit

#### FORMULATION PROPOSÉE

##### 3) Secrétaire

- a) Il rédige les procès-verbaux de toutes les réunions de l'assemblée et du conseil d'administration.
  - 1) Le secrétaire fournira dans les ~~10~~ à 15 jours suivant l'Assemblée

un projet de procès-verbal de l'Assemblée pour examen par le comité d'examen des procès-verbaux.

- 2) Révision du procès-verbal Les membres du comité communiquent au secrétaire les ajouts ou les corrections dans les ~~10~~ à 15 jours suivant la réception du procès-verbal.
- 3) En cas de divergence, le secrétaire examinera l'enregistrement et en informera la commission.
- 4) Après avoir été informé du contenu de l'enregistrement, le comité vote sur l'inclusion ou la suppression toute divergence constatée dans un élément du procès-verbal. Ce vote requiert une majorité des deux tiers.

b) Une fois le procès-verbal terminé

1. Soumettra une copie des procès-verbaux non approuvés au comité des communications numériques afin qu'ils soient affichés sur le site web de la région virtuelle.
2. Envoyer les formulaires de candidature des administrateurs désignés au Bureau des services mondiaux dans la semaine qui suit l'affirmation des candidats.

c) En outre, le secrétaire

1. Créer une copie numérique de tous les documents de la Région virtuelle pour les stocker sur la plateforme appropriée.
2. Avoir accès, par l'intermédiaire du coordinateur des données, aux listes de contacts de tous les représentants, présidents d'intergroupe, présidents de commission et membres du conseil d'administration, y compris, mais sans s'y limiter, leur nom, leur téléphone, leur adresse électronique et leur fuseau horaire.

~~iii Sont responsables de la conservation et de la transmission des mots de passe de toutes les plateformes numériques aux personnes autorisées par leur poste, sauf restriction ou autre affectation.~~

d. Fonctions de l'Assemblée

1. Il est responsable de la constitution d'une équipe chargée de préparer les documents relatifs à l'inscription et à l'assemblée de la région virtuelle, y compris la mise à jour des pouvoirs et l'appel nominal pour l'assemblée.
2. ~~Créer une copie numérique de tous les documents de la Région virtuelle pour les stocker sur la plateforme appropriée.~~
3. Le secrétaire conserve des copies de tous les documents pertinents de l'assemblée dans le Google Drive approprié.
4. Il est responsable de la mise à jour des pouvoirs et de l'appel nominal pour et lors de l'assemblée d'affaires de la région virtuelle.
5. Examine les mises à jour résultant des motions présentées lors des assemblées d'affaires de la région virtuelle, puis soumet les règlements et les politiques ainsi que la politique de la région virtuelle au Conseil d'administration.

Procédures d'affichage dans les 25 jours suivant l'assemblée générale.

6. Travail avec le coordinateur des données en fonction des besoins pour atteindre les objectifs de la région.

7. Autres tâches assignées.

Soumis par : Le conseil d'administration de la région virtuelle.

Le président répond à plusieurs questions de l'assemblée. Adopté (34 pour, 1 contre).

### **Elections**

La session a débuté par la lecture de Voices of Recovery

### **Vice-président**

- Candidat : élu (31 pour, 3 contre).

### **Coordinateur numérique**

- Candidat : élu (31 pour, 5 contre).

### **Secrétaire**

- Candidat : Élu (33 pour, 1 contre).

### **Cérémonie du point vert**

Une cérémonie de reconnaissance des 3 points verts a été organisée.

Un fragment des 12 étapes et des 12 traditions des OA ainsi que le serment de responsabilité ont été lus.

### **Autres affaires et annonces Planification stratégique**

**Communication** : Les représentants ont été encouragés à partager les activités de la région avec leurs groupes, intergroupes et organismes de service.

**Convention** : Prévues du 28 février au 2 mars 2025. Des bénévoles et des orateurs sont recherchés.

- L'inscription se fait en janvier.
- Les membres, les groupes, les intergroupes et les organismes de service peuvent s'inscrire et proposer d'accueillir l'une des 60 réunions ou d'être orateurs d'ici la fin décembre 2024. Les liens pour s'inscrire arriveront dans les courriels des représentants.
- Le thème de la convention est **"Il y a une solution ! Feuille de route pour le rétablissement"**
- Remplissez le formulaire d'inscription des animateurs de session à la **convention** pour organiser une réunion à la **convention** : <https://forms.gle/h8Wm6pU5CjuCt8Hx8> (le signataire de ce formulaire restera un contact). La liste des réunions est la suivante :
- Programme <https://docs.google.com/spreadsheets/d/15kcPj5FYUxvETHK56zcsU50JZ2KS74R4/edit?usp=sharing&oid=102368618917032749804&rt=pof=true&sd=true> (la liste des réunions est en rouge).

### **Information du public Sensibilisation des professionnels/Unité avec le comité de la diversité**

L'attention a été attirée sur la partie "Transmettre le message" du lien du site web et sur les messages d'intérêt public (PSA) : <https://oavirtualregion.org/oa-psa-radio-spots/>

Il a été demandé à tous les représentants, présidents de commissions et membres du conseil d'administration de contacter les stations de radio et de télévision locales pour leur demander de diffuser nos messages d'intérêt public et de les présenter à leurs intergroupes ou aux réunions du conseil d'administration des services.

Le président a annoncé que nous allons créer des messages d'intérêt public dans d'autres langues et pour le Royaume-Uni cette année. Cette nouvelle doit également être transmise aux organismes de services respectifs.

La présidente du RV a annoncé qu'elle achèterait des exemplaires de la brochure "*When To Referone Someone to OA*" pour les représentants américains et canadiens, les présidents de comité et les membres du conseil d'administration, afin qu'ils puissent les donner aux professionnels, au clergé et à d'autres personnes lorsqu'ils transmettent le message du rétablissement. Pour les organismes de service en dehors des États-Unis, nous demanderons au bureau des Services mondiaux d'accorder une licence pour la traduction et la distribution de ces brochures par l'intermédiaire de l'impression à la demande.

### **Journée portes ouvertes**

Ce sera pendant la Convention.

Les groupes qui ont déjà participé ont la priorité et doivent s'inscrire dès maintenant. Tous les autres organismes de service et réunions de la Région virtuelle, affiliés à des comités de service ou à des intergroupes, recevront le lien d'inscription le 14/12/2024.

### **Réunions virtuelles non affiliées**

Des efforts sont en cours pour impliquer les réunions non affiliées et les inviter à s'affilier à un intergroupe de la région virtuelle. Chaque représentant, président de commission et membre du conseil d'administration est invité à rendre visite à une réunion non affiliée par semaine ou par mois. Veuillez contacter : [IGORCoChair@oavirtualregion.org](mailto:IGORCoChair@oavirtualregion.org) ou [IGORAssistant@virtualregion.org](mailto:IGORAssistant@virtualregion.org)

### **Premier appel annuel**

Un appel à la collecte de fonds, comprenant un code QR pour les dons, a été lancé et nous demandons à chacun de partager l'appel dans toutes les réunions du conseil d'administration de l'intergroupe ou du service et dans toutes les réunions affiliées et non affiliées de la région virtuelle : <https://oavirtualregion.org/annual-appeal/>.

### **Jeunes**

- Cet intergroupe a besoin de mentors. Si vous êtes intéressé(e), veuillez contacter le président de la région virtuelle à l'adresse [chair@oavirtualregion.org](mailto:chair@oavirtualregion.org)
- Après que le BSM a décidé qu'OA ne soutiendrait pas les mineurs dans les réunions, le président a offert son aide aux organismes de service qui souhaitent présenter une motion au WSBC (date limite 1<sup>er</sup> décembre). Contactez le président ou l'administrateur VR si vous avez besoin d'aide pour présenter une motion.

### **Comité d'action sociale de l'Intergroupe**

De nouveaux coprésidents ont été annoncés, avec des plans pour développer le renouvellement intergroupe. Tous les organismes de service sont encouragés à envoyer un représentant régulier à ce comité. Les heures de réunion seront affichées sur le calendrier de la région.

### **Douzième étape à l'intérieur**

Le comité poursuit ses ateliers du Livre vert, d'une durée de 17 semaines, basés sur le Guide d'étude des ateliers d'OA. Le comité est à la recherche d'animateurs

et les intergroupes pour co-sponsoriser les études et les ateliers de l'étape future :  
[pipochair1@oavirtualregion.org](mailto:pipochair1@oavirtualregion.org)

### **Appel au service pour tous les comités de la région virtuelle**

<https://oavirtualregion.org/call-to-service/>

### **Fermeture**

L'assemblée s'est terminée à 16h00 EST par la récitation **de la prière de la sérénité** en français, en espagnol et en anglais.

## Section 4 : Proposition d'ordre du jour

|                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Assemblée virtuelle de la région 1 2025, 1er juin 2025                                                                                                                                                                   |
| Bienvenue à l'Assemblée                                                                                                                                                                                                  |
| Présentations : Membres du conseil d'administration, présidents des commissions, parlementaire, Centre Mic                                                                                                               |
| Parlementaire, Centre Mic - explication                                                                                                                                                                                  |
| Quorum Appel nominal                                                                                                                                                                                                     |
| Pour la lecture d'aujourd'hui                                                                                                                                                                                            |
| Méditation                                                                                                                                                                                                               |
| Règlement intérieur                                                                                                                                                                                                      |
| Approbation du procès-verbal Assemblée 2 2024                                                                                                                                                                            |
| Adoption de l'ordre du jour                                                                                                                                                                                              |
| <b>Ordre du jour du consentement Affaires nouvelles Motion 1 et motion 3</b>                                                                                                                                             |
| Nouvelles affaires Motion 1 : motion pour le quorum du conseil d'administration pour le vote (ordre du jour consensuel)                                                                                                  |
| Nouvelles affaires Motion 3 : Motion visant à ajouter une formulation pour les P&P (ordre du jour consensuel)                                                                                                            |
|                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                                                                                                                                                          |
| Rapport du trésorier                                                                                                                                                                                                     |
| Nouvelles affaires Motion 2 : Motion visant à ajouter une catégorie spécifique à l'ethnie juive                                                                                                                          |
| Motion sur le règlement intérieur : Motion visant à créer un troisième mandat pour les membres du conseil d'administration                                                                                               |
| Bylaws Motion B : Motion Créer un membre à part entière                                                                                                                                                                  |
| Motion C du règlement intérieur : motion visant à déterminer quand un membre à titre personnel est élu (l'ordre du jour sera retiré si la motion B du règlement intérieur n'est pas adoptée, cette motion sera retirée). |

Nouvelles affaires Motion 4 : Motion visant à créer des responsabilités professionnelles pour le membre à titre personnel (SI la PMN B est adoptée)

Poursuit les motions selon les besoins, y compris les motions retirées de l'ordre du jour par consentement ou les motions d'urgence.

Cérémonie du point vert, Annonce de la 7ème tradition Président et trésorier, Annonces des comités

## Section 5 : Consentement Ordre du jour

L'ordre du jour comprendra des questions de routine ou non controversées. Le président détermine les questions qui seront inscrites à l'ordre du jour des questions en suspens. Tout membre votant peut demander qu'un point de l'ordre du jour soit examiné séparément. L'adoption de l'ordre du jour des questions en suspens requiert un vote des deux tiers.

Le président a déterminé que les points suivants sont à l'ordre du jour du consentement pour l'Assemblée de la Région virtuelle 1 2025 :

**1 - Proposition :** Proposer d'amender l'article 5, section 8 du règlement intérieur afin de créer quorum pour les réunions du conseil d'administration dans le but de voter (ordre du jour consensuel).

**3 - Proposition :** Proposer d'ajouter un libellé supplémentaire à l'article X du Manuel des politiques et des procédures (ordre du jour du consentement).

# Section 6 : Rapports du conseil d'administration

## Président

### Introduction

C'est avec une profonde gratitude et une grande humilité que je rédige ce rapport de la présidence pour notre première Assemblée de 2025. En janvier, j'ai partagé une lettre de bienvenue qui reflétait la croissance, la force et l'objectif commun de notre Région virtuelle. Cette lettre, disponible à l'adresse <https://oavirtualregion.org/welcome-letter-assembly-1-2025>, a jeté les bases de ce qui suit.

Ce rapport s'appuie sur cette lettre, offrant un regard clair sur nos progrès et décrivant les actions que nous sommes appelés à entreprendre, guidés par les Douze Étapes, les Douze Traditions et les Douze Concepts du service OA.

### Nous sommes le message : Rétablissement personnel et connexion fraternelle

Les principes de rétablissement, de service et d'unité sont souvent décrits comme un tabouret à trois pieds. Si l'un des pieds manque, nous tombons. Il ne s'agit pas seulement d'idées utiles - elles sont essentielles pour soutenir notre rétablissement individuel et le Mouvement dans son ensemble.

Alors que nous entamons une nouvelle année de service, nous sommes appelés à examiner notre propre participation : Sommes-nous abstinents ? Mettons-nous en pratique les Étapes, les Traditions et les Concepts lors de nos réunions et dans notre travail de service ? Nous soutenons-nous les uns les autres - en particulier ceux qui luttent, qui manquent à l'appel ou qui sont en rechute ?

Bien que nous nous rencontrions virtuellement, nos vies sont pleinement engagées. Nous sommes présents dans les communautés, les familles et les lieux de travail. Cela nous donne une occasion unique de transmettre le message à la fois au sein de la communauté et à l'extérieur, à ceux qui ne connaissent peut-être pas encore l'existence d'OA. Tendre la main - que ce soit en ligne ou dans nos groupes d'OA ont pour objectif principal de transmettre le message aux mangeurs compulsifs qui souffrent encore.

### Sensibilisation des nouveaux arrivants : Cultiver les graines que nous avons plantées

Au cours des trois dernières années, plus de 19 000 personnes ont suivi l'une de nos six pages Facebook axées sur la sensibilisation. Il ne s'agit pas de personnes passives

nombre. Il s'agit de personnes qui ont manifesté de l'intérêt, posé des questions et cherché à entrer en contact avec les Mangeurs Anonymes.

Nous avons planté la graine. Nous devons maintenant continuer à la nourrir.

Nous devons nous appuyer sur cette base en créant un processus de sensibilisation durable et organisé qui garantisse que ceux qui tendent la main sont accueillis, reçoivent des informations et un "chemin" vers le rétablissement. Ces milliers d'adeptes attendent toujours l'étape suivante : l'accès à l'information, l'engagement et les outils de rétablissement qui vont au-delà de l'étincelle initiale.

Notre comité d'information publique et de sensibilisation professionnelle, qui abrite la sous-commission "Unité et diversité" de la région, a actuellement besoin d'une nouvelle équipe. Les membres dévoués de la commission précédente ont quitté leurs fonctions, y compris l'ancien président, qui a été élu secrétaire régional lors de notre dernière assemblée. Cette commission a mis au point des outils de sensibilisation essentiels, notamment des messages radiophoniques d'intérêt public ciblés, conçus pour atteindre des communautés spécifiques et des membres sous-représentés. Nous avons besoin de serviteurs de confiance pour poursuivre ce travail, activer ces outils et étendre notre action de sensibilisation à l'ensemble de la communauté.

La sensibilisation doit également inclure nos nombreuses réunions hors temps réel et nos forums de type tableau d'affichage, qui sont souvent négligés en dépit de leur nombre important et de l'engagement de leurs membres. Ces espaces méritent d'avoir accès au même soutien, aux mêmes opportunités de service et au même contenu de rétablissement que n'importe quelle réunion en temps réel.

### **Douzième étape à l'intérieur : Renforcer le rétablissement et l'action sociale de l'intérieur**

Le comité de l'atelier de la douzième étape de notre région se consacre au rétablissement continu de nos membres et se tient prêt à soutenir la fraternité en collaboration avec nos organismes de service. Cette année, nous mettons particulièrement l'accent sur le développement de nos propres ressources de rétablissement. Il s'agit notamment d'accroître la disponibilité des études d'étapes, de tendre la main à ceux qui sont isolés ou déconnectés, et de fournir des outils de prévention des rechutes.

Nous sommes également confrontés à des obstacles, notamment les retards du Service mondial dans la traduction de la littérature et la disponibilité numérique. En tant que président, je dois honnêtement dire que ces retards nuisent activement à nos membres et, selon nous, à OA dans son ensemble. Notre comité des services linguistiques se tient prêt à jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique linguistique d'OA.

Ils peuvent jouer un rôle mondial en comblant ces lacunes, mais ils doivent être responsabilisés et soutenus.

Nous croyons qu'Overeaters Anonymous a besoin d'une table de littérature numérique - un espace où les membres peuvent se réunir autour de la littérature, accéder aux ressources pendant ou après les réunions, et trouver des documents dans un nombre croissant de langues. La mise à disposition d'outils électroniques et d'impression sur demande permettra non seulement d'élargir l'accès et d'augmenter les ventes de littérature, mais d'accroître leur impact sur le rétablissement. Aidez-nous à communiquer efficacement ce message à notre communauté.

### **La Convention, un outil de rétablissement et de sensibilisation à l'échelle mondiale**

Notre dernière convention de la région virtuelle a comporté plus de 80 sessions en 11 langues. Nombre d'entre elles ont bénéficié d'une interprétation simultanée, le français et l'espagnol étant largement disponibles. Nous avons également organisé des réunions pour les nouveaux arrivants en six langues. La convention est un point tournant pour de nombreuses personnes - un endroit où elles découvrent OA, se réengagent à l'abstinence ou commencent à servir.

Il s'agit d'une rampe de lancement qui met les membres en contact avec nos outils, nos opportunités de service et nos ressources. Son succès reflète le pouvoir de la collaboration, la portée des espaces virtuels et l'unité d'objectif au sein de notre région.

Ce travail ne serait pas possible sans la participation des membres, les contributions de la septième tradition et la force motrice de nos organes de service. Ils démontrent ce qui peut être réalisé lorsque nous travaillons dans l'unité.

### **Septième tradition et service : Renforcer nos fondations**

Notre septième tradition nous rappelle que nous sommes autonomes grâce à propres contributions. Au cours de l'année écoulée, nos contributions ont augmenté de façon significative. Cette croissance doit être maintenue pour soutenir à la fois la région virtuelle et OA dans son ensemble.

Nous encourageons toutes les réunions, en particulier celles ne sont pas affiliées, à contribuer et à comprendre le rôle vital que joue la 7e tradition dans le soutien de nos organes de service et du travail de la Région. Le service est tout aussi important. Notre comité Intergroup Outreach (IGOR) et notre comité 12th Step Within Workshop sont prêts à former les réunions, les intergroupes et les comités de service dans les domaines suivants : soutien à l'intérieur, accueil des nouveaux arrivants, maintien de l'effectif et soutien aux membres en difficulté.

Mais les membres et les réunions jouent le rôle principal non seulement pour transmettre le message à l'intérieur d'OA, mais aussi à ceux qui ne font pas partie d'OA. Nous devons utiliser tout ce que la région et OA.org ont à notre disposition pour atteindre les malades et les personnes qui souffrent, et nos membres - et pas seulement nos médias sociaux - doivent prendre les devants à cet égard en utilisant les nombreuses ressources que nos comités régionaux, le comité de sensibilisation intergroupe, le comité d'information publique et de sensibilisation professionnelle/unité avec la diversité, le comité des services linguistiques et le comité numérique sont prêts à soutenir les membres, les réunions et les organismes de service à cet égard.

Nos comités des finances, du numérique et des données fournissent également une infrastructure essentielle, garantissant que les membres peuvent donner, servir et se connecter de manière significative. Ils nous aident à communiquer clairement et à mettre en place des systèmes qui soutiennent une croissance continue. Notre comité des statuts soutient tout cela tout en maintenant nos concepts dans la pratique.

### **Renouvellement et participation de l'intergroupe : Construire l'avenir du service OA**

Le comité de renouvellement de l'intergroupe lance une série d'ateliers en six parties pour soutenir et renforcer les intergroupes, les comités de service et les structures de réunion. Notre objectif n'est pas seulement de maintenir, mais aussi de construire, de soutenir et de renouveler.

Nous encadrons de nouveaux serviteurs de confiance, nous encourageons la rotation des services et nous aidons les structures de service émergentes à établir des bases solides. Chaque réunion, chaque conseil et chaque comité fait partie de notre responsabilité commune de transmettre le message. Vous devez participer à ce processus. Si vous pensez avoir quelque chose à apprendre, faites-le nous savoir. Venez rejoindre le comité de sensibilisation intergroupe, si vous voulez vous former ou apprendre. Rejoignez-nous.

### **L'épine dorsale de notre région : Les comités fondateurs dans l'unité**

Notre commission des statuts a entièrement réécrit nos documents de référence, qui ont tous été adoptés à l'unanimité, ce qui est un résultat extraordinaire. Ces documents constituent désormais le fondement juridique et spirituel de toutes les activités de notre région.

Nos comités des finances, du numérique et des données constituent l'épine dorsale des opérations régionales. Ils nous permettent de rester informés, connectés et conformes aux normes mondiales en matière de protection de la vie privée, notamment le GDPR. Ces comités sont essentiels pour

tout ce que nous faisons. Vous avez des compétences. Nous avons besoin de vous. Vous êtes prêt à apprendre. Nous avons besoin de vous.

### **Objectifs stratégiques pour l'année à venir**

En regardant vers l'avenir, la Région virtuelle est guidée par cinq priorités stratégiques fondamentales. Ces objectifs reflètent nos engagements en matière de croissance, de redressement, de service et d'accessibilité :

1. Mettre en place un réseau de sensibilisation coordonné qui s'appuie sur les médias sociaux, des réunions en temps réel et des ressources régionales pour les nouveaux arrivants et les personnes en convalescence.
2. Poursuivre la sensibilisation des réunions non affiliées et les aider à participer pleinement à la région par le biais d'une affiliation ou de nouveaux organismes de service.
3. Approfondir l'engagement en faveur du rétablissement par l'étude des étapes, les ateliers, la convention, le soutien aux nouveaux arrivants et la prise en compte des retards dans la littérature de l'Entraide mondiale.
4. Accroître la participation aux contributions de la septième tradition et constituer des équipes de service solides et soutenues.
5. Améliorer la communication, revitaliser notre site web et rendre la formation et les ressources plus accessibles à tous les membres.

### **Un appel à l'action : Rejoignez-nous pour porter le message**

Nous demandons à chaque membre de prendre le temps d'examiner les rapports des comités et conseils de la région. Vous avez peut-être des compétences à offrir, vous connaissez quelqu'un qui a de l'expérience ou vous êtes prêt à apprendre. Vous êtes peut-être prêt à partager votre rétablissement. Votre contribution est importante.

Travaillez avec nous : rejoignez nos comités, participez aux ateliers, soutenez vos réunions, vos intergroupes et vos comités de service. Ramenez les études d'étapes, tendez la main aux nouveaux arrivants et contactez ceux qui manquent à l'appel. Apprenez ce qu'OA.org a à offrir et aidez-nous à développer les meilleures pratiques par le biais du processus de Renouvellement de l'Intergroupe.

Soutenez notre vision commune d'une table de littérature numérique qui augmentera et renforcera - et non remplacera - les ventes de littérature. Aidez-nous à mettre en place un accès multilingue, à former des assistants de service et à fournir des plateformes pour partager notre rétablissement, notre force, notre espoir et notre expérience. Soutenez les comités régionaux,

vos organes de service et vos réunions.

Nous avons grandi et cette croissance exige une participation accrue. Nous pouvons vous former. Nous pouvons vous soutenir. Et nous avons besoin de vous.

Ensemble, guidés par les étapes, les traditions et les concepts, nous continuerons à transmettre le message - avec urgence et ferveur, avec amour et clarté - aux mangeurs compulsifs qui souffrent encore.

Je vous invite à revenir à l'esprit de notre lettre de bienvenue de janvier (<https://oavirtualregion.org/welcome-letter-assembly-1-2025>) alors que nous poursuivons ce travail - ensemble. Nous vous invitons à rejoindre dès maintenant un comité régional et, surtout, à vous faire accompagner par deux ou trois autres personnes.

Lisez les rapports du conseil d'administration et des comités, examinez le budget. Regardez une région qui a des résultats tangibles et mesurables ! Nous nous développons grâce à votre participation et à votre soutien. Nous nous développons grâce à votre participation et à votre soutien.

## Respecter les chiffres du site

|                                                                       |       |
|-----------------------------------------------------------------------|-------|
| Nombre total de groupes virtuels affiliés :                           | 683   |
| Nombre total de groupes virtuels non affiliés :                       | 340   |
| Nombre total de groupes virtuels affiliés avec<br>les GI terrestres : | 1,756 |
| Nombre total de groupes virtuels affiliés avec<br>LSB non affiliés :  | 0     |
|                                                                       | 2,779 |
|                                                                       |       |
| Nombre total d'intergroupes dans la région virtuelle :                | 24    |
| Conseils de services spécifiques dans la région virtuelle :           | 3     |

## Vice Président

### **Réalisé depuis la dernière assemblée :**

A compilé et édité trois numéros de la lettre d'information de la région virtuelle A  
coprésidé le comité de la convention pour notre convention sur la RV de 2025 A  
assuré la liaison avec les comités PIPO/UWD et numérique.

A récemment assuré la liaison entre le conseil d'administration et le comité du règlement intérieur.

Grecque Syndesis IG 2025 Déléguée WSBC et liaison avec le Conseil d'administration de  
Syndesis IG Aider à construire The Bridge Intergroup

Rédiger et éditer des documents pour la présidente de la commission des RV et d'autres  
personnes si nécessaire Assister la présidente de la commission des RV si nécessaire

### **Objectifs à atteindre avant notre prochaine assemblée :**

Continuer à coprésider le comité de la convention

Continuer à assurer la liaison entre le conseil d'administration et les comités du règlement  
intérieur et de l'IPO/UWD Remplir au moins 75 % des postes de service pour la convention

2026 Continuer à participer à la rédaction et à l'édition des documents de RV

Aider à soutenir et à développer l'intergroupe Greek Syndesis et l'intergroupe The Bridge

Continuer à assister la présidente du comité des RV en cas de besoin

## Coordinateur des données/Comité de protection des données/Comité technique

Ce que nous avons accompli depuis la dernière Assemblée :

### **Coordinateur des données**

Audit continu des lecteurs Google, y compris des fichiers multimédias du site web et des fichiers de notre ancien site web.

Collaboration avec les présidents de commissions pour mettre à jour les listes de leurs commissions et les listes de distribution associées. Mise en place d'un nouveau processus facilitant l'ajout de membres aux listes de distribution des commissions.

A assuré l'intégration de la protection des données pour les nouveaux membres du conseil d'administration, les présidents de comités et les bénévoles.

Supervision des plans de protection des données de la Convention.

Nous travaillons à nouveau avec l'équipe de soutien à l'Assemblée sur l'Assemblée. Mise à jour de notre "paragraphe d'appel au service" pour l'inscription à l'Assemblée. Collaboration avec l'un de nos intergroupes sur leurs plans de protection des données.

### **Comité des données :**

Collaboration avec le comité technique sur la motion présentée au conseil d'administration concernant la proposition de modification de Google Drive.

Toujours en train de travailler ou d'organiser les fichiers de Dropbox et Dropsign dans nos lecteurs Google. Avis aux orateurs qui ont pu être affectés par le piratage de Dropsign.

Utilisation d'Adobe Pro e-sign pour le marathon TSW et la Convention 2024 afin d'obtenir les signatures des orateurs et de conserver les archives.

Il a commencé à rassembler les fichiers "comment faire" dont dispose la commission des données et collaborera avec la commission technique et la commission numérique pour regrouper dans une "bibliothèque" accessible à ceux qui ont besoin de ces informations.

Élaboration de notre politique en matière de partage des enregistrements de la région virtuelle.

A discuté et fait des recommandations pour les fonds de la 7e tradition qui ont dépassé les prévisions.

Poursuivre la mise à jour de notre manuel interne de politiques et de procédures.

### **Sous-comité technique**

Nous avons rédigé les "rôles et responsabilités" de l'administrateur Google/Cloud, de l'administrateur adjoint, de la gestion des données et de l'animateur WhatsApp. Nous recherchons actuellement des volontaires pour occuper ces postes importants. (Voir le site web pour plus de détails).

Nous avons examiné notre service Google Drive et proposé au conseil d'administration de la Région virtuelle de changer notre compte pour un compte gratuit (pour les organisations caritatives) car nous avons déterminé que nous n'avions pas besoin du compte plus étendu (et plus cher) que nous avons actuellement.

Nous avons pris en charge la collecte et le traitement des données de la Convention 2024 ainsi que la gestion de la salle Zoom.

Nous travaillons à l'élaboration de documents "pratiques" à partager avec les membres du conseil d'administration et les présidents de commission afin de leur fournir des informations utiles.

Nous avons mis à jour la partie arrière de l'"accord de service des bénévoles" et nous cherchons également des moyens de vérifier que les bénévoles ont déjà signé l'accord dans le passé et qu'ils n'ont pas à le signer à nouveau à chaque événement.

### Que voulez-vous accomplir avant la prochaine Assemblée ?

Pour la protection des données et la technologie, amener de nouveaux membres et dirigeants dans nos comités. Remplir les rôles au sein du comité technique avec des volontaires volontaires et qualifiés.

Le comité technique et des données continuera avec le comité numérique à éditer et à mettre à jour les documents "comment faire" et à lancer la bibliothèque numérique pour l'accès.

Date à laquelle le comité commencera à prendre des mesures et à élaborer des politiques en matière d'archives et de suppression.

Le comité des données doit continuer à étudier la manière de mettre à jour Constant Contact et de garantir la protection des données.

Le comité technique automatisera les processus de protection des données pour les rendre plus faciles et plus fiables en examinant les systèmes actuels de protection des données en vue de préparer la mise en place d'un système de protection des données.

recommander un système plus automatisé et plus facile à protéger.

Le coordinateur des données poursuivra avec le comité numérique la mise à jour de liste des mots de passe, y compris la vérification des fournisseurs.

Le coordinateur des données poursuivra la formation à la protection des données pour les membres du bureau, les présidents de commission et les bénévoles des services.

Le coordinateur des données doit continuer à assurer la liaison avec le comité technique afin de fournir des politiques et des procédures pour la protection des données à mettre en œuvre par le biais meilleures technologies qui fonctionnent bien.

Les deux commissions (qui se réunissent actuellement conjointement) mettront à jour leurs pages sur le site web de la RV.

#### Tout autre élément que vous souhaitez inclure dans votre rapport

Nous sommes toujours à la recherche d'un archiviste qui pourrait développer et mettre en œuvre un système d'archivage de nos documents historiques tout en protégeant ceux qui contiennent des données. Cette personne ferait partie du comité des données et travaillerait en collaboration avec nous. N'hésitez pas à réfléchir si cette opportunité de service porte votre nom !

Le comité technique a plusieurs postes à pourvoir. Veuillez consulter le site web pour plus de détails. Nous apprécierions vraiment que des personnes se présentent pour remplir ces fonctions importantes.

## Coordinateur numérique/Comité des ressources numériques

### Activités au cours des 6 derniers mois

#### Assemblée

- Soutien au site web
- Mise en place et démontage de la salle Zoom
- Organiser les documents
- Mise en place de sondages
- Feuilles de calcul

#### Marathon des 12 étapes (pour le BSM)

- Mise en place et démontage de la salle Zoom
- Groupe WhatsApp
- Formulaires Google
- Feuilles de calcul
- 16 sessions

#### Convention

- Soutien au site web
- Formulaires Google
- Feuilles de calcul
- Groupes Whatsapp
- Système d'enregistrement
- Mise en place et démontage de la salle Zoom
- 80 sessions

#### Adobe Cloud

- Installé
- Quelques problèmes de transfert entre utilisateurs

#### Adobe E-sign pour les communiqués des orateurs

- doivent signer une fois par enregistrement
- Le système a bien fonctionné lors de la convention

#### **En cours**

#### Refonte du site web

- Travailler sur la page d'accueil
- Examen d'exemples de modifications apportées à la page d'accueil
- Création d'un dossier séparé pour la refonte. Je joue avec cela.

#### Prochaine assemblée (2025-1)

- pages web mises en œuvre
- Formulaire d'inscription

#### Maintenance continue

- NB : les personnes qui effectuent des changements sur le site web doivent en informer le webmestre.
- Sauvegardes
- Environ 20 événements par mois répertoriés pour d'autres intergroupes, organismes de service et régions.

- Résolution des rapports de changement entre les personnes chargées de la maintenance et de la modification du site web
- Journal des modifications

## Convention 2026

## Projet de gestionnaire de mots de passe

## Sous-comité des médias sociaux

- Besoin de bénévoles
- Objectifs : interagir davantage avec les réunions en temps non réel - ajouter des comptes de médias sociaux

## Demandes de service

- Le comité a besoin d'un secrétaire
- La présence de nouveaux membres au sein du comité est toujours appréciée. Une expérience dans les domaines suivants serait particulièrement utile : WordPress, Elementor, Google Forms, Sheets, Adobe Creative Cloud, Adobe E-sign, entre autres - mais nous apprécions également les relecteurs et les personnes ayant des idées sur le contenu, même si elles n'ont pas de compétences techniques.
- Le comité des médias sociaux a besoin de bénévoles - aucune technique n'est requise
- Suggestions pour l'amélioration du site web.

## Formation dispensée pour tous les rôles

## Secrétaire

**Après la dernière assemblée**, nous avons accueilli un nouveau secrétaire. J'ai commencé mon mandat en janvier et j'ai bénéficié d'un soutien important pour mon intégration. J'apprends activement les tâches qui m'incombent, notamment le compte-rendu détaillé des réunions du conseil d'administration, la rédaction des procès-verbaux et l'aide à la planification de l'assemblée.

**Avant la prochaine Assemblée**, j'ai l'intention d'améliorer ma compréhension du processus d'organisation des documents et de m'assurer que tous les délais de compilation sont respectés. Je recueille actuellement les rapports des présidents de commission et des membres du conseil d'administration sur l'Assemblée.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à ma formation et à la région virtuelle pour la confiance qu'elle m'a accordée.

## Trésorier

### Couverture Page

| Fonds de , au 31/03/25                       |             |
|----------------------------------------------|-------------|
| Disponible (compte courant chez BOA)         | \$46,892.52 |
| Réserve prudente (compte d'épargne à la BOA) | 28,578.53   |
| Total                                        | \$75,471.05 |

*STATUTS, ARTICLE VIII - RÉSERVE PRUDENTE* Région virtuelle maintient une réserve prudente d'au moins quatre (4) mois de dépenses.

*Le budget annuel approuvé pour 2025 est de 86 600 dollars. Par conséquent, 4 mois de = \$ 28,578.00*

### 2024, ci-joint :

Comparaison des recettes et des dépenses réelles avec le budget modifié, 1/1/24 - 12/31/24

Détail des cotisations, depuis le début de l'année, 1/1/24 - 12/31/24

Résumé de la contribution des Intergroupes, depuis le début de l'année, 1/1/24 - 12/31/24  
Détail des dépenses, 1/1/24 - 12/31/24

### 2025 rapports en annexe

Comparaison des recettes et des dépenses réelles avec le budget, 1/1/25 - 3/31/25 2025

Convention Profit & Loss

### Tâches accomplies depuis le dernier rapport du 1-05-25

Fonds de soutien aux délégués de la Conférence mondiale des entreprises de services (WSBC DSF) :

6 délégués de nos conseils de service ont reçu des bourses pour payer leur inscription au WSBC et ces inscriptions ont été complétées et . Intergroupes : Hay Una Solucion, Valor Para Cambiar, BIPOC, et

Greek Syndesis, et Service Boards : Anorexique/Boulimique et Arc-en-ciel (LGBTQ+)

A rencontré les trésoriers régionaux en janvier et en mars 2025 A fait partie du comité financier d'OA Foot Steps

Rencontre avec le trésorier de l'Intergroupe Ebony pour examiner les déclarations d'utilité publique.

Participation à la convention en tant qu'agent de liaison avec le conseil d'administration et formateur Zoom/Service

A fait un don de 500 \$ au WSO le 04-04-25 - il s'agit de notre don pour le deuxième trimestre de l'année 2025, conformément à notre budget annuel 2025.

### **Prochaines étapes**

Préparer la proposition de budget annuel 2026 pour adoption lors de la prochaine assemblée

Déposer la déclaration d'impôt IRS 990 pour 2024 (date limite : 15/05/225) et la déclaration annuelle de charité pour le bureau du procureur général du Nouveau-Mexique (date limite : 30/06/25).

Rencontrer le bénévole qui s'est proposé pour soutenir les activités du trésorier et établir une liste de tâches pour ce poste.

Ajouter des codes QR sur le site web, etc. pour les contributions Créer un forum du trésorier du conseil d'administration du service de RV

Recherchez une nouvelle banque qui permet de modifier en ligne les noms des signataires du compte et qui propose des comptes à haut rendement.

Développer une procédure d'audit interne - à partir des P&P : Servir de gardien des fonds de la région virtuelle, en participant à un audit financier annuel.

Recherche de candidat(s) pour le poste de trésorier, mon deuxième mandat se terminant à la prochaine assemblée Elaboration d'un manuel de procédure pour le prochain trésorier - échéance décembre 2025

Je suis reconnaissant de pouvoir rendre service,

Trésorier [Treasurer@oavirtualregion.org](mailto:Treasurer@oavirtualregion.org)

**Budget et réalisations : BUDGET 2024, 2EME MODIFICATION, APPROUVÉ LE 22/06-24 - Comptes de résultats de l'exercice 24**

| Janvier - décembre 2024                            |                  |                  |                    |                |
|----------------------------------------------------|------------------|------------------|--------------------|----------------|
|                                                    |                  |                  |                    |                |
|                                                    | Total            |                  |                    |                |
|                                                    | Réel             | Budget           | plus Budget        | % de Budget    |
| <b>Recettes</b>                                    |                  |                  |                    |                |
| <b>TRÉSORERIE REPORTÉE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT</b> |                  | 0.00             | 0.00               |                |
| <b>ANNÉE</b>                                       |                  |                  |                    |                |
| <b>CONTRIBUTIONS</b>                               |                  |                  | 0.00               |                |
| <b>APPEL ANNUEL</b>                                | 717.18           |                  | 717.18             |                |
| <b>INDIVIDUS</b>                                   | 14,465.54        | 5,000.00         | 9,465.54           | 289.31%        |
| <b>INDIVIDUS, RÉCURRENTS</b>                       | 2,544.52         |                  | 2,544.52           |                |
| <b>INTERGROUPES/ORGANISMES DE SERVICE</b>          |                  | 20,000.00        | -20,000.00         | 0.00%          |
| <b>INTERGROUPES/ORGANES DE SERVICE - NON-VR</b>    | 18.85            |                  | 18.85              |                |
|                                                    | \$               |                  | \$                 |                |
| <b>INTERGROUPES/ORGANES DE SERVICE - VR</b>        | 26,196.91        |                  | 26,196.91          |                |
| <b>RÉUNIONS / GROUPES</b>                          | 11,613.76        | 8,000.00         | 3,613.76           | 145.17%        |
| <b>ATELIERS</b>                                    | 1,214.47         | 1,000.00         | 214.47             | 121.45%        |
| <b>Total CONTRIBUTIONS</b>                         | <b>56,771.23</b> | <b>34,000.00</b> | <b>22,771.23</b>   | <b>166.97%</b> |
| <b>INSCRIPTIONS À LA CONVENTION</b>                | 19,549.93        | 20,000.00        | -450.07            | 97.75%         |
| <b>COLLECTE DE FONDS/APPEL SPÉCIAL</b>             |                  | 18,000.00        | -18,000.00         | 0.00%          |
|                                                    |                  | \$               |                    |                |
| <b>AIDEZ LE FONDS À TRANSMETTRE LE MESSAGE</b>     | \$ 591.22        | 3,000.00         | -\$ 2,408.78       | 19.71%         |
|                                                    | \$               | \$               |                    |                |
| <b>Recettes totales</b>                            | <b>76,912.38</b> | <b>75,000.00</b> | <b>\$ 1,912.38</b> | <b>102.55%</b> |
| <b>Marge brute</b>                                 | <b>76,912.38</b> | <b>75,000.00</b> | <b>1,912.38</b>    | <b>102.55%</b> |
| <b>Dépenses</b>                                    |                  |                  |                    |                |
| <b>OPÉRATIONS</b>                                  |                  |                  | 0.00               |                |
|                                                    |                  | \$               |                    |                |
| <b>FRAIS D'ASSEMBLAGE</b>                          | \$ 620.00        | 1,000.00         | -\$ 380.00         | 62.00%         |
|                                                    |                  | \$               |                    |                |
| <b>FRAIS DE CONTRIBUTION</b>                       |                  | 1,200.00         | -\$ 1,200.00       | 0.00%          |
| <b>FRAIS BANCAIRES</b>                             | 18.21            |                  | 18.21              |                |
| <b>FRAIS DE LA BOÎTE DE RÉCEPTION DES DONs</b>     | 993.22           |                  | 993.22             |                |
| <b>DROITS D'INSCRIPTION À LA CONVENTION</b>        | 908.12           |                  | 908.12             |                |

|                                                      |                  |                  |                  |                |
|------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|
| FRAIS PAYPAL                                         | 540.53           |                  | 540.53           |                |
| <b>Total FRAIS DE CONTRIBUTION</b>                   | <b>2,460.08</b>  | <b>1,200.00</b>  | <b>1,260.08</b>  | <b>205.01%</b> |
| FRAIS DE DOSSIER, SOUSCRIPTIONS QUICKBOOKS           | 821.95           | 1,250.00         | -428.05          | 65.76%         |
| ABONNEMENTS À LA CONFORMITÉ GDPR                     | 3,180.91         | 8,000.00         | -4,819.09        | 39.76%         |
| ESPACE DE TRAVAIL GOOGLE                             | 4,447.35         |                  | 4,447.35         |                |
| ASSURANCE                                            | \$ 9,093.93      | \$ 9,500.00      | -\$ 406.07       | 95.73%         |
| LES TRANSACTIONS INTERNATIONALES FRAIS               |                  | 50.00            | -50.00           | 0.00%          |
| AFFRANCHISSEMENT ET BOÎTE AUX LETTRES                | 236.89           | 200.00           | 36.89            | 118.45%        |
| TRAVAILLEURS DES SERVICES                            |                  | 1,000.00         | -1,000.00        | 0.00%          |
| CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE WSBC        |                  | 0.00             | 0.00             |                |
| CHAISE VR POUR WSO & AUTRES RÉGIONS                  | 558.61           | 6,000.00         | -5,441.39        | 9.31%          |
| CONTRIBUTIONS DES VR AU WSO                          | 2,000.00         | 2,000.00         | 0.00             | 100.00%        |
| FRAIS D'INSCRIPTION / VOYAGE DU VR AU WSBC           | 655.40           | 2,500.00         | -1,844.60        | 26.22%         |
| SITE WEB                                             | 5,655.08         | 2,500.00         | 3,155.08         | 226.20%        |
| ZOOM                                                 | 2,834.50         | 3,000.00         | -165.50          | 94.48%         |
| <b>Total OPÉRATIONS</b>                              | <b>32,564.70</b> | <b>38,200.00</b> | <b>-5,635.30</b> | <b>85.25%</b>  |
| SENSIBILISATION                                      |                  |                  | 0.00             |                |
| DÉPENSES DE LA CONVENTION                            | 6,696.31         | 5,000.00         | 1,696.31         | 133.93%        |
| CONTENU NUMÉRIQUE                                    | \$ 95.64         | \$ 1,000.00      | -\$ 904.36       | 9.56%          |
| IGOR                                                 |                  | 1,000.00         | -1,000.00        | 0.00%          |
| INTERPRÉTATION                                       | 4,062.39         |                  | 4,062.39         |                |
| TRADUCTION LINGUISTIQUE                              | 1,406.10         | 5,750.00         | -4,343.90        | 24.45%         |
| LITTÉRATURE                                          |                  | 300.00           | -300.00          | 0.00%          |
| PIPO PUBLIC INFORMATION PROF SENSIBILISATION         | 3,062.04         | 4,250.00         | -1,187.96        | 72.05%         |
| AIDER À TRANSMETTRE LE MESSAGE - MÉDIAS SOCIAUX      | 4,607.56         | 3,000.00         | 1,607.56         | 153.59%        |
| <b>Total PIPO INFORMATION PUBLIQUE PROF OUTREACH</b> | <b>7,669.60</b>  | <b>7,250.00</b>  | <b>419.60</b>    | <b>105.79%</b> |
| BOURSES D'ÉTUDES POUR LES NOUVEAUX INTERGROUPES      |                  | \$ 1,000.00      | -\$ 1,000.00     | 0.00%          |
| PROJETS SPÉCIAUX                                     |                  | 2,000.00         | -2,000.00        | 0.00%          |
| DOUZE ÉTAPES À L'INTÉRIEUR (TSW)                     |                  | 500.00           | -500.00          | 0.00%          |
| DÉPENSES DU COMITÉ DE L'ATELIER                      |                  | 0.00             | 0.00             |                |

|                                                     |                  |                  |                     |               |
|-----------------------------------------------------|------------------|------------------|---------------------|---------------|
| <b>BOURSES WSBC DSF POUR LES IGS</b>                | 11,907.51        | 13,000.00        | -1,092.49           | 91.60%        |
| <b>Total OUTREACH</b>                               | <b>\$</b>        | <b>\$</b>        | <b>-\$ 4,962.45</b> | <b>86.52%</b> |
|                                                     | <b>31,837.55</b> | <b>36,800.00</b> |                     |               |
|                                                     | <b>\$</b>        | <b>\$</b>        | <b>-\$</b>          |               |
| <b>Dépenses totales</b>                             | <b>64,402.25</b> | <b>75,000.00</b> | <b>10,597.75</b>    | <b>85.87%</b> |
|                                                     | <b>\$</b>        |                  | <b>\$</b>           |               |
| <b>Recettes nettes d'exploitation</b>               | <b>12,510.13</b> | <b>\$ 0.00</b>   | <b>12,510.13</b>    |               |
| <b>Autres recettes</b>                              |                  |                  |                     |               |
| <b>REDEVANCES AMAZON KDP</b>                        | 7.25             |                  | 7.25                |               |
| <b>INTÉRÊTS PERÇUS</b>                              | 1.87             |                  | 1.87                |               |
| <b>Total des autres recettes</b>                    | <b>\$ 9.12</b>   | <b>\$ 0.00</b>   | <b>\$ 9.12</b>      |               |
| <b>Net Autres recettes</b>                          | <b>\$ 9.12</b>   | <b>\$ 0.00</b>   | <b>\$ 9.12</b>      |               |
|                                                     | <b>\$</b>        |                  | <b>\$</b>           |               |
| <b>Recettes nettes</b>                              | <b>12,519.25</b> | <b>\$ 0.00</b>   | <b>12,519.25</b>    |               |
|                                                     |                  |                  |                     |               |
|                                                     |                  |                  |                     |               |
|                                                     |                  |                  |                     |               |
| Monday, Apr 07, 2025 02:15:56 AM GMT-7 - Cash Basis |                  |                  |                     |               |

## Contribution 2024 Détails

| Janvier - décembre 2024                         |            |         |            |                                                                                                                                           |                    |
|-------------------------------------------------|------------|---------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
|                                                 | Date       | Nu<br>m | Nom        | Mémo/Description                                                                                                                          | Montant            |
| <b>CONTRIBUTIONS</b>                            |            |         |            |                                                                                                                                           |                    |
| <b>INDIVIDUS</b>                                |            |         |            |                                                                                                                                           |                    |
| <b>Total pour INDIVIDUS</b>                     |            |         |            |                                                                                                                                           | <b>\$14,465.54</b> |
| <b>Total pour INDIVIDUS, RÉCURRENTS</b>         |            |         |            |                                                                                                                                           | <b>\$2,544.52</b>  |
| <b>INTERGROUPES/ORGANES DE SERVICE - NON-VR</b> |            |         |            |                                                                                                                                           |                    |
|                                                 | 01/30/2024 |         | OA ESPAGNE | REMBOURSEMENT DU DON FAIT À VR<br>PAR ERREUR PAYPAL<br>DES:ECHECK ID:XXXXX99848987<br>INDN:VIRTUAL REGION OF OVER CO<br>ID:PAYPALEC88 WEB | -654.22            |

|                                                           |            |  |                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                |
|-----------------------------------------------------------|------------|--|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
|                                                           | 11/22/2024 |  | JNSB d'Espagne, OA renacer et OA Zoom d'Espagne                             | SERVICE BODY-#09967# Anual contribution JNSB d'Espagne, OA renacer et OA Zoom d'Espagne. 2024                                                                                                                                                                                                                                              | 1,146.87       |
|                                                           | 09/16/2024 |  | OA FRANCE                                                                   | SERVICE BODY-7ème tradition OA FRANCE                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 159.4          |
|                                                           | 02/03/2024 |  | Comedores Compulsivos Anónimos O.A., Conseil national du service en Espagne | était de 633,20 a besoin d'être nettoyé Comedores Compulsivos Anónimos O.A. de votre email : Par erreur, j'ai fait un transfert le 5 décembre sur le compte paypal de la Région Virtuelle pour un montant de 518,04£. Selon le budget convenu lors de la Convention Annuelle de l'OA Espagne, ce montant devait être envoyé à la Région 9. | -633.2         |
| <b>Total pour INTERGROUPE/ORGANES DE SERVICE - NON-VR</b> |            |  |                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>\$18.85</b> |
| <b>INTERGROUPE/ORGANES DE SERVICE - VR</b>                |            |  |                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                |
|                                                           | 01/18/2024 |  | COES                                                                        | 09659 12 étapes 4 COE's Intergroupe virtuel                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 30             |

|  |            |  |                                   |                                                                                                        |          |
|--|------------|--|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
|  | 02/18/2024 |  | COES                              | 09659 12 étapes 4 COE's Intergroupe virtuel                                                            | 30       |
|  | 03/18/2024 |  | COES                              | 09659 12 étapes 4 COE's Intergroupe virtuel                                                            | 30       |
|  | 01/20/2024 |  | VIG                               | 09661 L'Intergroupe virtuel de l'Intergroupe OA                                                        | 26.27    |
|  | 02/20/2024 |  | VIG                               | 09661 L'Intergroupe virtuel de l'Intergroupe OA                                                        | 26.27    |
|  | 03/20/2024 |  | VIG                               | 09661 L'Intergroupe virtuel de l'Intergroupe OA                                                        | 26.27    |
|  | 01/20/2024 |  | EBONY                             | 09662 Ebony Overeaters Anonymous Virtual Intergroup (Intergroupe virtuel d'Ebony Overeaters Anonymous) | 20.02    |
|  | 03/31/2024 |  | EBONY                             | 09662 Ebony Overeaters Anonymous Virtual Intergroup (Intergroupe virtuel d'Ebony Overeaters Anonymous) | 18.8     |
|  | 03/31/2024 |  | EBONY                             | 09662 Ebony Overeaters Anonymous Virtual Intergroup (Intergroupe virtuel d'Ebony Overeaters Anonymous) | 18.83    |
|  | 02/19/2024 |  | 09672 L'Intergroupe masculin d'OA | 09672 Intergroupe virtuel masculin d'OA (MIGOA)                                                        | 126.29   |
|  | 01/18/2024 |  | TÉLÉPHONE 90 JOURS                | De l'Intergroupe virtuel OA 90                                                                         | 468.08   |
|  | 03/14/2024 |  | VIG                               | De l'Intergroupe virtuel                                                                               | 192      |
|  | 03/21/2024 |  | VIG                               | De l'Intergroupe virtuel                                                                               | 205.86   |
|  | 04/08/2024 |  | COES                              | INTERGROUP 09659 12 étapes 4 Intergroupe virtuel du COE                                                | 5,000.00 |

|  |            |  |                                             |                                                                    |          |
|--|------------|--|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------|
|  | 05/25/2024 |  | VIG                                         | INTERGROUPE 09661 L'Intergroupe virtuel de l'Intergroupe OA        | 52.37    |
|  | 05/31/2024 |  | EBONY                                       | INTERGROUP 09662 Ebony Intergroupe virtuel d'Overeaters Anonymous  | 20.12    |
|  | 06/16/2024 |  | 09682 Greek Virtual IG Synthesis GR-VIG-SYN | INTERGROUP 09682 Connexion IG virtuelle grecque (GR-VIG-SYN)       | 323.06   |
|  | 06/25/2024 |  | THE BRIDGE IG                               | INTERGROUPE 09696 The Bridge IG virtuel                            | 124      |
|  | 04/18/2024 |  | VIG                                         | INTERGROUPE De OA 90 Intergroupe virtuel                           | 188.83   |
|  | 04/26/2024 |  | R9 WHATS APP GC                             | INTERGROUPE R9 GCC                                                 | 1,086.00 |
|  | 04/18/2024 |  | COES                                        | INTERGROUPE RÉCURRENT 09659 12 étapes 4 Intergroupe virtuel du COE | 30       |
|  | 05/18/2024 |  | COES                                        | INTERGROUPE RÉCURRENT 09659 12 étapes 4 Intergroupe virtuel du COE | 30       |
|  | 06/18/2024 |  | COES                                        | INTERGROUPE RÉCURRENT 09659 12 étapes 4 Intergroupe virtuel du COE | 30       |
|  | 04/20/2024 |  | VIG                                         | INTERGROUPE RÉCURRENT 09661 L'intergroupe virtuel d'OA Intergroup  | 26.27    |

|  |            |  |      |                                                                      |       |
|--|------------|--|------|----------------------------------------------------------------------|-------|
|  | 05/20/2024 |  | VIG  | INTERGROUPE RÉCURRENT 09661<br>L'intergroupe virtuel d'OA Intergroup | 26.27 |
|  | 06/20/2024 |  | VIG  | INTERGROUPE RÉCURRENT 09661<br>L'intergroupe virtuel d'OA Intergroup | 26.27 |
|  | 07/18/2024 |  | COES | SB-09659 12 Steps 4 COE's Virtual<br>Intergroup-----                 | 30    |
|  | 08/18/2024 |  | COES | SB-09659 12 Steps 4 COE's Virtual<br>Intergroup-----                 | 30    |
|  | 09/18/2024 |  | COES | SB-09659 12 Steps 4 COE's Virtual<br>Intergroup-----                 | 30    |
|  | 10/18/2024 |  | COES | SB-09659 12 Steps 4 COE's Virtual<br>Intergroup-----                 | 30    |
|  | 11/18/2024 |  | COES | SB-09659 12 Steps 4 COE's Virtual<br>Intergroup-----                 | 30    |
|  | 12/18/2024 |  | COES | SB-09659 12 Steps 4 COE's Virtual<br>Intergroup-----                 | 30    |
|  | 07/20/2024 |  | VIG  | SB-09661 L'intergroupe virtuel d'OA<br>Intergroup-----               | 26.27 |
|  | 07/26/2024 |  | VIG  | SB-09661 L'intergroupe virtuel d'OA<br>Intergroup-----               | 5.52  |
|  | 08/20/2024 |  | VIG  | SB-09661 L'intergroupe virtuel d'OA<br>Intergroup-----               | 26.27 |

|  |            |  |     |                                                        |        |
|--|------------|--|-----|--------------------------------------------------------|--------|
|  | 08/25/2024 |  | VIG | SB-09661 L'intergroupe virtuel d'OA<br>Intergroup----- | 5.52   |
|  | 08/26/2024 |  | VIG | SB-09661 L'intergroupe virtuel d'OA<br>Intergroup----- | 5.52   |
|  | 09/20/2024 |  | VIG | SB-09661 L'intergroupe virtuel d'OA<br>Intergroup----- | 26.27  |
|  | 09/26/2024 |  | VIG | SB-09661 L'intergroupe virtuel d'OA<br>Intergroup----- | 5.52   |
|  | 10/20/2024 |  | VIG | SB-09661 L'intergroupe virtuel d'OA<br>Intergroup----- | 26.27  |
|  | 10/26/2024 |  | VIG | SB-09661 L'intergroupe virtuel d'OA<br>Intergroup----- | 5.52   |
|  | 11/20/2024 |  | VIG | SB-09661 L'intergroupe virtuel d'OA<br>Intergroup----- | 26.27  |
|  | 11/26/2024 |  | VIG | SB-09661 L'intergroupe virtuel d'OA<br>Intergroup----- | 5.52   |
|  | 12/07/2024 |  | VIG | SB-09661 L'intergroupe virtuel d'OA<br>Intergroup----- | 104.42 |
|  | 12/20/2024 |  | VIG | SB-09661 L'intergroupe virtuel d'OA<br>Intergroup----- | 26.27  |
|  | 12/26/2024 |  | VIG | SB-09661 L'intergroupe virtuel d'OA<br>Intergroup----- | 5.52   |

|  |            |  |                                   |                                                             |        |
|--|------------|--|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------|--------|
|  | 07/31/2024 |  | EBONY                             | SB-09662 Ebony Overeaters Anonymous Virtual Intergroup----- | 20.92  |
|  | 09/30/2024 |  | EBONY                             | SB-09662 Ebony Overeaters Anonymous Virtual Intergroup----- | 23.41  |
|  | 12/14/2024 |  | EBONY                             | SB-09662 Ebony Overeaters Anonymous Virtual Intergroup----- | 25.22  |
|  | 11/23/2024 |  | PIEDS                             | SB-09670 OA Foot Steps Virtual Intergroup-----              | 5.52   |
|  | 12/23/2024 |  | PIEDS                             | SB-09670 OA Foot Steps Virtual Intergroup-----              | 5.52   |
|  | 08/11/2024 |  | 09672 L'Intergroupe masculin d'OA | SB-09672 Intergroupe virtuel masculin d'OA (MIGOA) -----    | 104.42 |
|  | 08/15/2024 |  | 09672 L'Intergroupe masculin d'OA | SB-09672 Intergroupe virtuel masculin d'OA (MIGOA) -----    | 52.37  |
|  | 09/09/2024 |  | 09672 L'Intergroupe masculin d'OA | SB-09672 Intergroupe virtuel masculin d'OA (MIGOA) -----    | 52.37  |
|  | 12/09/2024 |  | 09672 L'Intergroupe masculin d'OA | SB-09672 Intergroupe virtuel masculin d'OA (MIGOA) -----    | 172.1  |
|  | 09/10/2024 |  | THE BRIDGE IG                     | SB-09674 BIPOC Virtual IG-----                              | 78.66  |
|  | 08/25/2024 |  | 09687 Une solution virtuelle IG   | SB-09687 Une solution virtuelle IG-----                     | 104.42 |
|  | 08/25/2024 |  | THE BRIDGE IG                     | SB-09696 The Bridge Virtual IG-----                         | 5      |

|  |            |  |                                |                                                                                                                                                                                         |          |
|--|------------|--|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
|  | 08/28/2024 |  | THE BRIDGE IG                  | SB-09696 The Bridge Virtual IG——                                                                                                                                                        | 1,000.00 |
|  | 12/11/2024 |  | THE BRIDGE IG                  | SB-09696 The Bridge Virtual IG——                                                                                                                                                        | 350      |
|  | 09/09/2024 |  | CONSEIL DU SERVICE<br>SÉCULIER | CORPS DE SERVICE - Le SSB d'OA a versé<br>1000 \$ en guise de remboursement partiel des<br>1807 \$ investis par OA-VR. Merci de notre part<br>à tous, Dee, trésorière de la SSB. CC Jim | 1,000.00 |
|  | 09/24/2024 |  | VIG                            | SERVICE BODY-Intergroup 09661 The<br>Virtual IG of OA                                                                                                                                   | 2,800.00 |
|  | 12/10/2024 |  | PIEDS                          | SERVICE BODY-OA Foot Steps VIG #09670                                                                                                                                                   | 862.3    |
|  | 09/05/2024 |  | OAUKB                          | CORPS DE SERVICE-OAUKB 7e<br>La tradition                                                                                                                                               | 926.54   |
|  | 11/08/2024 |  | OAUKB                          | SERVICE BODY-OAUKB DONATION 09676                                                                                                                                                       | 940.38   |
|  | 07/04/2024 |  | OAUKB                          | Au nom de 09676 OA Virtual IG UK Europe &<br>Beyond of OA (OAUKB). Merci de continuer<br>à transmettre le message.                                                                      | 4,217.19 |

|                                                                |            |  |                    |                                                                                                               |                    |
|----------------------------------------------------------------|------------|--|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
|                                                                | 12/09/2024 |  | COMMENT            | DEUX HEURES OAHOW<br>(HVIG)VBKOFAMERICA MOBILE 12/09<br>XXXXX23641 DÉPÔT<br>*MOBILE NM                        | 2,400.00           |
|                                                                | 03/07/2024 |  | OAUKB              | Trésorier OAUKB 7ème Tradition<br>-Merci pour votre service continu au nom de<br>l'Intergroupe OAUKB (09676). | 341.03             |
|                                                                | 01/02/2024 |  | COMMENT            | UNITED CHARITABLE CK BKOFAMERICA<br>MOBILE 12/31 XXXXX32473 DEPOSIT<br>*MOBILE NM                             | 1,800.00           |
|                                                                | 02/15/2024 |  | VIG                | de l'intergroupe virtuel                                                                                      | 246.98             |
| <b>Total pour<br/>INTERGROUPE/ORGANE<br/>S DE SERVICE - VR</b> |            |  |                    |                                                                                                               | <b>\$26,196.91</b> |
| <b>RÉUNIONS /<br/>GROUPE</b>                                   |            |  |                    |                                                                                                               |                    |
|                                                                | 03/29/2024 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | #42499/Chelsea Mens OA                                                                                        | 6                  |
|                                                                | 02/25/2024 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | #45499/Chelsea Mens OA                                                                                        | 12                 |
|                                                                | 01/16/2024 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | #45499 Chelsea Mens OA                                                                                        | 13                 |

|  |            |  |                           |                                                                                                                            |       |
|--|------------|--|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
|  | 03/28/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS       | 20\$ au lundi 10h #55003 20\$ au mardi 9h30 #55245 20<br>Mercredi 10h #55244 \$60 TOTAL                                    | 60    |
|  | 02/29/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS       | 7ème Tradition pour février 2024 \$20 au lundi 10h #55003 \$20 au mardi 9h30 #55245 \$20<br>Mercredi 10h #55244 \$60 TOTAL | 60    |
|  | 01/01/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS       | 7ème tradition pour le MENS HOLIDAY MEETING New Years Day MIGOA                                                            | 5.52  |
|  | 06/17/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS       | Païement général Groupe de la Septième Tradition #88974 OA Foot Steps Lundi-vendredi 12h30 ET Pause déjeuner réunion       | 9.03  |
|  | 01/30/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS       | Numéro de groupe 88974                                                                                                     | 9.46  |
|  | 02/29/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS       | Groupe #88974                                                                                                              | 22.88 |
|  | 03/14/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS       | Groupe #88974                                                                                                              | 22.88 |
|  | 05/08/2024 |  | LA GUÉRISON DE LA RECHUTE | INTERGROUP Récupération de la rechute et 100 Lbers 7th Traditions                                                          | 30    |
|  | 06/08/2024 |  | LA GUÉRISON DE LA RECHUTE | INTERGROUP Récupération de la rechute et 100 Lbers 7th Traditions                                                          | 30    |

|  |            |  |                     |                                                                                                                                                                               |        |
|--|------------|--|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|  | 05/31/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE #45499/Chelsea Mens OA                                                                                                                                              | 17     |
|  | 06/29/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE #45499/Chelsea Mens OA                                                                                                                                              | 15     |
|  | 06/28/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE 20\$ au lundi #55003 20\$ au mardi 9h30<br>#55245 20 \$ Mercredi 10 heures<br>#55244                                                                                | 60     |
|  | 04/29/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE 25 \$ jusqu'au lundi 10 h 00<br>#55003 25 \$ jusqu'au mardi 9 h 30<br>#55245 20 \$ Mercredi 10 heures<br>#55244                                                     | 70     |
|  | 04/09/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | MEETING - Le nom du groupe : OA UK Men's Focus Zoom Meeting - Le jour et l'heure de la réunion : Mardi 20 heures, heure du Royaume-Uni - Numéro d'enregistrement OA : # 88918 | 156.49 |
|  | 08/31/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE -#45499/Chelsea Mens OA                                                                                                                                             | 15     |
|  | 10/26/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE -#45499/Chelsea Mens OA                                                                                                                                             | 10     |
|  | 12/30/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE -#45499/Chelsea Mens OA                                                                                                                                             | 10     |
|  | 08/02/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE -#45499/ChelseaMensOA                                                                                                                                               | 6      |
|  | 09/28/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE -#45499/ChelseaMensOA                                                                                                                                               | 19     |

|  |            |  |                     |                                                                                                                                               |        |
|--|------------|--|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|  | 11/26/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE -#45499/ChelseaMensOA                                                                                                               | 10     |
|  | 09/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE -20\$ au lundi #55003 20\$ au mardi 9h30<br>#55245 20 \$ Mercredi 10 heures<br>#55244 \$60 TOTAL                                    | 60     |
|  | 11/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE -20\$ au lundi #55003 20\$ au mardi 9h30<br>#55245 20 \$ Mercredi 10 heures<br>#55244 \$80 TOTAL                                    | 80     |
|  | 10/28/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE -20\$ au lundi #55003 25\$ au mardi 9h30<br>#55245 25 \$ Mercredi 10 h<br>#55244 \$70 TOTAL                                         | 70     |
|  | 12/30/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE - 7e Tradition : 25 \$ à Lundi 10 h 00 #55003 25 \$ à<br>Mardi 9h30 #55245 \$20<br>Mercredi 10h #55244 \$70 TOTAL                   | 70     |
|  | 10/04/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RÉUNION - 7e tradition contribution de<br>Weds Men's 100#++ , #89282                                                                          | 56     |
|  | 08/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | MEETING -Réunion de zoom sur les oiseaux précoces #88895 (comprend également les contributions de 88896, 88897, 88898, 88899), 800099, 89425) | 557.12 |

|  |            |  |                     |                                                                                                                                               |        |
|--|------------|--|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|  | 09/30/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | MEETING -Réunion de zoom sur les oiseaux précoces #88895 (comprend également les contributions de 88896, 88897, 88898, 88899), 800099, 89425) | 261.35 |
|  | 10/28/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | MEETING -Réunion de zoom sur les oiseaux précoces #88895 (comprend également les contributions de 88896, 88897, 88898, 88899), 800099, 89425) | 226.15 |
|  | 11/28/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | MEETING -Réunion de zoom sur les oiseaux précoces #88895 (comprend également les contributions de 88896, 88897, 88898, 88899), 800099, 89425) | 319.25 |
|  | 12/28/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | MEETING -Réunion de zoom sur les oiseaux précoces #88895 (comprend également les contributions de 88896, 88897, 88898, 88899), 800099, 89425) | 203.95 |
|  | 08/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RÉUNION - Groupe n° 88974                                                                                                                     | 6.46   |
|  | 10/29/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RÉUNION -Groupe n° 88989 Quotidien des femmes OA Contribution à la 7e tradition                                                               | 500    |
|  | 09/30/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RÉUNION - Groupe #88974                                                                                                                       | 6.37   |
|  | 11/14/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RÉUNION - Groupe no 88974 Septième Tradition                                                                                                  | 20.13  |

|  |            |  |                     |                                                                                                                                      |        |
|--|------------|--|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|  | 07/07/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RÉUNION - Numéro de réunion : 88989<br>Contribution de la 7e tradition                                                               | 500    |
|  | 11/19/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RÉUNION - Numéro de réunion : 89274                                                                                                  | 10     |
|  | 11/19/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE -Rencontre avec les<br>neurodiverses                                                                                       | 25     |
|  | 11/23/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RÉUNION -Sam Réunion de prière à deux voix                                                                                           | 5      |
|  | 07/18/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE - Septième Tradition du groupe<br>no 88974                                                                                 | 17.48  |
|  | 07/07/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RÉUNION - réunion 55146                                                                                                              | 5      |
|  | 06/24/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Rencontre avec la famille                                                                                                            | 121.15 |
|  | 05/26/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunir les familles après la réunion - Samedi<br>20h00 est - 89572                                                                   | 150    |
|  | 05/18/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | GROUPE DE RENCONTRE #88974                                                                                                           | 12.59  |
|  | 04/08/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | RENCONTRE Récupération de la rechute et<br>100 membres 7ème tradition                                                                | 30     |
|  | 11/08/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion——                                                                                                                            | 5.52   |
|  | 07/23/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Vendredi-10:00am-Mountain-8 9370-<br>Spécifique : Athée/Agnostique/Séculier-Accent<br>particulier : Athée/Agnostique/-89370 | 25     |

|  |            |  |                     |                                                                                                                                      |       |
|--|------------|--|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
|  | 08/23/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Vendredi-10:00am-Mountain-8 9370-<br>Spécifique : Athée/Agnostique/Séculier-Accent<br>particulier : Athée/Agnostique/-89370 | 25    |
|  | 09/23/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Vendredi-10:00am-Mountain-8 9370-<br>Spécifique : Athée/Agnostique/Séculier-Accent<br>particulier : Athée/Agnostique/-89370 | 25    |
|  | 10/23/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Vendredi-10:00am-Mountain-8 9370-<br>Spécifique : Athée/Agnostique/Séculier-Accent<br>particulier : Athée/Agnostique/-89370 | 25    |
|  | 11/23/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Vendredi-10:00am-Mountain-8 9370-<br>Spécifique : Athée/Agnostique/Séculier-Accent<br>particulier : Athée/Agnostique/-89370 | 25    |
|  | 12/23/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Vendredi-10:00am-Mountain-8 9370-<br>Spécifique : Athée/Agnostique/Séculier-Accent<br>particulier : Athée/Agnostique/-89370 | 25    |
|  | 07/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Vendredi-1800-Heure centrale-<br>89410-Bill<br>S-None-9681                                                                  | 26.34 |
|  | 08/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Vendredi-1800-Heure centrale-<br>89410-Bill<br>S-None-9681                                                                  | 26.34 |

|  |            |  |                     |                                                                                                    |        |
|--|------------|--|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|  | 09/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Vendredi-1800-Heure centrale-89410-Bill<br>S-None-9681                                    | 26.34  |
|  | 10/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Vendredi-1800-Heure centrale-89410-Bill<br>S-None-9681                                    | 26.34  |
|  | 11/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Vendredi-1800-Heure centrale-89410-Bill<br>S-None-9681                                    | 26.34  |
|  | 12/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Vendredi-1800-Heure centrale-89410-Bill<br>S-None-9681                                    | 26.34  |
|  | 12/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Vendredi-17h30-Central-88880-Gratitude-Virtual-88880                                      | 312.65 |
|  | 11/08/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Meeting--Friday-7:00-CENTRAL-890 24-BETTER<br>ENSEMBLE-ASDI-89024                                  | 5      |
|  | 12/16/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Lundi-10h30-Pacifique-8 9694-Aberdeen-Sea To Sky-89694                                    | 5.52   |
|  | 10/18/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Lundi-6h30-Est-800242 -<br>800248-Méditation matinale-Intergroupe virtuel-800242 - 800248 | 96.47  |

|  |            |  |                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |        |
|--|------------|--|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|  | 07/17/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion - lundi 18 h 30<br>AM-eastern-800242-800248-Morning<br>Meditation-Virtual<br>Intergroup-800242-800248                                                                                                                                                                                                                 | 243.68 |
|  | 08/28/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Lundi-7:00-BST-Réunion early bird<br>zoom #88895 (inclut aussi les contributions<br>de 88896, 88897, 88898, 88899, 800099),<br>89425)-Oiseau précoce (tous les jours<br>réunion)-OAUKEB- Early Bird zoom meeting<br>#88895 (comprend également les contributions<br>de 88896, 88897,<br>88898, 88899, 800099, 89425) | 209    |
|  | 11/28/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Lundi-7h15-EST-8892 6-OA 7h15<br>Grand NY<br>Metro-VIG-88926                                                                                                                                                                                                                                                         | 26.34  |
|  | 12/28/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Lundi-7h15-EST-8892 6-OA 7h15<br>Grand NY<br>Metro-VIG-88926                                                                                                                                                                                                                                                         | 26.34  |
|  | 08/02/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Lundi-21h-Est-5513 1-100 pounders-<br>VIG d'OA-55131                                                                                                                                                                                                                                                                 | 64.97  |

|  |            |  |                     |                                                                                 |       |
|--|------------|--|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-------|
|  | 09/13/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Lundi-21h-Est-5513 1-100 pounders-VIG d'OA-55131                       | 47.46 |
|  | 07/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Meeting--Saturday-10:30 AM-Eastern-89539-Saturday Solutions-<br>Footsteps-89539 | 26.27 |
|  | 08/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Meeting--Saturday-10:30 AM-Eastern-89539-Saturday Solutions-<br>Footsteps-89539 | 26.27 |
|  | 09/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Meeting--Saturday-10:30 AM-Eastern-89539-Saturday Solutions-<br>Footsteps-89539 | 26.27 |
|  | 10/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Meeting--Saturday-10:30 AM-Eastern-89539-Saturday Solutions-<br>Footsteps-89539 | 26.27 |
|  | 11/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Meeting--Saturday-10:30 AM-Eastern-89539-Saturday Solutions-<br>Footsteps-89539 | 26.27 |
|  | 12/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Meeting--Saturday-10:30 AM-Eastern-89539-Saturday Solutions-<br>Footsteps-89539 | 26.27 |
|  | 12/11/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--samedi-8h-EST-55544- OA<br>Rebuilding Relationships-Région 7-55544     | 31.55 |

|  |            |  |                     |                                                                                                                                           |        |
|--|------------|--|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|  | 07/11/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion - samedi 9h30<br>a.m.-mt.-53392-O.A.Saturday-CNMI- 53392                                                                          | 30     |
|  | 10/31/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--Samedi-9:45-Est-551 15-Pacific<br>Sunrise OA-Virtual Intergroup of OA-55115                                                      | 50     |
|  | 08/11/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--dimanche-18h00<br>PM-Central-89648-Men's Virtual IG of<br>Overeaters Anonymous-9672-89648                                        | 104.42 |
|  | 09/29/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--dimanche-7h00<br>PM-UK-801570-Sunday Night Serenity-<br>Région virtuelle-801570                                                  | 15     |
|  | 10/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--dimanche-7h00<br>PM-UK-801570-Sunday Night Serenity-<br>Région virtuelle-801570                                                  | 15     |
|  | 07/28/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--dimanche-830 AM-US Eastern-<br>89118-dimanche hommes-90-jour virtuel-<br>89118                                                   | 110    |
|  | 10/26/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--dimanche-9h00<br>AM-Eastern-800972-Rencontre mondiale de<br>méditation des hommes-Intergroupe virtuel des<br>hommes de OA-800972 | 105.33 |

|  |            |  |                     |                                                                                                        |        |
|--|------------|--|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|  | 12/07/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Meeting--Thursday-4:00 AM-CST-88818-Daily<br>Reprieve-Virtual Innergroup-88718                         | 104.42 |
|  | 07/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion - jeudi - 18h45<br>AM-Eastern-55036-Sunrise-Virtual-55036                                      | 25     |
|  | 08/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion - jeudi - 18h45<br>AM-Eastern-55036-Sunrise-Virtual-55036                                      | 25     |
|  | 09/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion - jeudi - 18h45<br>AM-Eastern-55036-Sunrise-Virtual-55036                                      | 25     |
|  | 10/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion - jeudi - 18h45<br>AM-Eastern-55036-Sunrise-Virtual-55036                                      | 25     |
|  | 11/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion - jeudi - 18h45<br>AM-Eastern-55036-Sunrise-Virtual-55036                                      | 25     |
|  | 12/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion - jeudi - 18h45<br>AM-Eastern-55036-Sunrise-Virtual-55036                                      | 15     |
|  | 10/29/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion - jeudi - 19h15<br>PM-PST-89139-Le jeudi soir des hommes-MIGOA-Le jeudi soir des hommes #89139 | 281.05 |

|  |            |  |                     |                                                                                                                                                                |          |
|--|------------|--|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
|  | 12/31/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Meeting--Thursday-8:00-Eastern-800 467-Bridge-Virtual-800467                                                                                                   | 1,000.00 |
|  | 10/08/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion - mardi 13 - HEURE CENTRALE - 9693 - Pour changer IG en solo aujourd'hui - Vpc ig-9693                                                                 | 26.34    |
|  | 09/10/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion - mardi 19h30 - BST-8893 7-OA Les mardis du CEP<br>UK-BIPOC-88937                                                                                      | 14.8     |
|  | 12/16/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion--mercredi-19h-EDT-8928 2-Men's 100 pounder++-MIGOA-89282                                                                                               | 22.7     |
|  | 05/28/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe Lundi 07:00 - Tous les jours BST 88895 (comprend également les contributions de 88896, 88897, 88898, 88899, 800099, 89425) Début Oiseaux OAUKEB | 654.9    |
|  | 04/29/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe Lundi 6h30 (heure de l'Est) 800242-248 OA Meditation Meeting Virtual IG                                                                         | 318.88   |
|  | 06/21/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe Samedi 8:30-10:30AM CST 800387 OUR RECOVERY CIRCLE OA HOW PHONE MEETINGS                                                                        | 300      |

|  |            |  |                     |                                                                                                                                                       |       |
|--|------------|--|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
|  | 05/21/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe Dimanche 10:30am Heure d'été britannique 52721 Dimanche Soho Big Book study none                                                       | 52.37 |
|  | 06/30/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe Dimanche 3:30 Pacific #89042 Sunday OA WLS Virtual Region                                                                              | 79.24 |
|  | 04/18/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe Mercredi 19h00 Réunion centrale No. de réunion : 800582 Réunion multiraciale Focus Aucune                                              | 151   |
|  | 06/26/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe Mercredi 19h EDT 89282 Hommes 100 pounder++ MIGO                                                                                       | 22    |
|  | 03/31/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe Lundi 20h00 Pacifique 89080 Pacific Newcomers 90 jours Intergroupe virtuel 89080                                                       | 40    |
|  | 04/23/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe RECURRENT Vendredi 10:00am Mountain 89370 Thème spécifique : Athée/Agnostique/Séculier Objectif spécifique : Athée/Agnostique/Séculier | 25    |
|  | 05/23/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe RECURRENT Vendredi 10:00am Mountain 89370 Thème spécifique : Athée/Agnostique/Séculier Objectif spécifique : Athée/Agnostique/Séculier | 25    |

|  |            |  |                     |                                                                                                                                                                |       |
|--|------------|--|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
|  | 06/23/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe RECURRENT Vendredi<br>10:00am Mountain 89370 Thème spécifique :<br>Athée/Agnostique/Séculier Objectif spécifique :<br>Athée/Agnostique/Séculier | 25    |
|  | 04/26/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe RECURRENT Vendredi 1800<br>Heure d'été centrale 89410 Bill S Aucun                                                                              | 26.34 |
|  | 05/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe RECURRENT Vendredi 1800<br>Heure d'été centrale 89410 Bill S Aucun                                                                              | 26.34 |
|  | 06/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe RECURRENT Vendredi 1800<br>Heure d'été centrale 89410 Bill S Aucun                                                                              | 26.34 |
|  | 04/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe RÉCURRENT Samedi 10h30<br>Est 89539 Samedi Solutions Footsteps                                                                                  | 26.27 |
|  | 05/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe RECURRENT Samedi 10h30<br>Est 89539 Samedi Solutions Footsteps                                                                                  | 26.27 |
|  | 06/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe RECURRENT Samedi 10h30<br>Est 89539 Samedi Solutions Footsteps                                                                                  | 26.27 |

|  |            |  |                     |                                                                                                      |       |
|--|------------|--|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
|  | 04/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe RÉCURRENT Jeudi 6:45 AM Eastern 55036 Sunrise Virtual                                 | 25    |
|  | 05/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe RÉCURRENT Jeudi 6:45 AM Eastern 55036 Sunrise Virtual                                 | 25    |
|  | 06/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe RÉCURRENT Jeudi 6:45 AM Eastern 55036 Sunrise Virtual                                 | 25    |
|  | 01/20/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe Samedi 8h30-10h30 est 800387 Our Recovery Circle HVIG 800387                          | 226   |
|  | 03/15/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe Dimanche 3:30 Pacific 89042 OA Sunday WLS Virtual Unk. #89042 OA Dimanche WLS Virtuel | 46.7  |
|  | 01/10/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe Dimanche 7h est 800282 sunrise12 je ne sais pas 800282                                | 15.93 |
|  | 03/06/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe Dimanche 7h est 800282 sunrise12 je ne sais pas 800282                                | 21.13 |
|  | 03/31/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe Dimanche 830 AM Eastern 89118 Dimanche OA Hommes                                      | 80    |

|  |            |  |                     |                                                                                                                                                             |        |
|--|------------|--|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|  |            |  |                     | 90 jours Intergroupe virtuel WSO #89118                                                                                                                     |        |
|  | 03/24/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe Dimanche 830 EST 89652<br>Dimanche OA Mens Zoom sorry don't know<br>89652                                                                    | 234.57 |
|  | 01/02/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe Mardi 20h Est 88959 Réunion<br>des hommes gays du mardi soir MIGOA 88959                                                                     | 31.96  |
|  | 01/10/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/Groupe Mercredi 16:00 PST 89282<br>Mens 100++ MIGOA<br>89282                                                                                        | 38.6   |
|  | 02/07/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe Mercredi 16 heures Pacifique<br>89282 100++ Virtuel 89282                                                                                    | 247.5  |
|  | 02/23/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe récurrente Vendredi 10h00<br>Montagne 89370 Thème spécifique :<br>Athée/Agnostique/Séculier Objectif spécifique :<br>Athée/Agnostique/ 89370 | 25     |
|  | 03/23/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe récurrente Vendredi 10h00<br>Montagne 89370 Thème spécifique :<br>Athée/Agnostique/Séculier Objectif spécifique :<br>Athée/Agnostique/ 89370 | 25     |

|  |            |  |                     |                                                                                                   |        |
|--|------------|--|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|  | 01/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe récurrente Samedi 10h30<br>Est 89539 Samedi<br>Solutions Footsteps 89539           | 26.27  |
|  | 02/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe récurrente Samedi 10h30<br>Est 89539 Samedi<br>Solutions Footsteps 89539           | 26.27  |
|  | 03/03/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe récurrente Samedi 10h30<br>Est 89539 Samedi<br>Solutions Footsteps 89539           | 26.27  |
|  | 01/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe récurrente Jeudi 6h45 Est<br>55036 Sunrise<br>Virtuel 55036                        | 25     |
|  | 02/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe récurrente Jeudi 6h45 Est<br>55036 Sunrise<br>Virtuel 55036                        | 25     |
|  | 03/27/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Réunion/groupe récurrente Jeudi 6h45 Est<br>55036 Sunrise<br>Virtuel 55036                        | 25     |
|  | 01/29/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | OA MEDITATION MTGS # 800242-<br>248 BKOFAMERICA MOBILE 01/29<br>XXXXXX26484 DEPOSIT *MOBILE<br>NM | 334.86 |

|                                      |            |  |                     |                                                                                  |                    |
|--------------------------------------|------------|--|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
|                                      | 01/08/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Récupération de la rechute et 100 Lbers 7th Traditions                           | 30                 |
|                                      | 02/08/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Récupération de la rechute et 100 Lbers 7th Traditions                           | 30                 |
|                                      | 03/08/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | Récupération de la rechute et 100 Lbers 7th Traditions                           | 30                 |
|                                      | 12/21/2024 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | SB-09669 90 Day Phone Meeting Virtual Intergroup-----                            | 575                |
| <b>Total pour RÉUNIONS / GROUPES</b> |            |  |                     |                                                                                  | <b>\$11,613.76</b> |
| <b>ATELIERS</b>                      |            |  |                     |                                                                                  |                    |
|                                      | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL          | Individuel - atelier - Atelier d'aujourd'hui-----                                | 5.52               |
|                                      | 12/09/2024 |  | INDIVIDUEL          | Individuel - atelier - Atelier d'aujourd'hui-----                                | 5.52               |
|                                      | 10/31/2024 |  | INDIVIDUEL          | Individuel - atelier-Douze étapes à l'intérieur des ateliers électroniques ----- | 5.52               |
|                                      | 12/01/2024 |  | INDIVIDUEL          | Individuel - atelier-Douze étapes à l'intérieur des ateliers électroniques ----- | 5.52               |
|                                      | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL          | Individu - Atelier d'aujourd'hui-----                                            | 10                 |
|                                      | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL          | Individu - Atelier d'aujourd'hui-----                                            | 5.52               |

|  |            |  |            |                                    |       |
|--|------------|--|------------|------------------------------------|-------|
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5     |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5     |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 10.72 |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 10.72 |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5     |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5     |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5     |

|  |            |  |            |                                    |       |
|--|------------|--|------------|------------------------------------|-------|
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5     |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5     |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5     |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 10.72 |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 10    |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5     |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5     |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui—— | 5     |

|  |            |  |            |                                                               |       |
|--|------------|--|------------|---------------------------------------------------------------|-------|
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui——                            | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui——                            | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui——                            | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui——                            | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui——                            | 5.52  |
|  | 11/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui——                            | 5     |
|  | 11/10/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui——                            | 5     |
|  | 11/20/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui——                            | 5.52  |
|  | 11/21/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui——                            | 10.72 |
|  | 12/11/2024 |  | INDIVIDUEL | Individu - Atelier d'aujourd'hui——                            | 75    |
|  | 07/05/2024 |  | INDIVIDUEL | Individuel-Douze étapes dans les ateliers électroniques ----- | 5.52  |
|  | 10/10/2024 |  | INDIVIDUEL | Individuel-Douze étapes dans les ateliers électroniques ----- | 5.52  |
|  | 10/31/2024 |  | INDIVIDUEL | Individuel-Douze étapes dans les ateliers électroniques ----- | 25    |
|  | 11/20/2024 |  | INDIVIDUEL | Individuel-Douze étapes dans les ateliers électroniques ----- | 100   |

|  |            |  |            |                                                                               |       |
|--|------------|--|------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------|
|  | 11/25/2024 |  | INDIVIDUEL | Individuel-Douze étapes dans les ateliers électroniques -----                 | 10    |
|  | 12/11/2024 |  | INDIVIDUEL | Individuel-Douze étapes dans les ateliers électroniques -----                 | 37.79 |
|  | 12/14/2024 |  | INDIVIDUEL | Individuel-Douze étapes dans les ateliers électroniques -----                 | 52.37 |
|  | 12/18/2024 |  | INDIVIDUEL | Individuel-Douze étapes dans les ateliers électroniques -----                 | 26.34 |
|  | 07/27/2024 |  | INDIVIDUEL | Série d'ateliers électroniques pour les particuliers - 4e samedi du mois----- | 5.52  |
|  | 05/23/2024 |  |            | ATELIER Atelier sur le parrainage avec Harlan G, 19 mai                       | 5.19  |
|  | 10/11/2024 |  | INDIVIDUEL | ATELIER Atelier en 12 étapes                                                  | 85    |
|  | 10/18/2024 |  | INDIVIDUEL | ATELIER - Étude par étapes Mercredi 2 heures                                  | 51.95 |
|  | 08/25/2024 |  | INDIVIDUEL | ATELIER - L'entretien avec l'Intergroupe The Bridge                           | 10    |
|  | 10/10/2024 |  | INDIVIDUEL | ATELIER-atelier                                                               | 25    |
|  | 05/19/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier                                                                       | 21.13 |
|  | 05/25/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier                                                                       | 86.1  |
|  | 06/02/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier                                                                       | 47.16 |
|  | 06/09/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier                                                                       | 5.52  |

|  |            |  |            |                   |       |
|--|------------|--|------------|-------------------|-------|
|  | 04/07/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 20    |
|  | 04/13/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 20    |
|  | 04/13/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 52.37 |
|  | 04/19/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 5.5   |
|  | 04/30/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 25    |
|  | 04/30/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 5     |
|  | 05/07/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 20    |
|  | 05/13/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 52.37 |
|  | 05/13/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 20    |
|  | 05/19/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 5.5   |
|  | 05/30/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 5     |
|  | 05/31/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 25    |
|  | 06/07/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 20    |
|  | 06/13/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 20    |
|  | 06/19/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 5.5   |
|  | 06/30/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 5     |
|  | 06/30/2024 |  | INDIVIDUEL | Atelier RÉCURRENT | 25    |

|                                                   |            |  |                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                    |
|---------------------------------------------------|------------|--|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
|                                                   | 12/31/2024 |  | INTERGROUPE<br>OCÉAN ET BAIE | <p>Pour l'atelier de prière à double sens du 9 novembre, nous avons convenu de partager la tradition du net 7th avec l'Intergroupe de l'océan et de la baie.</p> <p>Total collecté : 249,64</p> <p>Frais d'interprétation 91,00</p> <p>Septième tradition nette 158.64</p> <p>Paiement à l'Intergroupe Ocean and Bay : 79.32</p> <p>L'atelier a eu lieu le 11/9. Nous avons reçu une charge de la part d'upwork le 11/12 pour Toutes les autres dépenses d'interprétation portent des dates différentes.</p> | -79.32             |
| <b>Total pour<br/>ATELIERS</b>                    |            |  |                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>\$1,214.47</b>  |
| <b>Total pour<br/>CONTRIBUTIONS</b>               |            |  |                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>\$56,054.05</b> |
| <b>Total pour<br/>CONVENTION<br/>INSCRIPTIONS</b> |            |  |                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>\$19,549.93</b> |

|                                                              |  |  |  |  |                    |
|--------------------------------------------------------------|--|--|--|--|--------------------|
| <b>AIDEZ LE FONDS À<br/>TRANSMETTRE MESSAGE</b>              |  |  |  |  |                    |
| <b>Total pour HELP<br/>CARRY THE<br/>FONDS DE MESSAGERIE</b> |  |  |  |  | <b>\$591.22</b>    |
| <b>TOTAL</b>                                                 |  |  |  |  | <b>\$76,195.20</b> |
|                                                              |  |  |  |  |                    |
|                                                              |  |  |  |  |                    |
| Monday, Apr 07, 2025 02:21:43 AM GMT-7 - Cash Basis          |  |  |  |  |                    |

# **Budget vs. Réalisations VR Budget 2025 amendé et approuvé 11-16- 24**

| Janvier - décembre 2025                              |                     |                     |                      |
|------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| LES RECETTES ET LES DÉPENSES RÉELLES PAR<br>03-31-25 |                     |                     |                      |
|                                                      | Total               |                     |                      |
|                                                      | Réel                | Budget              | plus<br>Budget       |
| <b>Recettes</b>                                      |                     |                     |                      |
| TRÉSORERIE REPORTÉE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE            |                     | 0.00                | 0.00                 |
| CONTRIBUTIONS                                        |                     |                     | 0.00                 |
| APPEL ANNUEL                                         | 151.59              |                     | 151.59               |
| INDIVIDUS                                            | 2,952.50            | 12,000.00           | -9,047.50            |
| INDIVIDUS, RÉCURRENTS                                | 450.75              |                     | 450.75               |
| INTERGROUPES/ORGANISMES DE SERVICE                   |                     | 21,800.00           | -21,800.00           |
| INTERGROUPES/ORGANES DE SERVICE - VR                 | 2,882.58            |                     | 2,882.58             |
| RÉUNIONS / GROUPES                                   | \$ 2,367.79         | \$ 8,000.00         | -\$ 5,632.21         |
| ATELIERS                                             | 201.84              | 1,000.00            | -798.16              |
| <b>Total CONTRIBUTIONS</b>                           | <b>9,007.05</b>     | <b>42,800.00</b>    | <b>-33,792.95</b>    |
| INSCRIPTIONS À LA CONVENTION                         | \$ 15,841.72        | \$ 22,800.00        | -\$ 6,958.28         |
| COLLECTE DE FONDS/APPEL SPÉCIAL                      |                     | 18,000.00           | -18,000.00           |
| AIDEZ LE FONDS À TRANSMETTRE LE MESSAGE              | 112.87              | 3,000.00            | -2,887.13            |
| <b>Recettes totales</b>                              | <b>24,961.64</b>    | <b>86,600.00</b>    | <b>-61,638.36</b>    |
| <b>Marge brute</b>                                   | <b>\$ 24,961.64</b> | <b>\$ 86,600.00</b> | <b>-\$ 61,638.36</b> |
| <b>Dépenses</b>                                      |                     |                     |                      |
| OPÉRATIONS                                           |                     |                     | 0.00                 |
| FRAIS D'ASSEMBLAGE                                   | 500.00              | 1,000.00            | -500.00              |
| FRAIS DE CONTRIBUTION                                |                     | 3,000.00            | -3,000.00            |

|                                                 |                  |                  |                   |
|-------------------------------------------------|------------------|------------------|-------------------|
| FRAIS DE LA BOÎTE DE RÉCEPTION DES DONS         | 166.30           |                  | 166.30            |
| DROITS D'INSCRIPTION À LA CONVENTION            | 726.09           |                  | 726.09            |
| <b>Total FRAIS DE CONTRIBUTION</b>              | <b>892.39</b>    | <b>3,000.00</b>  | <b>-2,107.61</b>  |
| SITE DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE                   |                  | 5,000.00         | -5,000.00         |
| FRAIS DE DOSSIER, SOUSCRIPTIONS QUICKBOOKS      | 153.26           | 1,000.00         | -846.74           |
| ABONNEMENTS POUR LA CONFORMITÉ GDPR             | \$ 1,982.94      | \$ 4,000.00      | -\$ 2,017.06      |
| ESPACE DE TRAVAIL GOOGLE                        | 1,211.89         | 4,000.00         | -2,788.11         |
| ASSURANCE                                       | 9,183.93         | 9,500.00         | -316.07           |
| FRAIS DE TRANSACTIONS INTERNATIONALES           |                  | 50.00            | -50.00            |
| AFFRANCHISSEMENT ET BOÎTE AUX LETTRES           | 65.16            | 250.00           | -184.84           |
| TRAVAILLEURS DES SERVICES                       |                  | 3,500.00         | -3,500.00         |
| CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE WSBC   |                  | 500.00           | -500.00           |
| CHAIRE VR POUR L'OMS ET D'AUTRES RÉGIONS        |                  | 9,000.00         | -9,000.00         |
| CONTRIBUTIONS DES VR AU WSO                     | 500.00           | 2,000.00         | -1,500.00         |
| FRAIS D'INSCRIPTION / VOYAGE DU VR AU WSBC      | 249.00           | 300.00           | -51.00            |
| SITE WEB                                        | 1,628.73         | 3,000.00         | -1,371.27         |
| ZOOM                                            | 2,235.24         | 3,000.00         | -764.76           |
| <b>Total OPÉRATIONS</b>                         | <b>18,602.54</b> | <b>49,100.00</b> | <b>-30,497.46</b> |
| SENSIBILISATION                                 |                  |                  | \$ 0.00           |
| DÉPENSES DE LA CONVENTION                       | 2,872.16         | 8,000.00         | -5,127.84         |
| CONTENU NUMÉRIQUE                               | 95.64            | 1,000.00         | -904.36           |
| IGOR                                            |                  | 500.00           | -500.00           |
| INTERPRÉTATION                                  | 50.00            | 5,750.00         | -5,700.00         |
| TRADUCTION LINGUISTIQUE                         | 154.55           | 5,000.00         | -4,845.45         |
| LITTÉRATURE                                     |                  | 0.00             | 0.00              |
| PIPO PUBLIC INFORMATION PROF<br>SENSIBILISATION | 959.06           | 5,950.00         | -4,990.94         |
| AIDER À TRANSMETTRE LE MESSAGE - SOCIAL         | 2,376.41         | 3,000.00         | -623.59           |

|                                                           |                     |                     |                      |
|-----------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| <b>MEDIA</b>                                              |                     |                     |                      |
| <b>Total PIPO PUBLIC INFORMATION PROF SENSIBILISATION</b> | <b>\$ 3,335.47</b>  | <b>\$ 8,950.00</b>  | <b>-\$ 5,614.53</b>  |
| <b>BOURSES POUR LES NOUVEAUX INTERGROUPES</b>             |                     | 500.00              | -500.00              |
| <b>PROJETS SPÉCIAUX</b>                                   |                     | 2,000.00            | -2,000.00            |
| <b>TECH</b>                                               |                     | 1,000.00            | -1,000.00            |
| <b>DOUZE ÉTAPES À L'INTÉRIEUR (TSW)</b>                   |                     | 500.00              | -500.00              |
| <b>DÉPENSES DU COMITÉ DE L'ATELIER</b>                    | 210.00              | 0.00                | 210.00               |
| <b>BOURSES WSBC DSF POUR LES IGS</b>                      | \$ 1,498.99         | \$ 4,300.00         | -\$ 2,801.01         |
| <b>Total OUTREACH</b>                                     | <b>\$ 8,216.81</b>  | <b>\$ 37,500.00</b> | <b>-\$ 29,283.19</b> |
| <b>Dépenses totales</b>                                   | <b>\$ 26,819.35</b> | <b>\$ 86,600.00</b> | <b>-\$ 59,780.65</b> |
| <b>Recettes nettes d'exploitation</b>                     | <b>-1,857.71</b>    | <b>0.00</b>         | <b>-1,857.71</b>     |
| <b>Autres recettes</b>                                    |                     |                     |                      |
| <b>INTÉRÊTS PERÇUS</b>                                    | 0.53                |                     | 0.53                 |
| <b>Total des autres recettes</b>                          | <b>\$ 0.53</b>      | <b>\$ 0.00</b>      | <b>\$ 0.53</b>       |
| <b>Net Autres recettes</b>                                | <b>\$ 0.53</b>      | <b>\$ 0.00</b>      | <b>\$ 0.53</b>       |
| <b>Recettes nettes</b>                                    | <b>-\$ 1,857.18</b> | <b>\$ 0.00</b>      | <b>-\$ 1,857.18</b>  |
|                                                           |                     |                     |                      |
|                                                           |                     |                     |                      |
|                                                           |                     |                     |                      |
| Monday, Apr 07, 2025 02:26:46 AM GMT-7 - Cash Basis       |                     |                     |                      |

## 2025 Q1 Contribution Détails

| DÉTAILS DES CONTRIBUTIONS, DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE     |            |               |      |                                                              |                   |
|-----------------------------------------------------------|------------|---------------|------|--------------------------------------------------------------|-------------------|
| Janvier - mars 2025                                       |            |               |      |                                                              |                   |
|                                                           | Date       | Numér<br>ique | Nom  | Mémo/Description                                             | Montant           |
| <b>CONTRIBUTIONS</b>                                      |            |               |      |                                                              |                   |
| <b>Total pour l'APPEL<br/>ANNUEL</b>                      |            |               |      |                                                              | <b>\$151.59</b>   |
| <b>Total pour les INDIVIDUS<br/>INDIVIDUS, RÉCURRENTS</b> |            |               |      |                                                              | <b>\$2,952.50</b> |
| <b>Total pour INDIVIDUS,<br/>RÉCURRENTS</b>               |            |               |      |                                                              | <b>\$450.75</b>   |
| <b>INTERGROUPE/SERVICE<br/>BODIES - VR</b>                |            |               |      |                                                              |                   |
|                                                           | 01/18/2025 |               | COES | 09659 12 étapes 4 COE's Intergroupe virtuel<br>RECURRING     | 30                |
|                                                           | 02/18/2025 |               | COES | 09659 12 étapes 4 COE's Intergroupe virtuel<br>RECURRING     | 30                |
|                                                           | 03/18/2025 |               | COES | 09659 12 étapes 4 COE's Intergroupe virtuel<br>RECURRING     | 30                |
|                                                           | 01/19/2025 |               | VIG  | 09661 L'Intergroupe virtuel de l'Intergroupe OA              | 500               |
|                                                           | 03/01/2025 |               | VIG  | 09661 L'Intergroupe virtuel de l'Intergroupe OA              | 52.37             |
|                                                           | 01/20/2025 |               | VIG  | 09661 L'Intergroupe virtuel de l'Intergroupe OA<br>RECURRING | 26.27             |

|  |            |  |                                    |                                                                                                        |       |
|--|------------|--|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
|  | 01/26/2025 |  | VIG                                | 09661 L'Intergroupe virtuel de l'Intergroupe OA RECURRING                                              | 5.52  |
|  | 02/20/2025 |  | VIG                                | 09661 L'Intergroupe virtuel de l'Intergroupe OA RECURRING                                              | 26.27 |
|  | 02/26/2025 |  | VIG                                | 09661 L'Intergroupe virtuel de l'Intergroupe OA RECURRING                                              | 5.52  |
|  | 03/20/2025 |  | VIG                                | 09661 L'Intergroupe virtuel de l'Intergroupe OA RECURRING                                              | 26.27 |
|  | 03/26/2025 |  | VIG                                | 09661 L'Intergroupe virtuel de l'Intergroupe OA RECURRING                                              | 5.52  |
|  | 02/04/2025 |  | EBONY                              | 09662 Ebony Overeaters Anonymous Virtual Intergroup (Intergroupe virtuel d'Ebony Overeaters Anonymous) | 25.6  |
|  | 03/31/2025 |  | EBONY                              | 09662 Ebony Overeaters Anonymous Virtual Intergroup (Intergroupe virtuel d'Ebony Overeaters Anonymous) | 25.92 |
|  | 01/12/2025 |  | 09672 Le Intergroupe masculin d'OA | 09672 Intergroupe virtuel masculin d'OA (MIGOA)                                                        | 52.37 |
|  | 01/13/2025 |  | 09672 Le Intergroupe masculin d'OA | 09672 Intergroupe virtuel masculin d'OA (MIGOA)                                                        | 41.96 |
|  | 02/15/2025 |  | 09672 Le Intergroupe masculin d'OA | 09672 Intergroupe virtuel masculin d'OA (MIGOA)                                                        | 55.49 |
|  | 01/02/2025 |  | BIPOC                              | 09674 BIPOC Virtual IG                                                                                 | 43.5  |

|                                                                |            |  |                                                            |                                                                                                                       |                   |
|----------------------------------------------------------------|------------|--|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
|                                                                | 02/03/2025 |  | 09687 Hay Una Solucion Virtual (Une solution virtuelle) IG | 09687 Une solution virtuelle IG                                                                                       | 150               |
|                                                                | 01/13/2025 |  | COMMENT                                                    | OAHOW VIG BKOFAMERICA MOBILE 01/12<br>XXXXX87041 DEPOSIT *MOBILE NM                                                   | 1,750.00          |
| <b>Total pour<br/>INTERGROUPES/ORGANES DE<br/>SERVICE - VR</b> |            |  |                                                            |                                                                                                                       | <b>\$2,882.58</b> |
| <b>RÉUNIONS / GROUPES</b>                                      |            |  |                                                            |                                                                                                                       |                   |
|                                                                | 01/28/2025 |  | GROUPES DE<br>RÉUNIONS                                     | Réunion de zoom Early Bird #88895 (comprend également les contributions de 88896, 88897, 88898, 88899, 800099, 89425) | 179.69            |
|                                                                | 02/28/2025 |  | GROUPES DE<br>RÉUNIONS                                     | Réunion zoom Early Bird #88895 (comprend également les contributions de 88896, 88897, 88898, 88899, 800099, 89425)    | 307.51            |
|                                                                | 01/27/2025 |  | GROUPES DE<br>RÉUNIONS                                     | GROUPE #45499/Chelsea Mens OA                                                                                         | 12                |
|                                                                | 02/28/2025 |  | GROUPES DE<br>RÉUNIONS                                     | GROUPE #45499/Chelsea Mens OA                                                                                         | 50                |
|                                                                | 03/29/2025 |  | GROUPES DE<br>RÉUNIONS                                     | GROUPE #45499/Chelsea MensOA                                                                                          | 40                |
|                                                                | 03/04/2025 |  | GROUPES DE<br>RÉUNIONS                                     | GROUPE #55513                                                                                                         | 186               |

|  |            |  |                     |                                                                                                                                                 |       |
|--|------------|--|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
|  | 01/28/2025 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | <p>GRUPE 15\$ au lundi 10h #55003 15\$ au mardi 9h30 #55245 20</p> <p>Mercredi 10h #55244 \$50 TOTAL</p>                                        | 50    |
|  | 03/19/2025 |  |                     | <p>LE CHÈQUE DU GROUPE 55607 S'ÉLEVAIT À 208,00 \$,</p> <p>CECI EST 1/3 Ajustements de la banque</p>                                            | 108   |
|  | 03/19/2025 |  |                     | <p>LE CHÈQUE DU GROUPE 55607 S'ÉLEVAIT À 208,00 \$,</p> <p>CECI EST 1/3 Ajustements de la banque</p>                                            | 95    |
|  | 03/19/2025 |  |                     | <p>LE CHÈQUE DU GROUPE 55607 S'ÉLEVAIT À 208,00 \$,</p> <p>CECI EST 1/3 Ajustements bancaires</p>                                               | 5     |
|  | 01/27/2025 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | GRUPE 7ème Tradition de la réunion n° 39196                                                                                                     | 89.45 |
|  | 03/01/2025 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | <p>GRUPE 7ème Tradition : 20\$ au lundi 10h #55003 20\$ au mardi 9h30 #55245 20\$ au mercredi 10h #55244</p> <p>60 \$ TOTAL ! Eva</p>           | 60    |
|  | 01/23/2025 |  | GROUPES DE RÉUNIONS | <p>GRUPE Vendredi 10h00 Montagne 89370 Thème spécifique : Athée/Agnostique/Séculier Objectif spécifique : Athée/Agnostique/ 89370 RÉCURRENT</p> | 25    |

|  |            |  |                    |                                                                                                                                           |        |
|--|------------|--|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|  | 02/23/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Vendredi 10h00 Montagne 89370 Thème spécifique : Athée/Agnostique/Séculier Objectif spécifique : Athée/Agnostique/ 89370 RÉCURRENT | 25     |
|  | 03/23/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Vendredi 10h00 Montagne 89370 Thème spécifique : Athée/Agnostique/Séculier Objectif spécifique : Athée/Agnostique/ 89370 RÉCURRENT | 25     |
|  | 01/27/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Vendredi 1800 Heure d'été 89410 Bill S Aucun 9681 RECURRING                                                                        | 26.34  |
|  | 02/27/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Vendredi 1800 Heure d'été 89410 Bill S Aucun 9681 RECURRING                                                                        | 26.34  |
|  | 03/27/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Vendredi 1800 Heure d'été 89410 Bill S Aucun 9681 RECURRING                                                                        | 26.34  |
|  | 01/20/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Lundi 6h30 (heure de l'Est) 800242 - 800248 Réunion de méditation quotidienne Intergroupe virtuel 800242 - 800248                  | 152.02 |
|  | 01/28/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Lundi 7:15am EST 88926 OA 7:15am Greater NY Metro VIG 88926 RECURRING                                                              | 26.34  |

|  |            |  |                    |                                                                                                |       |
|--|------------|--|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
|  | 02/03/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Lundi 7am GMT 9676 Early Bird ? 9676 RECURRING                                          | 20    |
|  | 03/03/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Lundi 7am GMT 9676 Early Bird ? 9676 RECURRING                                          | 20    |
|  | 01/03/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Samedi 10h30 Est 89539 Samedi Solutions Footsteps 89539 RECURRING                       | 26.27 |
|  | 02/03/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Samedi 10h30 Est 89539 Samedi Solutions Footsteps 89539 RECURRING                       | 26.27 |
|  | 03/03/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Samedi 10h30 Est 89539 Samedi Solutions Footsteps 89539 RECURRING                       | 26.27 |
|  | 03/29/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Samedi 8:00 heure des montagnes 89357 n/a OA 90 89357                                   | 430   |
|  | 01/12/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUP Dimanche 18h00 Central 89648 Men's Virtual IG of Overeaters Anonymous (MIGOA) 9672 89648 | 52.37 |
|  | 01/27/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Jeudi 6h45 Est 55036 Sunrise Virtual 55036 RECURRING                                    | 15    |

|                                     |            |  |                    |                                                             |                   |
|-------------------------------------|------------|--|--------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------|
|                                     | 02/27/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Jeudi 6h45 Est 55036 Sunrise Virtual 55036 RECURRING | 15                |
|                                     | 03/27/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | GROUPE Jeudi 6h45 Est 55036 Sunrise Virtual 55036 RECURRING | 15                |
|                                     | 01/10/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | Clôture du GROUPE Réunion du samedi à 9 heures              | 99                |
|                                     | 01/22/2025 |  | RÉUNIONS GROUPE    | Numéro de groupe 88974                                      | 1.96              |
|                                     | 01/22/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | Numéro de groupe 88974                                      | 15.62             |
|                                     | 01/08/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | Récupération de la rechute et 100 Lbers 7th Traditions      | 30                |
|                                     | 02/08/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | Récupération de la rechute et 100 Lbers 7th Traditions      | 30                |
|                                     | 03/08/2025 |  | GROUPE DE RÉUNIONS | Récupération de la rechute et 100 Lbers 7th Traditions      | 30                |
| <b>Total pour RÉUNIONS / GROUPE</b> |            |  |                    |                                                             | <b>\$2,367.79</b> |
| <b>ATELIERS</b>                     |            |  |                    |                                                             |                   |
|                                     | 01/28/2025 |  | INDIVIDUEL         | ATELIER                                                     | 100               |
|                                     | 01/29/2025 |  | INDIVIDUEL         | ATELIER                                                     | 58                |
|                                     | 02/04/2025 |  | INDIVIDUEL         | ATELIER                                                     | 10.72             |
|                                     | 01/01/2025 |  | INDIVIDUEL         | ATELIER RÉCURRENT                                           | 5.52              |
|                                     | 01/09/2025 |  | INDIVIDUEL         | ATELIER RÉCURRENT                                           | 5.52              |
|                                     | 02/01/2025 |  | INDIVIDUEL         | ATELIER RÉCURRENT                                           | 5.52              |

|                                                     |            |  |            |                   |                    |
|-----------------------------------------------------|------------|--|------------|-------------------|--------------------|
|                                                     | 02/09/2025 |  | INDIVIDUEL | ATELIER RÉCURRENT | 5.52               |
|                                                     | 03/01/2025 |  | INDIVIDUEL | ATELIER RÉCURRENT | 5.52               |
|                                                     | 03/09/2025 |  | INDIVIDUEL | ATELIER RÉCURRENT | 5.52               |
| <b>Total pour les ATELIERS</b>                      |            |  |            |                   | <b>\$201.84</b>    |
| <b>Total pour CONTRIBUTIONS</b>                     |            |  |            |                   | <b>\$9,007.05</b>  |
| <b>Total pour les INSCRIPTIONS AU CONGRÈS</b>       |            |  |            |                   | <b>\$15,841.72</b> |
| <b>Total pour le fonds HELP CARRY THE MESSAGE</b>   |            |  |            |                   | <b>\$112.87</b>    |
| <b>TOTAL</b>                                        |            |  |            |                   | <b>\$24,961.64</b> |
|                                                     |            |  |            |                   |                    |
|                                                     |            |  |            |                   |                    |
| Monday, Apr 07, 2025 02:29:43 AM GMT-7 - Cash Basis |            |  |            |                   |                    |

| <b>2025 CONVENTION PROFITS ET PERTES</b>                             |                     |
|----------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Toutes les dates</b>                                              |                     |
|                                                                      |                     |
|                                                                      | <b>Total</b>        |
| <b>Recettes</b>                                                      |                     |
| <b>INSCRIPTIONS À LA CONVENTION</b>                                  | 15,841.72           |
| <b>Recettes totales</b>                                              | <b>\$ 15,841.72</b> |
| <b>Marge brute</b>                                                   | <b>\$ 15,841.72</b> |
| <b>Dépenses</b>                                                      |                     |
| <b>OPÉRATIONS</b>                                                    |                     |
| <b>FRAIS DE CONTRIBUTION</b>                                         |                     |
| <b>DROITS D'INSCRIPTION À LA CONVENTION</b>                          | 706.28              |
| <b>Total FRAIS DE CONTRIBUTION</b>                                   | <b>\$ 706.28</b>    |
| <b>SITE WEB</b>                                                      | \$ 304.91           |
| <b>Total OPÉRATIONS</b>                                              | <b>1,011.19</b>     |
| <b>SENSIBILISATION</b>                                               |                     |
| <b>DÉPENSES DE LA CONVENTION</b>                                     | \$ 3,408.25         |
| <b>INFORMATION DU PUBLIC ET SENSIBILISATION DE L'OPHTALMOLOGISTE</b> |                     |
| <b>AIDER À FAIRE PASSER LE MESSAGE - MÉDIAS SOCIAUX</b>              | \$ 2,341.65         |
| <b>Total PIPO PUBLIC INFORMATION PROF SENSIBILISATION</b>            | <b>\$ 2,341.65</b>  |
| <b>Total OUTREACH</b>                                                | <b>5,749.90</b>     |
| <b>Dépenses totales</b>                                              | <b>\$6,761.09</b>   |
| <b>Recettes nettes d'exploitation</b>                                | <b>\$9,080.63</b>   |
| <b>Recettes nettes</b>                                               | <b>\$9,080.63</b>   |

## Administrateur

L'année a été très chargée et productive pour la région virtuelle et le conseil d'administration. L'une des plus grandes réalisations issues des efforts combinés de la RV et de la région 9 est que les documents commerciaux du Service mondial pour la conférence de cette année sont désormais disponibles dans plus de quatre-vingts langues.

Je préside également la commission "Unité et diversité" et, là encore, beaucoup de choses ont été accomplies. L'année dernière, la commission a organisé de nouvelles réunions dans de nombreux domaines sous-représentés et a tendu la main à la fraternité en encourageant l'acceptation et en rappelant aux groupes comment être plus accueillants. Certains d'entre vous se souviennent peut-être de l'atelier "Questions difficiles" créé l'année dernière. Cette année, nous avons poursuivi cette expérience sur la route. Nous avons visité des intergroupes et des organismes de service en leur montrant comment reproduire ce que nous avons fait et en les aidant à créer leurs propres communautés Unité et Diversité. C'est ainsi que nous avons mis au point un nouvel atelier intitulé "Renforcer la diversité dans les réunions et les organismes de service". Cet atelier, ainsi que l'atelier "Questions difficiles" ont depuis été scénarisés et sont maintenant en train d'être mis en ligne sur OA.org afin qu'ils puissent être reproduits par toute personne intéressée.

Le plus important a été la capacité du conseil d'administration à aller de l'avant avec la première convention des services mondiaux en neuf ans ! En tant que président du Comité Convention 2025, c'est là que j'ai une grande partie de mon attention.

Nous organisons une convention tous les cinq ans, mais deux d'entre elles ont dû être annulées à cause du COVID. est donc merveilleux que nous puissions enfin nous . La dernière convention a eu lieu en 2016. Cette année, il y aura plus de cinquante réunions en face-à-face, une salle de réunion séparée pour des thèmes spécifiques.

réunions, trois sessions générales, un banquet, une soirée dansante et de la camaraderie, de la camaraderie et encore de la camaraderie ! Si vous n'avez jamais assisté à une convention des services mondiaux d'OA, parlez-en à ceux qui l'ont fait. C'est une véritable explosion. Elles ne sont pas bon marché, c'est vrai, les prix ont augmenté partout. Mais il est possible de loger jusqu'à quatre personnes dans une chambre, et c'est comme les soirées pyjama que certains d'entre nous avaient lorsqu'ils étaient enfants. Et pour ceux d'entre nous qui sont dans la RV, c'est l'occasion de serrer dans nos bras des amis chers que nous n'avons rencontrés qu'en ligne. Nous vous invitons à lire les documents de la page suivante, à visionner la vidéo et à prévoir votre participation. Et que vous puissiez venir ou non, partagez ce matériel avec d'autres personnes ; aidez-nous à faire passer le message.

Merci beaucoup à tous.

Profitez de votre assemblée régionale virtuelle

Détails pour la Convention des services mondiaux

: <https://oa.org/world-service-convention/>

Overeaters Anonymous®

## CONVENTION WISDOM

OA is hosting a recovery Convention for the first time since 2016. Come, join hundreds of fellow members in celebrating OA recovery at a live, face-to-face event.

- The Convention is NOT a business event; it IS a recovery-focused global gathering.
- Open to all - members, newcomers, visitors, family, and friends.
- Over 50 OA meetings, great and varied topics.
- Three keynote speakers, several workshops.
- Dedicated rooms for specific focus meetings.
- Socializing and a chance to meet your virtual friends, in person.
- A real-life hug!
- Banquet and dance Saturday night!
- OA recovery will be rocking in Orlando.

*Welcome to Overeaters Anonymous.  
Welcome home!*



**Save the Date!**  
**August 21-23,**  
**2025**



To be kept up to date with the latest convention news, email  
**CONVENTIONINFO@OA.ORG**

# Section 7 : Rapports des comités

## Comité du règlement intérieur

Ce que nous avons accompli depuis la dernière Assemblée :

La commission du règlement intérieur s'est réunie à plusieurs reprises afin de préparer des motions pour l'assemblée de juin.

Les propositions de modification du règlement intérieur et des politiques et procédures du RV ont été soumises à l'Assemblée pour approbation.

Il y a eu une recommandation sur une modification du règlement concernant les motions amendées qui doivent être renvoyées à la commission pour un examen plus approfondi.

Que voulez-vous accomplir avant la prochaine Assemblée ?

Le comité du règlement intérieur continuera à se réunir pour traiter les questions soulevées lors de l'assemblée en vue d'une action ultérieure.

En outre, nous aimerions voir une plus grande participation au sein du comité. Un vice-président de la commission serait souhaitable.

Tout autre élément que vous souhaitez inclure dans votre rapport

Le coordinateur des données a informé le président de la commission des statuts qu'il y avait un problème avec la liste de distribution des courriels et que les membres de la commission ne recevaient pas de communication par courriel. Ce problème a été résolu.

## Comité de planification de la convention

Financier :

- TBA

Participants :

- TBA

Langues :

- **Interprétation en français, espagnol, grec, polonais, japonais, farsi, allemand et langue des signes américaine.**
- Les ateliers ont été organisés en anglais, en français et en espagnol.
- Les conférences ont été présentées en anglais, en espagnol et en français.
- Les réunions pour les nouveaux arrivants ont eu lieu en anglais, en français, en espagnol et en grec.

Sessions :

- **Thème : Il y a une solution ! "*Feuille de route pour le rétablissement***
- **(5) pistes simultanées avec plus de 80 sessions - (1) Webinar pour les Keynotes, (2) Open Speaker Sessions, (3) Steps, (4) Workshops including entertainment and gratitude's, (5) Newcomer Center.**
- (6) Conférenciers principaux Durée 1 heure
- (12) Réunions d'étape (chaque étape est couverte 2 fois) Durée 1 heure
- (12) Ateliers 1 1/2 -hour duration
- (5) Séances de divertissement et de camaraderie 1 heure
- Nombreuses réunions de nouveaux arrivants d'une durée d'une heure (**nombre exact à déterminer**)
- (2) Séances réservées à l'introduction et à la clôture
- (3) Séances nocturnes de gratitude
- En plus des conférences, des étapes, des réunions de nouveaux arrivants et des séances de gratitude,

**Voici quelques-uns des thèmes abordés :**

- Les chemins de la paix
- La faim d'espoir
- De l'impuissance à la puissance
- Au-delà de la morsure
- La solution dans les étapes
- Le goût de la liberté
- Naviguer dans le rétablissement
- Le courage de changer
- S'unir dans le rétablissement
- Un éveil spirituel

- Le chemin de la volonté
- Cartographie du miracle
- Prière à 2 voies
- Trouver l'équilibre : Nourrir le corps, l'âme et l'esprit
- Vivre les promesses ; les dons du programme en 12 étapes
- Prévention de la rechute
- Contact conscient (écriture)
- Mise au point de la boîte à outils
- Passeport pour la guérison
- Arrêts aux stands et escales ; dérapages et rechutes
- La confiance dans les traditions
- Guérir l'image déformée
- Les 12 concepts du service OA
- Traumatisme et rétablissement
- Interprétation en français : 54 boursiers interprètes potentiels contactés
- 14 (26%) ont finalement servi 43 créneaux d'interprétation, ce qui donne une moyenne de 3 créneaux interprétés par collègue, avec un minimum de 1 créneau et un maximum de 6 créneaux par collègue.
- 23 pas de réponse, 14 messages non lus / sans réponse, 3 réponses reçues après l'événement. 2/3 des 14 interprètes ont assisté à au moins une des 3 formations proposées aux interprètes. Celles-ci étaient excellentes et très appréciées, en particulier la dernière, le jeudi à 12 heures (heure d'Europe centrale).

#### **Comités (17) :**

- 7e tradition et finances
- Audio (post-convention)
- Données
- Contenu numérique/site web
- Éditeur
- Divertissement
- Graphique
- Inscription
- La sensibilisation à l'intérieur (Douzième étape à l'intérieur)
- Programme
- Service (d'autres commissions ont repris ce point)
- Médias sociaux et information du public Sensibilisation des professionnels
- Parrainage (inactif)
- Formation
- Traduction et interprétation
- Centre pour nouveaux arrivants

- Atelier - étapes manipulées et ateliers

**Suggestions d'amélioration :**

- Discussion lors de la réunion de récapitulation du 22 mars ; **résumé écrit à venir**

**Idées pour l'année prochaine :**

- A déjà commencé ; **résumé cours ; TBA**

Pour plus de détails et une compréhension complète des suggestions et des idées pour 2025, veuillez lire tous les rapports. Et/ou, envoyez un courriel à [chair2VRC@oavirtualregion.org](mailto:chair2VRC@oavirtualregion.org)

## Comité de protection des données

Voir le rapport commun "Coordinateur des données/Comité de protection des données/Comité technique".

## Comité des ressources numériques

Voir rapport conjoint du coordinateur numérique et du comité des ressources numériques.

## Comité des finances

### **Ce que nous avons accompli depuis la dernière Assemblée :**

Nous avons réalisé le rapport d'appel annuel de cette année ainsi qu'un code QR avec des vignettes. Nous allons commencer à créer une vidéo de 30 secondes ainsi qu'une lettre d'appel annuel actualisée pour 2026.

### **Que voulez-vous accomplir avant la prochaine Assemblée ?**

Nous aimerions commencer à travailler sur une lettre d'appel annuelle mise à jour ainsi que sur la création d'une vidéo de 30 secondes qui soutienne notre lettre d'appel annuelle en donnant des informations convaincantes sur les raisons pour lesquelles il est si vital de faire des dons de 7e tradition à la région virtuelle. Nous aimerions également encourager les membres à se joindre au comité des finances de la région virtuelle.

## Comité Intergroupe Outreach

La commission, par l'intermédiaire de ses membres et de la participation des intergroupes, a contacté les réunions non affiliées depuis l'assemblée 1-2 en 2024. Nous avons également travaillé avec certains intergroupes sur la mise à jour des listes de réunions afin de supprimer les réunions annulées et les réunions qui sont affiliées mais qui ne sont pas répertoriées correctement.

En novembre 2024, à l'occasion de l'Assemblée virtuelle de la deuxième région, la région s'est dotée d'une nouvelle structure :

614 Réunions affiliées

411 Réunion non affiliée

Au 1er avril 2025, date de notre rapport sur l'Assemblée 1 2025, la région comptait 683 assemblées affiliées.

340 Réunions non affiliées

Nous demandons à tous les intergroupes et à toutes les réunions non affiliées de bien vouloir informer services mondiaux et la région de l'annulation d'une réunion. Nous sommes en train de créer un formulaire pour que les réunions et les intergroupes puissent signaler les annulations aux réunions, qui sera mis en ligne lors de l'assemblée. Veuillez consulter votre intergroupe pour les avis d'annulation. Pour signaler l'annulation d'une réunion non affiliée, veuillez en informer la région au moyen du formulaire d'annulation de réunion de la région et les services mondiaux au moyen du formulaire de recherche de réunion.

<https://oa.org/find-a-meeting/> Vous souhaitez gérer une réunion ? [Ajoutez](#), [modifiez](#) ou [annulez](#) une réunion existante.

Pour en savoir plus, consultez également nos pages consacrées aux réunions non affiliées. <https://oavirtualregion.org/affiliate/#> <https://oavirtualregion.org/how-to-affiliate/>

Le premier atelier sur le renouvellement de l'intergroupe a été repoussé afin de tenir compte ateliers de la Conférence d'affaires de l'Entraide mondiale, qui se concentrent sur le thème " Transmettre le message ". De plus, nous avons réorganisé les ateliers en fonction de la planification stratégique prévue pour OA dans son ensemble.

#### **Dates de la série d'ateliers sur le renouvellement du corps de service**

<https://docs.google.com/document/d/18kYvfe0MaQZ1G4DMFLAZAW-bTe6lUbs7mTmAeZSZY/edit?usp=sharing>

#### **Dates de la série d'ateliers sur le renouvellement du corps de service**

- 1) **Samedi 17 mai 2025** - Tout sur OA - les nombreux documents, brochures et liens Internet qui peuvent être utilisés régulièrement pour soutenir les réunions, les 12 étapes, les ateliers et la sensibilisation seront au centre de cette session de renouvellement. OA.org - site web. Ainsi que les meilleures pratiques en matière de communication.
- 2) **Dimanche 13 juillet 2025** - Le deuxième atelier portera sur la façon dont les organismes de service et les réunions peuvent soutenir le parrainage, l'abstinence, la rétention des membres et la prévention des rechutes. Région virtuelle 12 Step Within/Comité des ateliers en collaboration avec Intergroup Outreach
- 3) **Samedi 23 août 2025** - Transmettre le message - (Ajout des questions de droits d'auteur) Parties 1, 2, Partie 3 - Comment vivre techniquement - nécessite l'inscription à la RV et la libération des services - montre des exemples de travail à partir des journées portes ouvertes de la convention RV et de la campagne de sensibilisation professionnelle.
- 4) **Dimanche 14 septembre 2025** - Meilleures pratiques pour les réunions et les corps de service Inventaire - comment renouveler votre intergroupe, atteindre les réunions non affiliées, augmenter le service, la rétention des membres, l'abstinence et le soutien à la 7ème tradition seront au centre de l'attention.
- 5) **Date à déterminer** - Service existant/étapes Traditions Concepts Atelier audio et diapositives examen des conditions préalables. Veuillez écouter et visionner le diaporama [oavirtualregion.org](http://oavirtualregion.org) Des enregistrements traduits ou des transcriptions seront disponibles en juillet en grec, français, espagnol et portugais.

Les ateliers seront traduits simultanément en français, grec, portugais et espagnol. Tous les ateliers auront des sous-titres traduits en zoom. D'autres langues pourront être ajoutées.

## Comité des services linguistiques

Rôle de service : Vice-président du comité (président intérimaire) et président du comité Nom

du comité : Comité des services linguistiques

### **Qu'avez-vous accompli, vous ou votre comité, depuis votre dernier rapport ?**

- 1) Le comité dispose de personnes de confiance permanentes, à savoir le président, le vice-président et le secrétaire, ainsi que de personnes de confiance chargées de l'interprétation en espagnol et en français.
- 2) Interprétation en plusieurs langues (français, espagnol, portugais, grec, allemand et polonais) de quatre ateliers du comité des ateliers de la douzième étape de l'Office des services mondiaux (WSO).
- 3) Interprétation de la Convention de la Région virtuelle 2025 en français, espagnol, portugais, grec, allemand, polonais, arabe, farsi, japonais et langue des signes américaine.
- 4) Mise en place des ressources d'interprétation de la région virtuelle, en répertoriant et en recrutant des serviteurs de confiance.
- 5) Une liste de serviteurs de confiance pour l'interprétation est incluse :
  - 13 interprètes de l'anglais vers l'espagnol
  - 14 interprètes anglais-français
- 6) En outre, en ce qui concerne l'interprétation en français, 54 interprètes potentiels ont été contactés et 14 (26%) ont assuré 43 créneaux, ce qui donne une moyenne de 3 créneaux par interprète, avec un minimum de 1 créneau et un maximum de 6 créneaux par interprète.
- 7) Des interprètes professionnels ont été engagés pour 9 langues différentes (français, espagnol, portugais, grec, polonais, arabe, farsi, japonais, langue des signes américaine).
- 8) Demande d'une licence de traduction et d'une licence de distribution de littérature.
- 9) La distribution de la littérature numérique a été réduite à trois plates-formes possibles.

10) Continuer à fournir un soutien en matière de traduction et d'interprétation lors de divers événements de la région virtuelle.

**Qu'est-ce que vous ou votre commission souhaitez accomplir avant la prochaine assemblée ?**

- Définir des sous-comités pour travailler plus efficacement.
- Mettre à jour et élargir les listes d'interprètes (fonctionnaires de confiance et engagés).
- Encourager les intergroupes à mettre de côté la 7e tradition pour l'interprétation et la traduction professionnelles.
- Utilisez DeepL Translate de manière efficace, par exemple pour travailler sur des glossaires.
- Commencer la traduction en espagnol normatif de la littérature d'OA répondant aux besoins des intergroupes hispanophones.
- Collaborer aux besoins d'interprétation du WSBC.
- Définir les objectifs, les buts et les priorités.
- Commencez à travailler sur les priorités.

**Souhaitez-vous inclure d'autres éléments dans votre rapport ?** Non

## Information du public Sensibilisation des professionnels/Unité avec le comité de la diversité

### Depuis la dernière Assemblée, nous avons

- Tenue de la journée portes ouvertes pour les nouveaux arrivants les 21 et 22 septembre 2024.
- Organisation des journées portes ouvertes pour les nouveaux arrivants (28 février, 1er et 2 mars 2025) dans le cadre de la convention sur la RV.
- A travaillé avec la présidente sur les messages d'intérêt public de la radio Ebony/BIPOC.

**Avant la prochaine assemblée**, nous prévoyons d'installer un nouveau président et d'organiser 2025 journées portes ouvertes pour les nouveaux arrivants restantes.

Les scripts des spots radio "Portez le message" doivent être mis en ligne.

Nous aurons peut-être besoin d'aide pour normaliser notre approche en ce qui concerne 1) le partage des ressources "Transmettre le message" et 2) le contact avec les IG qui n'ont pas participé aux journées portes ouvertes pour les nouveaux arrivants.

### Statistiques sur les journées portes ouvertes pour les nouveaux arrivants :

28 février, 1-2 mars (2025-1)

292 invités au total, dont 71 nouveaux arrivants (24%) et 221 personnes déjà présentes.

21-22 septembre (2024-3)

330 invités au total, dont 97 nouveaux arrivants (29%) et 233 personnes déjà présentes.

1-2 juin (2024-2)

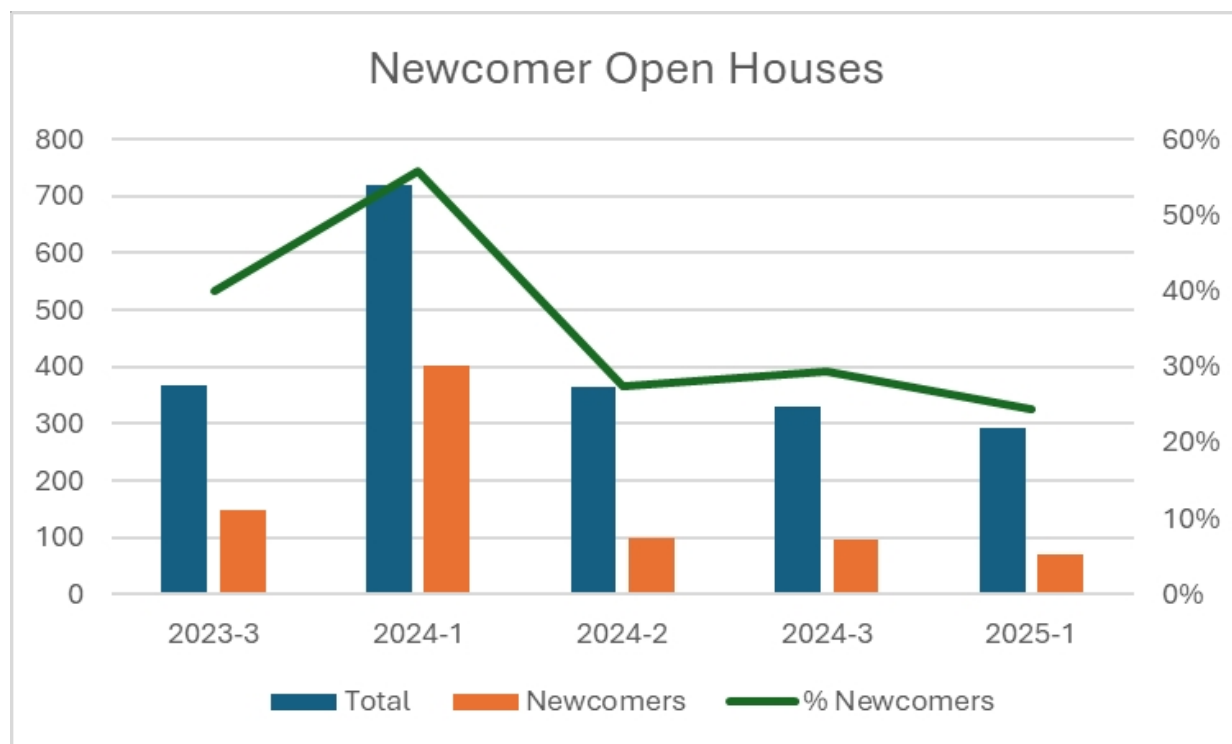
365 invités au total, dont 100 nouveaux venus (27%) et 265 invités actuels.

27 janvier (2024-1)

721 invités au total, dont 403 nouveaux arrivants (56%) et 318 personnes déjà inscrites.

Septembre (2023-3)

368 invités au total, dont environ 147 nouveaux venus (40 %) et 221 personnes déjà présentes.



## Sous-comité technique

Voir le rapport commun "Coordinateur des données/Comité de protection des données/Comité technique".

## Atelier du douzième échelon

### Depuis la dernière Assemblée, nous avons

- Nous avons commencé à reconstituer le comité en continuant à contacter les personnes qui ont manifesté leur intérêt pour le comité. Nous avons doublé le nombre de membres **actifs** depuis l'année dernière.
- Nous avons offert et terminé deux ateliers simultanés d'étude par étapes de 17 semaines à partir d'octobre 2024. L'un d'entre eux a eu lieu le mercredi à 14 heures (heure de l'Est), l'autre le mercredi à 15 heures (heure de l'Est).  
le jeudi soir de 20h30 à 22h30 (heure française). Cette dernière visait à offrir une alternative aux personnes vivant dans le Pacifique et les fuseaux horaires similaires.
- En novembre, nous avons collaboré avec un intergroupe pour proposer un atelier de prière à deux voix.
- Les membres de notre comité ont participé à la récente convention de RV, quatre d'entre nous faisant partie de l'équipe de planification de la convention. Nous avons également animé deux sessions en accord avec notre mission - un atelier sur *la prévention des rechutes* et une session sur les *étapes 10, 11 et 12*.

### Avant la prochaine Assemblée, nous prévoyons de

- Augmenter le comité TSW/atelier de 3 nouveaux membres et avoir 20 à 25 personnes disponibles pour les ateliers ;
- Proposer un atelier trimestriel de prévention des rechutes ;
- Créer un atelier ou un mécanisme pour soutenir les membres phase de rechute ; et
- Partenariat avec des réunions et des intergroupes pour proposer au moins six ateliers par an.

## Section 8 : Contacts dans les régions virtuelles 2025

|                                                                                        |                                                                                                                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Président                                                                              | <a href="mailto:chair@oavirtualregion.org">chair@oavirtualregion.org</a>                                                                                                    |
| Administrateur                                                                         | <a href="mailto:trustee@oavirtualregion.org">trustee@oavirtualregion.org</a>                                                                                                |
| Vice-président                                                                         | <a href="mailto:vicechair@oavirtualregion.org">vicechair@oavirtualregion.org</a>                                                                                            |
| Trésorier                                                                              | <a href="mailto:treasurer@oavirtualregion.org">treasurer@oavirtualregion.org</a>                                                                                            |
| Secrétaire                                                                             | <a href="mailto:secretary@oavirtualregion.org">secretary@oavirtualregion.org</a>                                                                                            |
| Coordinateur des données                                                               | <a href="mailto:data@oavirtualregion.org">data@oavirtualregion.org</a> <a href="mailto:techsupport@oavirtualregion.org">techsupport@oavirtualregion.org</a>                 |
| Coordinateur du contenu numérique                                                      | <a href="mailto:Digital@oavirtualregion.org">Digital@oavirtualregion.org</a>                                                                                                |
| Président du comité du règlement intérieur                                             | <a href="mailto:bylawschair@oavirtualregion.org">bylawschair@oavirtualregion.org</a>                                                                                        |
| Co-présidents du comité de la convention                                               | <a href="mailto:chair2VRC@oavirtualregion.org">chair2VRC@oavirtualregion.org</a>                                                                                            |
| Président de la commission des données                                                 | (poste vacant)                                                                                                                                                              |
| Président de la commission numérique                                                   | <a href="mailto:digitalchair@oavirtualregion.org">digitalchair@oavirtualregion.org</a>                                                                                      |
| Président de la commission des finances                                                | <a href="mailto:finance.chair@oavirtualregion.org">finance.chair@oavirtualregion.org</a>                                                                                    |
| Présidente de la commission Intergroupe Outreach (Renouvellement)                      | <a href="mailto:IGORCoChair@oavirtualregion.org">IGORCoChair@oavirtualregion.org</a> <a href="mailto:IGORCoChair2@oavirtualregion.org">IGORCoChair2@oavirtualregion.org</a> |
| Président du comité des services linguistiques                                         | <a href="mailto:LanguageServicesChair@oavirtualregion.org">LanguageServicesChair@oavirtualregion.org</a>                                                                    |
| Comité de l'information publique et de la sensibilisation des professionnels Président | (poste vacant)                                                                                                                                                              |
| Douzième étape au sein de la présidence du comité d'atelier                            | <a href="mailto:12StepwithinChair@oavirtualregion.org">12StepwithinChair@oavirtualregion.org</a>                                                                            |

# Section 9 : Motions

## Propositions d'affaires nouvelles de l'OA Motions

**NBM1 - Proposition :** Proposer d'amender l'article 5, section 8 des statuts afin de créer un quorum pour les réunions du conseil d'administration le but de voter (ordre du jour consensuel).

| FORMULATION ACTUELLE<br>Article 5, section 8                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | FORMULATION PROPOSÉE<br>Article 5, section 8                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Section 8 - Conseil d'administration Les dirigeants de la Région virtuelle sont les administrateurs de la société.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le conseil d'administration de la région virtuelle se réunit régulièrement ou lorsque le président l'informe de la nécessité d'une réunion supplémentaire.</li> <li>2. Le conseil d'administration de la région virtuelle a pour objet d'assurer la continuité entre les réunions régulières de la région virtuelle et de traiter les questions appropriées.</li> </ol> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le conseil d'administration de la Région virtuelle peut approuver, par un vote à la majorité des deux tiers, la réaffectation de fonds budgétisés ou des dépenses provenant de la réserve de prudence, s'il le juge nécessaire.</li> </ol> | <p>Section 8 - Conseil d'administration Les dirigeants de la Région virtuelle sont les administrateurs de la société.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le conseil d'administration de la région virtuelle se réunit régulièrement ou lorsque le président l'informe de la nécessité d'une réunion supplémentaire.</li> <li>2. Le conseil d'administration de la région virtuelle pour objet d'assurer la continuité entre les réunions régulières de la région virtuelle et de traiter les questions appropriées.</li> </ol> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le conseil d'administration de la Région virtuelle peut approuver, par un vote à la majorité des deux tiers, la réaffectation de fonds inscrits au budget ou des dépenses provenant de la réserve de prudence, si cela est jugé nécessaire tout au long de l'année.</li> <li>2. Le trésorier rendra compte</li> </ol> |

|                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| nécessaires tout au long de l'année.<br>2. Le trésorier rendra compte de ces décisions à la région virtuelle lors de prochaine assemblée. | toute décision de ce type à la région virtuelle lors de prochaine assemblée.<br>3. Lors des réunions du conseil d'administration, un quorum d'au moins 50 % des membres du conseil doit être atteint pour que les votes puissent avoir lieu.<br>pris. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**SOU MIS PAR :**

Comité du règlement intérieur de la région virtuelle

**INTENT :**

Fixer un quorum pour les réunions du conseil d'administration afin de s'assurer qu'une majorité des membres du conseil est présente lors des votes.

**LA MISE EN ŒUVRE :**

Le secrétaire informe le président si la majorité du conseil d'administration n'est pas présente.

**COÛT : Aucun OBJECTIF**

**PRIMAIRE :**

L'exigence d'un quorum pour la conduite des affaires du conseil d'administration est conforme aux troisième et quatrième concepts : Le droit de décision, fondé sur la confiance, permet un leadership efficace. Le droit de participation garantit l'égalité des chances pour tous dans le processus de prise de décision.

**JUSTIFICATION :** La majorité des membres du conseil d'administration doit être présente pour traiter les affaires, conformément au 4<sup>e</sup> concept.

**Note :** Les motions peuvent être proposées par : tout organe de service enregistré de la région virtuelle, le conseil d'administration de la région virtuelle ou un comité de la région virtuelle.

Contact Secretary@oavirtualregion.org

**NBM2 - Motion :** Proposer d'ajouter une catégorie spécifique à l'ethnicité juive.

| FORMULATION ACTUELLE | FORMULATION PROPOSÉE                                                                                                            |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                      | Proposer une motion au WSBC 2026 pour ajouter la catégorie "Ethnie juive" à l'objectif spécifique.<br>menu déroulant sur OA.org |

SOU MIS PAR :

[Inter groupe des jeunes d'OA] [Inter groupe/Bureau de service 09677] [Comité VR]

INTENT :

Pour créer une catégorie spécifique à l'ethnie juive pour les réunions

LA MISE EN ŒUVRE :

Ajouter au menu déroulant de l'axe spécifique sur OA.org et d'autres sites officiels COST : 0

OBJECTIF PRINCIPAL :

Fournir aux membres de l'association d'origine juive l'espace dont ils ont besoin de toute urgence, afin d'améliorer leur rétablissement et de permettre aux membres concernés de disposer de plus de ressources et d'être plus disponibles pour soutenir l'association d'OA dans son ensemble.

Raison d'être

En raison d'un ADN commun, de traumatismes intergénérationnels, de systèmes familiaux similaires et de coutumes alimentaires communes, les boursiers d'origine juive sont particulièrement bien placés pour partager leur expérience, leur force et leur espoir avec ceux qui partagent la même origine ethnique qu'eux. En raison de la montée de l'antisémitisme, de nombreux boursiers d'origine juive ressentent le besoin d'un espace où ils peuvent baisser leur garde et ne pas craindre d'être politisés ou jugés pour leur origine ethnique. Certains ne se sentent plus en sécurité ou ne sont plus invités à partager honnêtement leurs expériences dans les réunions ordinaires. Nombre d'entre eux sont confrontés à des problèmes sociaux et professionnels complexes en raison de l'antisémitisme persistant.

Ces difficultés peuvent avoir un impact sur l'abstinence - et sont donc potentiellement et nécessitent des salles d'une plus grande sensibilité pour s' retrouver et se rétablir.

Les sociétés de tests génétiques telles que 23 and Me considèrent les juifs comme une catégorie ethnique distincte. Étant donné la nature ethnique de la judéité, elle est déjà couverte par la politique d'unité et de diversité. refus d'autorisation constituerait une rupture de la politique.

Les membres de l'ethnie juive ne sont pas d'accord sur tout, de la politique à la religion ; ce que les membres de l'ethnie juive partagent, c'est l'ADN, d'où le statut ethnique de ce groupe.

La réunion des jeunes d'ethnie juive prospère depuis août 2024, offrant un refuge aux membres qui ont besoin. Les membres de cette réunion espèrent voir se multiplier les réunions de ce type, afin que d'autres boursiers d'origine juive puissent bénéficier de la sécurité et des liens dont ils ont été gratifiés.

Une meilleure santé dans le rétablissement de l'ethnicité juive permet à ces membres d'être plus utiles à OA dans son ensemble. Lorsque les tasses débordent, les membres pertinents peuvent mieux profiter à l'ensemble de la fraternité bien-aimée d'OA. L'Intergroupe des jeunes peut attester des avantages en matière de rétablissement d'une orientation spécifique pour tous les PJ, et il est impatient de voir les membres d'origine juive en bénéficier de la même façon.

Note : Les motions peuvent être proposées par : tout organe de service enregistré de la région virtuelle, le conseil d'administration de la région virtuelle ou un comité de la région virtuelle.

Contact [Secretary@oavirtualregion.org](mailto:Secretary@oavirtualregion.org)

**NBM3 - Proposition :** Proposer d'ajouter un libellé supplémentaire à l'article X du Manuel des politiques et des procédures (ordre du jour du consentement).

| FORMULATION ACTUELLE                                                                                                                                                                  | FORMULATION PROPOSÉE                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 10. Amendements<br>1. Tout organe de service, conseil d'administration ou comité de la Région virtuelle peut proposer des amendements au présent manuel de politique et de procédure. | 10. Amendements<br>1. Tout organe de service de la Région virtuelle, le conseil d'administration de la Région virtuelle ou un comité de la Région virtuelle peut proposer des modifications au présent Manuel des politiques et des procédures. |

SOU MIS PAR :

Comité du règlement intérieur de la région virtuelle

INTENT :

Rendre l'intention de la formulation plus claire ; refléter la formulation déjà présente dans les statuts concernant le même sujet.

LA MISE EN ŒUVRE :

Le manuel des politiques et procédures sera mis à jour pour refléter le changement. COÛT : Aucun

OBJECTIF PRINCIPAL :

1. Cette motion s'aligne sur le concept 4<sup>t(h)</sup> : Le droit de participation garantit l'égalité des chances pour tous dans le processus de prise de décision.

JUSTIFICATION : Clarifier l'intention de la procédure et refléter ce qui figure déjà dans le règlement intérieur.

Note : Les motions peuvent être proposées par : tout organe de service enregistré de la région virtuelle, le conseil d'administration de la région virtuelle ou un comité de la région virtuelle.

Contact [Secretary@oavirtualregion.org](mailto:Secretary@oavirtualregion.org)

**NBM4 - Motion :** Proposer de modifier l'article 5 du manuel des politiques et procédures afin de créer une liste de fonctions pour les membres extraordinaires du conseil d'administration de la Région virtuelle.

| FORMULATION ACTUELLE | FORMULATION PROPOSÉE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                      | <p>ARTICLE 5 - Fonctions des membres du conseil d'administration<br/>Section 7 - Membre à titre personnel</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Répondre aux qualifications requises pour tous les autres membres du conseil d'administration.</li><li>2. Assurer la liaison avec un comité au sein de la région.</li><li>3. Soutenir le président, Vice-président et secrétaire dans les communications avec les organismes de service et les membres, y compris en répondant aux questions.</li><li>4. Servir de ressource pour les membres, les organismes de service et les représentants en fournissant des informations et des mises à jour mensuelles ou trimestrielles sur la région.</li></ol> |

**SOU MIS PAR :**

Comité du règlement intérieur de la région virtuelle

**INTENT :**

Créer des fonctions pour le nouveau poste de membre à titre personnel au sein du conseil d'administration de la région virtuelle.

**LA MISE EN ŒUVRE :**

Dès son élection, le membre extraordinaire assume les fonctions approuvées par l'Assemblée.

**COÛT :** Inconnu

#### OBJECTIF PRINCIPAL :

1. Cette motion reflète les concepts de service 3<sup>rd</sup> et 4<sup>th</sup>) : "Le droit de décision, fondé sur la confiance, rend possible un leadership efficace. Le droit de participation garantit l'égalité des chances pour tous dans le processus de prise de décision".

#### JUSTIFICATION :

Comme indiqué dans notre manuel des politiques et procédures, chaque membre du conseil d'administration a une liste de tâches à accomplir.

Avec la création d'un poste de membre à titre personnel au sein du conseil d'administration de la région virtuelle, une liste similaire de tâches est soumise à l'approbation de membre à titre personnel.

Note : Les motions peuvent être proposées par : tout organe de service enregistré de la région virtuelle, le conseil d'administration de la région virtuelle ou un comité de la région virtuelle.

Contact [Secretary@oavirtualregion.org](mailto:Secretary@oavirtualregion.org)

## Proposition de règlement intérieur Motions

**A - Proposition :** Proposer la création d'un troisième mandat pour les membres du conseil d'administration

| FORMULATION ACTUELLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | FORMULATION PROPOSÉE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Section 6 - Durée du mandat</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Les membres du bureau nouvellement élus entrent en fonction immédiatement après la clôture de la réunion de travail au cours de laquelle ils ont été élus.</li><li>2. Les membres du conseil d'administration ne peuvent exercer plus de deux mandats consécutifs complets au même poste.</li><li>3. Après un intervalle de deux ans, ils peuvent à nouveau être élus à un poste antérieur.</li><li>4. Dès leur élection au conseil d'administration de la région virtuelle, membres cessent d'être des représentants de leur organe ou comité de service virtuel et cet organe ou comité de service peut élire un autre représentant de la région virtuelle.</li></ol> | <p>Section 6 - Durée du mandat</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Les membres du bureau nouvellement élus entrent en immédiatement après la clôture de la réunion de travail au cours de laquelle ils ont été élus.</li><li>2. Les membres du conseil d'administration ne peuvent exercer plus de deux trois mandats consécutifs complets au même poste.</li><li>3. Après un intervalle de deux ans, ils peuvent à nouveau être élus à un poste antérieur.</li><li>4. Dès leur élection au conseil d'administration de la région virtuelle, les membres cessent d'être des représentants de leur organe ou comité de service virtuel et cet organe ou comité de service peut élire un autre représentant de la région virtuelle.</li></ol> |

**SOU MIS PAR :**

Comité de la convention de la région virtuelle, organisme de service n° 09658

**INTENT :**

Permettre aux membres du conseil d'administration de la région virtuelle de se présenter pour un troisième mandat de deux ans.

**LA MISE EN ŒUVRE :**

Le règlement intérieur, les politiques et les procédures seront mis à jour pour tenir compte des changements. Les membres du conseil d'administration auront la possibilité de se présenter pour un troisième mandat de deux ans.

COÛT : N/A

**OBJECTIF PRINCIPAL :**

Notre région a connu une croissance exponentielle et rapide. Certains membres du conseil d'administration, anciens et actuels, ont apporté une contribution de plus en plus importante à la région et à OA dans son ensemble, lorsque le moment est venu de se retirer de leur deuxième mandat. La possibilité d'un troisième mandat peut ouvrir la voie à une croissance encore plus importante pour la région virtuelle et pour OA dans son ensemble, et donner le temps aux membres du conseil de former et d'encadrer les membres du service, qui sont particulièrement nécessaires pour contribuer à la croissance de la région.

**MOTIF :** [Énumérer les autres politiques et/ou règlements concernés par la présente proposition].

La Région virtuelle est souvent à l'origine de canaux de récupération nouveaux et novateurs dont la Région virtuelle et d'autres régions et organismes de service d'OA ont grandement bénéficié pour accroître notre portée et notre efficacité dans la transmission du message. Notez que le Conseil d'administration du BSM peut siéger jusqu'à huit années consécutives.

Contact [Secretary@oavirtualregion.org](mailto:Secretary@oavirtualregion.org)

**B - Proposition :** Proposer de modifier l'article 5 du règlement intérieur afin de créer un nouveau membre du conseil d'administration : Membre à titre personnel

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>LIBELLÉ ACTUEL ARTICLE 5 - LE CONSEIL DE LA RÉGION VIRTUELLE<br/>Section 1 - Composition</p> <p>1. Le conseil d'administration de la région virtuelle est composé des membres suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Président,</li> <li>2. Vice-président</li> <li>3. Secrétaire</li> <li>4. Trésorier</li> <li>5. Coordinateur des données</li> <li>6. Coordinateur numérique</li> <li>7. L'administrateur désigné assure la liaison avec le conseil d'administration de la région virtuelle et dispose d'une voix.</li> </ol> <p>2. Si le président du conseil d'administration n'est pas en mesure d'assister à une réunion du conseil d'administration ou à une réunion de travail, la succession à la présidence pour cette réunion se fait comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vice-président</li> <li>2. Trésorier</li> <li>3. Coordinateur des données</li> <li>4. Coordinateur numérique</li> <li>5. Secrétaire</li> </ol> | <p>FORMULATION PROPOSEE ARTICLE 5 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGION VIRTUELLE<br/>Section 1 - Composition</p> <p>3. Le conseil d'administration de la région virtuelle est composé des membres suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Président,</li> <li>2. Vice-président</li> <li>3. Secrétaire</li> <li>4. Trésorier</li> <li>5. Coordinateur des données</li> <li>6. Coordinateur numérique</li> <li>7. Membre à titre personnel</li> <li>8. L'administrateur désigné assure la liaison avec le conseil d'administration de la région virtuelle et dispose d'une voix.</li> </ol> <p>4. Si le président du conseil d'administration n'est pas en mesure d'assister à une réunion du conseil d'administration ou à une réunion de travail, la succession à la présidence pour cette réunion se fait de la manière suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vice-président</li> <li>2. Trésorier</li> <li>3. Coordinateur des données</li> <li>4. Coordinateur numérique</li> <li>5. Secrétaire</li> <li>6. Membre à titre personnel</li> </ol> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

SOU MIS PAR :

Comité du règlement intérieur de la région virtuelle

INTENT :

Créer un nouveau poste au sein du conseil d'administration de la région virtuelle.

LA MISE EN ŒUVRE :

Suite à l'adoption de cette motion, l'Assemblée de la Région virtuelle élira en outre un membre à titre personnel au Conseil d'administration lors de l'élection des autres membres du Bureau.

COÛT : Inconnu OBJECTIF

PRIMAIRE :

1. Cette motion reflète les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> concepts de service : "Le droit de décision, basé sur la confiance, rend possible un leadership efficace. Le droit de participation garantit l'égalité des chances pour tous dans le processus de prise de décision".

JUSTIFICATION :

Il y a de multiples raisons pour lesquelles un membre supplémentaire du conseil d'administration est souhaitable :

1. Il est dans l'intérêt de la Région virtuelle de conserver les connaissances et l'expérience des membres du conseil d'administration qui ne peuvent pas se représenter raison de la limitation des mandats.
2. Il est dans l'intérêt de la région virtuelle d'avoir des membres supplémentaires au sein du conseil d'administration pour assurer la liaison avec les différents comités de la région virtuelle.
3. Il est dans l'intérêt de la région virtuelle que des membres supplémentaires participent au processus décisionnel.

Note : Les motions peuvent être proposées par : tout organe de service enregistré de la région virtuelle, le conseil d'administration de la région virtuelle ou un comité de la région virtuelle.

Contact [Secretary@oavirtualregion.org](mailto:Secretary@oavirtualregion.org)

**C - Proposition :** Proposer d'amender l'article 5, section 5 du règlement pour établir quand le membre à titre personnel est élu au conseil d'administration de la région virtuelle.

| FORMULATION ACTUELLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | FORMULATION PROPOSÉE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Section 5 - Élection des membres du conseil d'administration de la région virtuelle</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les candidats doivent être présents pour l'élection.</li> <li>2. Les élections ont lieu lors de la dernière assemblée de l'année civile, sauf disposition contraire du présent règlement.</li> <li>3. Chaque membre du conseil d'administration est élu pour un mandat de deux ans.</li> <li>4. Le président, le trésorier et le coordinateur des données sont élus les années impaires.</li> <li>5. Le vice-président, le secrétaire et le coordinateur numérique sont élus les années paires.</li> <li>6. Les candidats disposeront de cinq minutes pour s'adresser à l'assemblée et de cinq minutes pour répondre aux questions.</li> <li>7. Lorsque l'élection du conseil coïncide avec celle de l'administrateur de la région virtuelle, le vote de l'administrateur est effectué en premier.</li> <li>8. Pour être élu, le candidat doit obtenir la majorité des suffrages exprimés.</li> <li>9. S'il y a plus de deux candidats et qu'aucun d'entre eux n'obtient la majorité, le candidat ayant reçu le moins de voix sera</li> </ol> | <p>Section 5 - Élection des membres du conseil d'administration de la région virtuelle</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les candidats doivent être présents pour l'élection.</li> <li>2. Les élections ont lieu lors de la dernière assemblée de l'année civile, sauf disposition contraire du présent règlement.</li> <li>3. Chaque membre du conseil d'administration est élu pour un mandat de deux ans.</li> <li>4. Le président, le trésorier, le coordinateur des données et le membre extraordinaire sont élus les années impaires.</li> <li>5. Le vice-président, le secrétaire et le coordinateur numérique sont élus les années paires.</li> <li>6. Les candidats disposeront de cinq minutes pour s'adresser à l'assemblée et de cinq minutes pour répondre aux questions.</li> <li>7. Lorsque l'élection du conseil coïncide avec celle de l'administrateur de la région virtuelle, le vote de l'administrateur est effectué en premier.</li> <li>8. Pour être élu, le candidat doit obtenir la majorité des suffrages exprimés.</li> <li>9. S'il y a plus de deux candidats et qu'aucun d'entre eux n'obtient la majorité, le candidat ayant reçu le plus petit nombre de voix sera écarté de la sélection</li> </ol> |

|                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>seront retirés de la considération et un nouveau vote aura lieu.</p> <p>10. S'il y a deux candidats et qu'aucun n'obtient la majorité, il est procédé à un second tour de scrutin.</p> | <p>et il sera procédé à un nouveau vote.</p> <p>10. S'il y a deux candidats et qu'aucun n'obtient la majorité, il est procédé à un second tour de scrutin.</p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**SOU MIS PAR :**

Comité du règlement intérieur de la région virtuelle

**INTENT :**

Fixer la date de l'élection du membre extraordinaire du conseil d'administration de la région virtuelle.

**LA MISE EN ŒUVRE :**

Lors du vote pour les autres membres du conseil d'administration de la région virtuelle, l'assemblée votera également pour le nouveau membre du conseil d'administration, le membre à titre personnel.

**COÛT :** \$ Montant (si connu). **OBJECTIF**

**PRINCIPAL :**

Cette motion s'aligne sur le 9<sup>ème</sup> concept de service : "Des serviteurs compétents et dignes de confiance,

ainsi que des méthodes saines et appropriées pour choisir, sont indispensables pour un fonctionnement efficace à tous les niveaux de service".

**JUSTIFICATION :**

Le conseil d'administration de la Région virtuelle est élu pour un mandat de deux ans. Trois membres du bureau sont élus chaque année, en alternance. Avec l'ajout d'un nouveau poste, nous devons déterminer quand ce membre du bureau sera élu. Étant donné que ce membre du conseil sera élu pour la première fois au cours d'une année impaire, le nouveau membre du conseil sera élu pour un mandat de deux ans, coïncidant avec les autres membres du conseil élus au cours des années impaires.

Note : Les motions peuvent être proposées par : tout organe de service enregistré de la région virtuelle, le conseil d'administration de la région virtuelle ou un comité de la région virtuelle.

Contact Secretary@oavirtualregion.org

# Section 10 : Région virtuelle Statuts

Adopté le 22/6/24 Note : il n'y a pas eu de changement de BL à l'Assemblée de 2024 2

## ARTICLE 1 - NOM

Le nom de cette organisation est la Région virtuelle de Overeaters Anonymous, Inc., ci-après appelée la Région virtuelle ou la Région virtuelle. La région virtuelle est non géographique et se compose principalement de groupes virtuels et d'organismes de service virtuels.

## ARTICLE 2 - OBJET

La Région virtuelle est organisée et constituée en vertu des lois de l'État du Nouveau-Mexique pour fonctionner en tant qu'organisation exonérée au sens de la section 501(c)(3) de l'Internal Revenue Code de 1986, tel qu'amendé (ou toute disposition similaire de toute loi future sur les revenus) (le "Code"), sans qu'aucun dirigeant ou administrateur n'en tire de profit. L'objectif spécifique et principal de l'association est d'aider les personnes souffrant de compulsions alimentaires à surmonter ce problème par le biais d'un programme de rétablissement en douze étapes. Ceci est accompli par la pratique des Douze Étapes et des Douze Traditions d'Overeaters Anonymous, guidée par les Douze Concepts de Service OA ; et de servir et représenter les groupes membres et les organismes de service. L'objectif général et le pouvoir sont de promouvoir la santé publique, travailler avec et de fournir une assistance caritative et culturelle aux personnes ayant des problèmes d'alimentation compulsive et de mener toute autre activité appropriée à ces objectifs.

### Section 1 - Les douze étapes

Les douze étapes suggérées pour le rétablissement dans le cadre de l'association des Overeaters Anonymous sont les suivantes :

1. Nous avons admis que nous étions impuissants face à la nourriture - que nos vies étaient devenues ingérables.
2. Nous en sommes venus à croire qu'une puissance supérieure à la nôtre pouvait ramener à la raison.
3. Nous avons pris la décision de remettre notre volonté et notre vie entre les mains de Dieu tel que nous le comprenons.

4. Nous avons dressé un inventaire moral de nous-mêmes, sans crainte et en toute connaissance de cause.
5. Reconnaître devant Dieu, devant nous-mêmes et devant un autre être humain la nature exacte de nos torts.
6. Nous étions tout à fait prêts à ce que Dieu supprime tous ces défauts de caractère.
7. Nous lui avons demandé humblement d'effacer nos défauts.
8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons blessées et nous avons décidé de nous amender auprès d'elles.
9. Réparer directement ces personnes dans la mesure possible, sauf cela risque de les blesser ou de blesser d'autres personnes.
10. Nous avons continué à faire un inventaire personnel et, lorsque nous nous sommes trompés, nous l'avons rapidement admis.
11. Nous avons cherché, par la prière et la méditation, à améliorer notre contact conscient avec Dieu, tel que nous concevions, en priant uniquement pour connaître sa volonté à notre égard et pour avoir le pouvoir de la mettre en œuvre.
12. Ayant connu un éveil spirituel à la suite de ces étapes, nous avons essayé de transmettre ce message aux mangeurs compulsifs et de mettre en pratique ces principes dans toutes nos affaires.

## **Section 2 - Les douze traditions**

Les Douze Traditions des Mangeurs Anonymes sont les suivantes :

1. Notre bien-être commun doit passer en premier ; le rétablissement personnel dépend de l'unité de l'OA.
2. Pour l'objectif de notre groupe, il n'y a qu'une seule autorité ultime - un Dieu d'amour tel qu'il peut s'exprimer dans la conscience de notre groupe. Nos dirigeants ne sont que des serviteurs de confiance ; ils ne gouvernent pas.
3. La seule condition d'adhésion à OA est le désir d'arrêter de manger de manière compulsive.
4. Chaque groupe doit être autonome, sauf pour les questions affectant d'autres groupes ou l'ensemble d'OA.

5. Chaque groupe n'a qu'un seul objectif principal : transmettre son message au boulimique compulsif qui souffre encore.
6. Un groupe OA ne doit jamais soutenir, financer ou prêter le nom d'OA à un établissement apparenté ou à une entreprise extérieure, de peur que des problèmes d'argent, de propriété et de prestige ne nous détournent de notre objectif premier.
7. Chaque groupe OA devrait être entièrement autonome et refuser toute contribution extérieure.
8. Overeaters Anonymous devrait rester à jamais non professionnel, mais nos centres de services peuvent employer des travailleurs spéciaux.
9. OA, en tant que telle, ne devrait jamais être organisée ; mais nous pouvons créer des conseils ou des comités de service directement responsables devant ceux qu'ils servent.
10. Les Mangeurs Anonymes n'ont pas d'opinion sur les questions extérieures, c'est pourquoi le nom OA ne devrait jamais faire l'objet d'une controverse publique.
11. Notre politique de relations publiques est basée sur l'attraction plutôt que sur la promotion ; nous devons toujours maintenir l'anonymat personnel au niveau de la presse, de la radio, des films, de la télévision et d'autres moyens de communication publics.
12. L'anonymat est le fondement spirituel de toutes ces traditions, nous rappelant sans cesse qu'il faut faire passer les principes avant les personnalités.

### **Section 3 - Les douze concepts du service OA**

Les douze concepts du service OA sont les suivants :

1. La responsabilité et l'autorité ultimes des Services mondiaux d'OA relèvent de la conscience collective de l'ensemble de notre Mouvement.
2. Les groupes d'OA ont délégué à la Conférence d'affaires des services mondiaux le maintien actif de nos services mondiaux ; ainsi, la Conférence d'affaires des services mondiaux est la voix, l'autorité et la conscience effective d'OA dans son ensemble.
3. Le droit de décision, basé sur la confiance, rend possible un leadership efficace.
4. Le droit de participation garantit l'égalité des chances pour tous dans le processus de prise de décision.

5. Les individus disposent d'un droit de recours et de pétition afin de s'assurer que leurs opinions et griefs personnels seront soigneusement pris en compte.
6. La Conférence d'affaires des Services mondiaux a confié Conseil d'administration la responsabilité principale de l'administration d'Overeaters Anonymous.
7. Le conseil d'administration a des droits et des responsabilités juridiques qui lui sont conférés par la sous-partie A du règlement intérieur d'OA ; droits et les responsabilités de la Conférence d'affaires des Services mondiaux lui sont conférés par la tradition et par la sous-partie B du règlement intérieur d'OA.
8. Le conseil d'administration a délégué à son comité exécutif la responsabilité d'administrer l'Office des services mondiaux.
9. Des serviteurs de confiance compétents, ainsi que des méthodes saines et appropriées pour les choisir, sont indispensables pour un fonctionnement efficace à tous les niveaux de service.
10. La responsabilité du service est équilibrée par une autorité de service soigneusement définie. La duplication des efforts est donc évitée.
11. L'administration fiduciaire de l'Office des Services Mondiaux doit toujours être assistée par les meilleurs comités permanents, équipes de direction et consultants.
12. Le fondement spirituel du service d'OA garantit que
  - a. aucun comité ou organe de service d'OA ne doit jamais devenir siège d'une richesse ou d'un pouvoir périlleux.
  - b. Le principe de prudence financière d'OA consiste à disposer de fonds de fonctionnement suffisants et d'une réserve importante.
  - c. aucun membre d'OA ne doit jamais être placé dans une position d'autorité non qualifiée.
  - d. toutes les décisions importantes sont prises à l'issue d'une discussion, d'un vote et, dans la mesure du possible, d'une quasi-unanimité.

- e. aucune action de service ne doit jamais être personnellement punitive ou constituer une incitation à la controverse publique ; et
- f. aucun comité ou conseil de service d'OA ne doit jamais accomplir d'actes de gouvernement, et chacun doit toujours rester démocratique dans ses pensées et ses actions.

## ARTICLE 3 - MEMBRES

### Section 1 - Adhésion

L'assemblée de travail de la région virtuelle se compose des membres suivants :

Représentants de la région virtuelle ou suppléants de chaque organisme de service affilié

- a. Chaque intergroupe virtuel a droit à un représentant à l'assemblée de travail pour dix groupes ou parties de groupes.
- b. Les autres organes de service affiliés à la région virtuelle (tels que, mais sans s'y limiter, les conseils de service spécialisés) ont droit à un représentant à l'assemblée de travail, quel que soit le nombre d'assemblées qu'ils représentent.
- c. Chaque organisme de service étant autonome, il choisit ses représentants de la manière qu'il souhaite, pour autant qu'il reste dans le cadre des Douze Étapes et des Douze Traditions et qu'il remplisse les conditions requises.
- d. Aucun organisme de service ne peut être enregistré auprès d'une région géographique ou en être membre.

Membres du conseil d'administration de

la région virtuelle, présidents des

commissions de la région virtuelle.

- a. Chaque comité de région virtuelle a droit à un membre votant.
- b. Ce membre doit être un président de comité en premier lieu ou une personne désignée.
- c. Aucun président de comité n'est autorisé à se présenter en tant que représentant d'un organe de service.

### Section 2 - Qualifications du représentant

1. Les représentants aux assemblées de la région virtuelle doivent :

- a. Être membre d'un organisme de service ou d'un comité de la région virtuelle d'Overeaters Anonymous (OA), tel que défini dans OA Inc, Sous-partie B Article V, sections 1 et 2, et article VI. et
  - b. S'être inscrit auprès du secrétaire de la Région virtuelle en tant que représentant votant au nom de son organe de service ou de son comité.
2. Un représentant de la région virtuelle doit avoir au moins six mois d'abstinence continue telle que définie par les Overeaters Anonymous, tout en pratiquant les Douze étapes et les Douze traditions des OA.
3. Chaque personne est seule juge de son abstinence compulsions alimentaires et de comportements alimentaires compulsifs.

### **Section 3 - Définition du groupe**

La Région virtuelle approuve la définition d'un groupe d'Overeaters Anonymous telle qu'elle figure dans les statuts d'OA Inc, sous-partie B, article V, p. 4, et telle qu'elle pourrait être modifiée par une future Conférence d'affaires des Services mondiaux.

### **Section 4 - Organisme de service Définition**

La Région virtuelle approuve les définitions d'un organisme de service d'Overeaters Anonymous dans les statuts d'OA, Inc, sous-partie B, article VI, et telles qu'elles peuvent être amendées par une future Conférence d'affaires des Services mondiaux.

### **Section 5 - Affiliation/participation**

1. Un groupe ne peut s'affilier qu'à un seul intergroupe ou conseil de service national par le biais de la procédure d'inscription. Tout groupe ou organisme de service peut participer aux activités (y compris le vote) d'un autre organisme de service avec sa permission. (OA Inc., règlement intérieur, sous-partie B, article V, section 2).
2. Tout organe de service n'appartenant pas à la région virtuelle et composé d'au moins 55 % de réunions virtuelles pourra bénéficier de tous les droits sur demande lors de toute réunion ordinaire ou extraordinaire.
  - a. Une demande de droits de participation doit être soumise au secrétaire de la région virtuelle au moins 14 jours avant la réunion prévue.

- b. Le secrétaire confirmera leurs droits de participation (en consultation avec le conseil d'administration de la région virtuelle) au moins 72 heures avant le début de la réunion d'affaires.

## Section 6 - Représentant de la région virtuelle Responsabilités

1. Représenter son organe de service ou un comité de la région virtuelle à toutes les réunions de l'assemblée d'affaires de la région virtuelle.
2. Assurer la liaison entre l'assemblée de gestion de la région virtuelle et leur organe de service respectif ou un comité de la région virtuelle.
3. Veiller à ce que toutes les communications relatives à la région virtuelle soient mises à la disposition de leur organe de service ou de leur comité.
4. La participation à un comité est fortement encouragée et l'engagement est maintenu jusqu'à l'assemblée suivante.
5. Examiner tous les documents relatifs à une assemblée ordinaire ou extraordinaire avant la réunion.

## ARTICLE 4 - LA RÉGION VIRTUELLE WORLD SERVICE BUSINESS CONFERENCE (WSBC) DÉLÉGUÉS

1. Si la région virtuelle est représentée par moins de 40 % de ses intergroupes et organismes de service virtuels lors de la Conférence d'affaires des Services mondiaux de l'année précédente, elle peut envoyer jusqu'à cinq délégués supplémentaires au WSBC. (OA Inc, Bylaws, Subpart B, Article VIII, Section 3, a, 5, p. 15)
2. Les candidatures doivent être déposées au plus tard soixante (60) jours avant l'assemblée au cours de laquelle l'élection aura lieu.
3. La préférence est donnée aux candidats sélectionnés parmi les intergroupes virtuels et les organismes de service qui ne seraient pas représentés autrement.
4. Le(s) délégué(s) à la Conférence d'affaires de l'Entraide mondiale aura(ont) l'entière responsabilité d'y participer au nom de la région virtuelle. Ils participeront à toutes les activités de la conférence d'affaires des services mondiaux.

et présenter un rapport à l'Assemblée de la Région virtuelle après Conférence d'affaires de l'Entraide mondiale.

## ARTICLE 5 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGION VIRTUELLE

### Section 1 - Composition

1. Le conseil d'administration de la région virtuelle est composé des membres suivants :
  - a. Président,
  - b. Vice-président
  - c. Secrétaire
  - d. Trésorier
  - e. Coordinateur des données
  - f. Coordinateur numérique
  - g. L'administrateur désigné assure la liaison avec le conseil d'administration de la région virtuelle et dispose d'une voix.
2. Si le président du conseil d'administration n'est pas en mesure d'assister à une réunion du conseil d'administration ou à une réunion de travail, la succession à la présidence pour cette réunion se fait de la manière suivante :
  - a. Vice-président
  - b. Trésorier
  - c. Coordinateur des données
  - d. Coordinateur numérique
  - e. Secrétaire

### Section 2 - Qualification pour le conseil d'administration de la région virtuelle

Les qualifications pour le conseil d'administration de la région virtuelle sont les suivantes :

1. Deux ans de service au-delà du niveau du groupe,

2. Deux ans de rétablissement continu dans les Overeaters Anonymous, comme en témoignent :
  - a. Deux ans d'abstinence actuelle
  - b. L'agent doit démontrer qu'il continue à se rétablir, notamment en s'abstenant et en s'efforçant d'atteindre ou de maintenir un poids corporel sain pendant toute la durée de son mandat.
  - c. Chaque personne est juge de son rétablissement,
3. Avoir suivi les Douze Étapes et avoir une compréhension pratique des Douze Traditions et des Douze Concepts du Service OA.
4. Avoir participé à au moins une assemblée de la région virtuelle au cours des 36 derniers mois en tant que membre votant ou bénévole.
5. Lorsqu'un poste au sein du conseil d'administration ne peut être pourvu conformément à ces qualifications, les qualifications énumérées aux paragraphes 1 à 3 ci-dessus peuvent être écartées à la majorité des deux tiers du conseil d'administration ou de l'assemblée de la région virtuelle.

### **Section 3 - Nominations au conseil d'administration de la région virtuelle**

1. Les candidatures doivent être déposées au plus tard soixante (60) jours avant l'Assemblée au cours de laquelle l'élection aura lieu.
2. En l'absence de candidats, des nominations peuvent être faites par l'assemblée, à l'exception des postes de président ou d'administrateur de la région virtuelle.
3. Les candidats doivent remplir toutes les conditions requises.
4. Si une candidature est proposée par l'assemblée, le membre se présentera à l'élection à ce moment-là.
5. S'il n'y a pas de candidat à la présidence de la région virtuelle, le vice-président assurera la présidence jusqu'à la prochaine assemblée, au cours de laquelle une nouvelle sélection aura lieu pour le poste de président. Le poste de vice-président sera déclaré vacant.

6. Dans le cas où personne ne se porte candidat ou n'est élu à un poste vacant, le conseil d'administration de la région virtuelle applique les règles relatives aux postes vacants énoncées à l'article 10.

#### **Section 4 - Candidats au poste d'administrateur**

1. Les administrateurs sont élus lors de la Conférence d'affaires des Services mondiaux ; toutefois, les candidats de la région virtuelle au poste d'administrateur seront choisis parmi les membres d'Overeaters Anonymous de la région virtuelle qui satisfont aux exigences de l'Assemblée de la région virtuelle et du règlement d'OA Inc. sous-section B.

##### **a. La région virtuelle nécessite :**

1. Être membre régulier d'un groupe au sein de la Région virtuelle.
  2. être conscient du temps et des dépenses nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur.
  3. Les personnes souhaitant être nommées doivent soumettre un dossier de candidature.
  4. Les demandes doivent être déposées au plus tard soixante (60) jours avant l'Assemblée au cours de laquelle l'élection aura lieu.
  5. Les candidats doivent être présents à l'Assemblée, prêts à répondre aux questions concernant les qualifications requises pour exercer la fonction d'administrateur.
2. Dans le cas où il n'y a pas de candidat au poste d'administrateur lors d'une assemblée où des candidatures sont requises, ou si un poste devient vacant alors qu'il n'y a pas d'assemblée de région virtuelle avant la date requise pour le dépôt des candidatures, ou si le conseil d'administration appelle à d'autres candidatures pour la nomination d'administrateurs, les options suivantes seront prises :

- a. Le conseil d'administration de la région virtuelle sollicitera les candidatures des organismes de services de la région virtuelle.
- b. Une réunion du conseil d'administration se tiendra aux fins de l'affirmation candidat.
- c. Un vote à la majorité du conseil d'administration de la région virtuelle constituera une confirmation de la demande.
- d. La notification des résultats du processus d'affirmation est envoyée aux e. Organes de service de la région virtuelle. réunions non affiliées et est affichée sur le site Internet de la région virtuelle.

### **Section 5 - Élection du conseil d'administration de la région virtuelle Membres**

- 1. Les candidats doivent être présents pour l'élection.
- 2. Les élections ont lieu lors de la dernière assemblée de l'année civile, sauf disposition contraire du présent règlement.
- 3. Chaque membre du conseil d'administration est élu pour un mandat de deux ans.
- 4. Le président, le trésorier et le coordinateur des données sont élus les années impaires.
- 5. Le vice-président, le secrétaire et le coordinateur numérique sont élus les années paires.
- 6. Les candidats disposeront de cinq minutes pour s'adresser à l'assemblée et de cinq minutes pour répondre aux questions.
- 7. Lorsque l'élection du conseil coïncide avec celle de l'administrateur de la région virtuelle, le vote de l'administrateur est effectué en premier.
- 8. Pour être élu, le candidat doit obtenir la majorité des suffrages exprimés.
- 9. S'il y a plus de deux candidats et qu'aucun d'entre eux n'obtient la majorité, le candidat ayant reçu le plus petit nombre de voix sera écarté et un nouveau vote sera organisé.
- 10. S'il y a deux candidats et qu'aucun n'obtient la majorité, il est procédé à un second tour de scrutin.

### **Section 6 - Durée du mandat**

- 1. Les membres du bureau nouvellement élus entrent en immédiatement après la clôture de la réunion de travail au cours de laquelle ils ont été élus.

2. Les membres du conseil d'administration ne peuvent exercer plus de deux mandats consécutifs complets au même poste.
3. Après un intervalle de deux ans, ils peuvent à nouveau être élus à un poste antérieur.
4. Dès leur élection au conseil d'administration de la région virtuelle, les membres cessent d'être des représentants de leur organe ou comité de service virtuel et cet organe ou comité de service peut élire un autre représentant de la région virtuelle.

### **Section 7 - Responsabilités du conseil d'administration de la région virtuelle Membres**

Pour plus de détails sur les responsabilités des membres du conseil d'administration de la région virtuelle, voir le point V du manuel des politiques et procédures de la région virtuelle.

### **Section 8 - Conseil d'administration de**

Les dirigeants de la région virtuelle sont les administrateurs de la société.

1. Le conseil d'administration de la région virtuelle se réunit régulièrement ou lorsque le président l'informe de la nécessité d'une réunion supplémentaire.
2. Le conseil d'administration de la région virtuelle a pour objet d'assurer la continuité entre les réunions régulières de la région virtuelle et de traiter les questions appropriées.
  - a. Le conseil d'administration de la Région virtuelle peut approuver, par un vote à deux tiers, une réaffectation des fonds budgétisés ou des dépenses provenant de la réserve de prudence, si cela est jugé nécessaire tout au long de l'année.
  - b. Le trésorier rendra compte de ces décisions à la région virtuelle lors de la prochaine assemblée.

### **Section 9 - Démission ou révocation des membres du conseil régional**

1. Le cas , une réunion du conseil d'administration peut être convoquée pour la révocation dun membre du bureau.

- a. Tout membre du conseil d'administration de la région peut être démis de ses fonctions pour un motif valable par un vote à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés lors d'une réunion ordinaire ou extraordinaire annoncée à cet effet.
  - b. Une absence est excusée si la majorité des autres membres du conseil d'administration vote pour excuser l'absence.
2. Tout membre du conseil d'administration peut démissionner à tout moment, pour quelque raison que ce soit, en le notifiant par écrit au conseil d'administration de la Région virtuelle.
3. Tout fonctionnaire qui informe le conseil d'administration qu'il a rompu son abstinence est considéré comme démissionnaire à compter de la réception de l'avis par le conseil d'administration.

## **Section 10 - Remplacement des postes vacants**

1. Tout poste vacant à la suite de la démission ou de la révocation d'un membre du conseil d'administration est pourvu, dans la mesure du possible, dans les 45 jours suivant la notification de la vacance à la région virtuelle.
2. Une annonce sera envoyée aux organismes de service de la région virtuelle pour leur demander de proposer des candidatures dans les 20 jours suivant la date limite de dépôt des candidatures.
3. Le membre choisi pour occuper un poste vacant au sein du conseil d'administration de la région virtuelle doit répondre aux critères de qualification définis à l'article V, section 2.
4. Le conseil d'administration de la région virtuelle auditionnera tous les candidats et nommera le titulaire du poste lors de la prochaine réunion du conseil d'administration de la région virtuelle.
5. Le membre du conseil d'administration désigné participera pleinement en tant que membre du conseil d'administration de la région virtuelle.
6. La nomination du membre du conseil d'administration sera ratifiée au début de prochaine assemblée.
7. Le poste est pourvu pour la durée restante du mandat.

## **ARTICLE 6 - ADMINISTRATEUR LIAISON**

### **Section 1 - Administrateur**

Le conseil d'administration est élu lors de la conférence d'affaires des services mondiaux.

Les membres des Surmangeurs Anonymes de la région virtuelle qui satisfont aux exigences de l'assemblée de la région virtuelle et des statuts d'OA Inc. peuvent se porter candidats à l'élection au conseil d'administration.

## **Section 2 - Qualifications des administrateurs Affirmation**

1. Être un membre assidu d'un groupe de la région virtuelle ou de l'administrateur de liaison désigné.
2. Avoir conscience du temps et des dépenses qu'implique la fonction d'administrateur.
3. Démonstration d'un service à la Région virtuelle au-delà du niveau du groupe.

## **Section 3 - Élection au conseil d'administration de**

1. Les personnes souhaitant être nommées doivent soumettre un dossier de candidature.
2. Les candidatures doivent être déposées au plus tard soixante (60) jours avant l'Assemblée au cours de laquelle l'élection aura lieu.
3. Les candidats doivent être présents à l'Assemblée, prêts à répondre aux questions concernant les qualifications requises pour exercer la fonction d'administrateur.
4. En cas de vacance d'un poste pour lequel il n'y a pas d'assemblée de région virtuelle avant la date requise pour le dépôt des candidatures ou si le conseil d'administration appelle à d'autres candidatures d'administrateurs en vue d'une nomination, les mesures suivantes sont prises :
  - a. Le conseil d'administration de la région virtuelle sollicitera les candidatures des organismes de services de la région virtuelle.
  - b. Une réunion du conseil d'administration sera organisée pour confirmer le candidat.
  - c. Un vote à la majorité du conseil d'administration de la région virtuelle constituera une confirmation de la demande.

- d. La notification des résultats de la procédure d'affirmation est envoyée aux organes de service de la région virtuelle et aux réunions non affiliées et est également affichée sur le site web de la région virtuelle.

#### **Section 4 - Participation à la région virtuelle**

1. Le représentant des administrateurs assiste aux réunions du conseil d'administration de la région virtuelle, où il dispose d'une voix mais pas d'un droit de vote.
2. Le représentant des administrateurs assiste à l'assemblée de la région virtuelle ou à des réunions de travail spéciales, où il a voix au chapitre mais pas de droit de vote.

### **ARTICLE 7 - AFFAIRES RÉUNIONS**

#### **Section 1 - Réunions**

1. La région virtuelle se réunit au moins une fois par an, à la date et au lieu fixés par le conseil d'administration de la région virtuelle.
2. Une réunion annuelle est organisée pour l'élection des membres du bureau.
3. L'assemblée annuelle peut se tenir en même temps que l'assemblée visée à la section 1 du présent article ou à tout autre moment décidé par le conseil d'administration de la région virtuelle.
4. Une réunion extraordinaire peut être convoquée par une majorité du conseil d'administration de la région virtuelle ou par un quorum de représentants de la région virtuelle, à condition que les membres en soient informés suffisamment à l'avance.

Pour plus d'informations sur les réunions, consultez le règlement de l'assemblée de la région virtuelle.

#### **Section 2 - Conférence virtuelle Réunions**

1. Les membres de la Région virtuelle peuvent participer à une réunion par des moyens électroniques, pour autant que tous les membres participant à cette réunion puissent s'entendre les uns les autres et aient la possibilité de participer à tout vote.
2. Les documents présentés au cours de la réunion sont mis à la disposition des participants virtuels.

3. La participation des membres de la région virtuelle à une réunion selon les modalités prévues dans la présente section constitue une présence en personne à cette réunion.

Pour plus d'informations sur les réunions, voir le règlement de l'assemblée de la région virtuelle.

### **Section 3 - Méthode de notification**

Les assemblées ordinaires ou extraordinaires de la région virtuelle sont notifiées par voie électronique à chaque organe de service et représentant enregistré de la région virtuelle, au président de la commission, au membre du conseil d'administration et à l'administrateur, au moins 45 jours avant l'assemblée.

### **Section 4- Quorum**

Lors de l'assemblée d'affaires de la région virtuelle, la présence d'un quart des personnes ayant le droit de participer et s'étant inscrites auprès du secrétaire pour voter à l'assemblée (conformément à l'article III, section 1, du présent règlement) est nécessaire pour tenir une assemblée.

## **ARTICLE 8 - RÉSERVE PRUDENTE**

La région virtuelle maintient une réserve prudente d'au moins quatre (4) mois de dépenses.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le manuel des politiques et procédures de la Région virtuelle III, Politiques financières.

## **ARTICLE 9 - PROCÉDURE PARLEMENTAIRE**

Toutes les réunions des représentants de la région virtuelle se déroulent conformément à la dernière édition du *Robert's Rules of Order, Newly Revised*, dans la mesure où cela n'est pas contraire à la loi, aux statuts, au présent règlement ou à toute règle permanente que l'Assemblée peut adopter.

## **ARTICLE 10 - MODIFICATIONS**

1. Des amendements au présent règlement peuvent être proposés par tout organe de service enregistré de la Région virtuelle, par le conseil d'administration de la Région virtuelle ou par un comité de la Région virtuelle.
2. Les amendements sont soumis au président et au secrétaire au moins 60 jours avant l'assemblée générale.
  - a. Les motions doivent être présentées à l'aide du formulaire approuvé par la région.
  - b. Les motions seront examinées par la commission du règlement intérieur au plus tard 50 jours avant l'assemblée.

3. Sauf disposition contraire du présent règlement, les modifications du présent règlement peuvent être adoptées à la majorité des deux tiers des personnes votant lors d'une réunion ordinaire ou extraordinaire de la Région virtuelle.
4. Les amendements aux Douze Étapes, aux Douze Traditions et aux Douze Concepts du Service d'OA ne peuvent être faits que selon les Règlements d'OA, Inc. Sous-partie B, Article XII, Section 1e.
5. Les changements apportés aux Douze Étapes, aux Douze Traditions ou aux Douze Concepts du service OA, conformément aux règlements d'OA Inc. seront automatiquement adoptés dans les présents règlements sans qu'il soit nécessaire que la région virtuelle procède à un autre vote ou prenne d'autres mesures.
6. Tout amendement adopté par la Conférence des services mondiaux ayant une incidence sur le présent règlement sera mis à jour par le comité du règlement de la région virtuelle et les membres de l'assemblée en seront informés.

## ARTICLE 11 - DISSOLUTION

1. Lors de la dissolution de la région virtuelle, après avoir payé les dettes et obligations de la région virtuelle et y avoir pourvu manière adéquate, les actifs restants sont distribués à un fonds, une fondation associative ou une société à but non lucratif qui est organisée et exploitée exclusivement à des fins caritatives, éducatives et/ou scientifiques et qui a établi son statut fiscal en vertu de l'article 501(c)(3) de l'Internal Revenue Code (code des impôts).
2. Conformément aux Traditions des Surmangeurs Anonymes, ce fonds à but non lucratif, cette association, cette fondation ou cette société devrait être soit le Bureau des Services Mondiaux des Surmangeurs Anonymes, soit un autre organisme de service des Surmangeurs Anonymes.
3. Aucune partie des fonds de la Région virtuelle ne sera jamais utilisée au profit de ses membres, de ses administrateurs, de ses dirigeants ou de privées, ni distribuée à ces derniers, sauf que la Région virtuelle est habilitée à verser des indemnités raisonnables pour les services rendus et à effectuer des paiements et des distributions en vue de réaliser les objectifs explicites pour lesquels elle a été constituée.

Note : Tous les documents (tels que les pièces justificatives, l'inscription à l'assemblée, les demandes, les présents statuts, les articles d'incorporation, les politiques et procédures de la région virtuelle, etc.) se trouvent sur le site Web de la région virtuelle ([oavirtualregion.org](http://oavirtualregion.org)), sous la rubrique documents. La sous-partie B des statuts d'OA Inc. se trouve sur le site Web de la Région virtuelle ([oavirtualregion.org](http://oavirtualregion.org)), sous la rubrique "documents".  
[oa.org/world-service-business-conference](http://oa.org/world-service-business-conference).

Adopté le 22/6/24

# Section 11 : P&P Région virtuelle Manuel des politiques et des procédures

Adopté le 11/16/24 Mises à jour rédactionnelles 2/2/25

## 1. Introduction

Le présent manuel des politiques et procédures de la région virtuelle régit les pratiques commerciales de région virtuelle.

Tous les documents (tels que les rapports de dépenses, l'inscription à l'assemblée, les demandes, les règlements, le présent manuel de politiques et de procédures, les règles permanentes, etc. La sous-partie B des statuts d'OA Inc. se trouve à l'adresse suivante

[oa.org/world-service-business-conference/](http://oa.org/world-service-business-conference/).

## 2. Objectif de la région

1. Transmettre le message, virtuellement, mondialement et dans de nombreuses langues
2. Encourager l'unité au sein de la région
3. Communiquer avec des groupes de toute la région
4. Offrir une assistance aux groupes et aux organismes de services lors de leur création et de leur fonctionnement
5. Sélectionne les candidats au poste d'administrateur
6. Établir l'adresse du bureau régional

## 3. Politiques financières

1. L'exercice fiscal s'étend du 1er janvier au 31 décembre.
2. Un budget équilibré pour l'exercice suivant est proposé lors de la dernière assemblée de l'année civile.
3. Le budget proposé est soumis à l'approbation de l'assemblée d'affaires de la Région virtuelle.
4. Les demandes d'augmentation du budget sont soumises au trésorier de la région virtuelle au moins 60 jours avant l'assemblée au cours de laquelle le budget sera approuvé.
5. Le solde de la trésorerie comprendra la réserve de prudence établie (voir article VIII des statuts) en plus des fonds de fonctionnement général.

6. Financement des frais autres que les frais de voyage

- A. Les dépenses encourues dans le cadre des travaux approuvés par l'assemblée sont remboursables.
- B. Toutes les dépenses financées doivent rester dans les limites des allocations budgétisées.
- C. Les demandes de dérogations budgétaires, y compris les raisons qui les motivent, doivent être soumises par écrit au trésorier de la région virtuelle sept jours avant la prochaine réunion du conseil d'administration.

7. Les demandes de dérogation doivent être approuvées par le conseil d'administration avant que la dépense ne soit engagée.

8. Financement des frais de voyage

Les postes pour lesquels des frais de déplacement peuvent être pris en considération sont les suivants :

- A. Président de région pour la conférence d'affaires des services mondiaux, la convention des services mondiaux et une réunion du comité des présidents de région.
- B. Les candidats de la Région virtuelle à la Conférence des entreprises de service mondial
  - 1. conseil d'administration peut nommer des administrateurs de la région virtuelle confirmés aux postes vacants de délégués de la région virtuelle.
  - 2. Si le nombre de candidats administrateurs est supérieur au nombre de postes vacants de délégués de la région virtuelle, les candidats administrateurs de la région virtuelle sont choisis en fonction du plus grand nombre d'électeurs de la région virtuelle.  
Vote de ratification des candidats à l'investiture de la région virtuelle.
- C. Délégués à la Conférence d'affaires du Service mondial de la Région virtuelle  
Le nombre de délégués de la région virtuelle à sélectionner dépendra fonds disponibles, mais en tout état de cause, il ne sera pas supérieur à cinq.
- D. Toute autre dépense de voyage si elle est approuvée par une motion majoritaire du conseil ou de l'assemblée.
- E. Le remboursement des frais de voyage est limité au transport, à l'hébergement (en occupation double), aux repas et à l'inscription.
- F. Des ajustements raisonnables peuvent être acceptés par un vote majoritaire du conseil ou de l'assemblée.
- G. Une note de frais et des reçus doivent être dûment remplis, autorisés et soumis au trésorier avant tout remboursement ou avance de fonds.

- H. Les demandes de remboursement doivent être conformes à ces lignes directrices :
1. Chaque personne remplit et vérifie une note de frais.
  2. Une note de frais doit accompagner tous les reçus et les fonds non utilisés doivent être retournés au trésorier de la région virtuelle dans les six semaines suivant la dépense.
  3. Le trésorier procède au remboursement ou demande des informations complémentaires dans un délai de trente jours à compter de la réception de la demande.
- I. Le RV accepte des fonds désignés, à condition qu'un fonds temporairement affecté ait été créé par l'assemblée.  
Le fonds temporairement affecté actuel est le fonds Carry the Message. Les fonds sont utilisés pour mener des actions de sensibilisation dans les médias sociaux afin d'attirer les nouveaux arrivants.
- J. Le trésorier et le président sont autorisés à retirer des fonds de tous les comptes financiers de la région.
- K. Lorsque les fonds ne sont pas suffisants pour le financement intégral, le trésorier de la région virtuelle en informe le conseil d'administration, qui fixe alors les priorités en fonction de la situation financière actuelle.
- L. En plus de tout poste du budget annuel pour les contributions à l'Office des services mondiaux, le conseil d'administration envoie chaque année à l'Office des services mondiaux les fonds excédentaires déterminés par la commission des finances et approuvés par le conseil d'administration.
- M. La région aide les comités d'entraide de la région à envoyer un représentant par comité d'entraide à la Conférence d'affaires des services mondiaux par l'intermédiaire du Fonds de bourses d'études pour les délégués de la région virtuelle.
1. La limite des fonds mis en réserve est celle de la ligne "Fonds de soutien aux délégués" dans le budget annuel de chaque année.
  2. La préférence sera donnée aux nouveaux organismes de service.
  3. Les candidatures ne seront acceptées que pour les organismes de service qui ne pourraient pas envoyer de représentant.
  4. Les organismes de service qui demandent et reçoivent des bourses WSBC de la région doivent avoir
    - a. Au moins un représentant régional enregistré.
    - b. Au moins un représentant suppléant.

- c. Ces représentants doivent être en place pour chaque assemblée avant et après la WSBC pour laquelle des fonds sont reçus.
- d. Le représentant inscrit et son suppléant doivent être enregistrés lors de l'assemblée.
- e. Ces personnes ou un autre représentant de l'organisme de service doivent participer activement à un comité de la région.
- f. Les organismes de service qui en sont à leur première année d'enregistrement sont exemptés de cette politique.

N. La ligne directrice de la Région virtuelle pour la Septième Tradition est que les intergroupes et les comités de service conservent 40 % de plus que leur réserve de prudence et les dépenses prévues, et envoient 30 % à la Région virtuelle et 30 % au Bureau des services mondiaux.

## 4. Fonctions des membres du conseil d'administration

1. Servir de gardien des Douze Étapes, des Douze Traditions et des Douze Concepts du Service OA.
2. s'acquittent des tâches qui leur incombent conformément au règlement intérieur et au présent manuel de politique et de procédure de la région virtuelle.
3. Assurer la garde des fonds de la région virtuelle, y compris l'examen de l'audit financier annuel.
4. Fournir un forum pour l'échange d'idées et d'informations entre les organismes de service de la région virtuelle et les comités de la région virtuelle.
5. Assister à toutes les assemblées pendant la durée de son mandat, à moins d'être excusé par le président.
6. Se familiariser avec les règlements de la région virtuelle et du Bureau des services mondiaux, ainsi qu'avec le présent manuel de politique et de procédure, et assumer la responsabilité de leur respect : Les statuts de la Région virtuelle et du Bureau des services mondiaux, ainsi que le présent manuel de politiques et de procédures.
7. Aide les autres à se familiariser avec les Douze Traditions et les Douze Concepts du Service OA.
8. Rapports :
  - A. Soumettre un rapport écrit à la région virtuelle au moins 60 jours avant la prochaine assemblée.
  - B. Lors de l'assemblée, présentez une mise à jour du rapport écrit pendant cinq minutes au maximum, puis répondez aux questions pendant cinq minutes supplémentaires.

9. Répondre toute la correspondance, à tous les appels téléphoniques et à toutes les questions en temps utile.
10. Tenir un registre consolidé de tous les actifs, y compris les mots de passe pour la protection de la sécurité, conformément aux instructions du président et du coordinateur des données.
11. Gère la plateforme de réunion de la région virtuelle.
12. À l'issue de la période de service, fournit au successeur toutes les informations et tous les documents relatifs à la période de service, par écrit ou par voie électronique.
13. Assurer la liaison entre le conseil d'administration et les comités déterminés par le président.

## 5. Fonctions des membres du conseil d'administration par Position

### 1. Président

- A. Il est responsable de l'unité et de la conscience de groupe de la région virtuelle.
- B. Il établit et tient à jour l'ordre du jour de toutes les réunions et séances de travail du conseil d'administration.
- C. Préside toutes les réunions du conseil d'administration et les séances de travail.
- D. Il est membre d'office de tous les comités.
- E. Désigner un parlementaire pour l'assemblée.
- F. Participe à la conférence de travail des services mondiaux en tant que représentant de toutes les réunions non affiliées et de tous les organismes de service de la région virtuelle qui ne sont pas présents.
- G. Assister aux autres réunions du comité des présidents de région, pratiquement l'exception de la réunion annuelle du comité des présidents de région qui se tient lors de l'assemblée d'une région.
- H. Est un signataire autorisé sur tous les comptes de trésorerie.
- I. Autres tâches requises.

### 2. Vice-président

- A. Assume toutes les fonctions du président en son absence.
- B. Le rôle principal du est de promouvoir la communauté, la collaboration et l'unité entre les membres, les organismes de service et la région.
- C. Autres tâches assignées.

### 3. Secrétaire

- A. Il rédige les procès-verbaux de toutes les réunions de l'assemblée et du conseil d'administration.

1. Dans les 15 jours suivant l'Assemblée, le secrétaire fournit un projet de procès-verbal de l'Assemblée pour examen par le comité d'examen des procès-verbaux.
2. Révision du procès-verbal Les membres du comité communiquent au secrétaire les ajouts ou les corrections dans les 15 jours suivant la réception du procès-verbal.
3. En cas de divergence, le secrétaire examinera l'enregistrement et en informera la commission.
4. Après avoir été informé du contenu de l'enregistrement, le comité vote sur l'inclusion ou la suppression toute divergence constatée dans un élément du procès-verbal. Ce vote requiert une majorité des deux tiers.

B. Une fois le procès-verbal terminé

1. Soumettra une copie des procès-verbaux non approuvés au comité des communications numériques afin qu'ils soient affichés sur le site web de la région virtuelle.
2. Envoyer les formulaires de candidature des administrateurs désignés au Bureau des services mondiaux dans la semaine qui suit l'affirmation des candidats.

C. En outre, le secrétaire

1. Créer une copie numérique de tous les documents de la Région virtuelle pour les stocker sur la plateforme appropriée.
2. Avoir accès, par l'intermédiaire du coordinateur des données, aux listes de contacts de tous les représentants, présidents d'intergroupe, présidents de commission et membres du conseil d'administration, y compris, mais sans s'y limiter, leur nom, leur téléphone, leur adresse électronique et leur fuseau horaire.

D. Fonctions d'assemblage :

1. Il est responsable de la constitution d'une équipe chargée de préparer les documents relatifs à l'inscription et à l'assemblée de la région virtuelle, y compris la mise à jour des pouvoirs et l'appel nominal pour l'assemblée.
2. Il est responsable de la constitution d'une équipe chargée de préparer les documents relatifs à l'inscription et à l'assemblée de la région virtuelle, y compris la mise à jour des pouvoirs et l'appel nominal pour l'assemblée.
3. Le secrétaire conserve des copies de tous les documents pertinents de l'assemblée dans le Google Drive approprié.

4. Il est responsable de la mise à jour des pouvoirs et de l'appel nominal pour et lors de l'assemblée d'affaires de la région virtuelle.
5. Examine les mises à jour résultant des motions présentées lors des assemblées d'affaires de la région virtuelle et soumet les règlements et les politiques et procédures pour publication dans les 25 jours suivant l'assemblée d'affaires.
6. Travaille avec le coordinateur des données en fonction des besoins pour atteindre les objectifs de la région.
7. Autres tâches assignées.

#### 4. Coordinateur des données

- A. Examine et comprend les principes fondamentaux qui sous-tendent les réglementations actuelles en matière de protection des données personnelles des membres d'OA ; ces principes doivent être appliqués par le coordinateur des données et constituer le fondement et l'axe de son travail.
- B. collabore avec le comité de protection des données pour mettre à jour les politiques et procédures de la région en matière de protection des données et de sécurité de l'information, conformément à la réglementation applicable à la région.
- C. collabore avec le comité de protection des données pour superviser et garantir la bonne gestion des données à caractère personnel collectées au nom de la région, y compris le traitement limité, le stockage, l'archivage et la suppression de ces données à caractère personnel.
- D. Évalue et supervise les technologies utilisées par le RV pour s'aligner sur les principes de protection des données et sur le principe d'anonymat de l'OA.
- E. Administrer les protocoles de formation concernant les procédures et pratiques de protection des données et l'utilisation des technologies associées.
- F. Coordonne et travaille avec d'autres responsables et avec le comité de protection des données.
- G. Autres tâches assignées.

#### 5. Coordinateur numérique

- A. Superviser le comité régional de la communication numérique
- B. Veiller à la maintenance du site web.
- C. Coordonne la stratégie en matière de médias sociaux et de sensibilisation (blogs, campagnes publicitaires, etc.).
- D. Autres tâches assignées.

## 6. Trésorier

- A. Gère tous les fonds de la région virtuelle conformément aux politiques financières énoncées dans statuts, les politiques et les procédures et tout autre document de gouvernance de la région virtuelle.
- B. Tenir les registres financiers conformément aux pratiques comptables reconnues.
- C. Tenir les comptes des fonds opérationnels.
- D. Payer les factures et rembourser les dépenses dans les délais impartis.
- E. Fait état de la situation financière de la région virtuelle comme suit :
  - 1. Solde actuel : mensuel au conseil d'administration.
  - 2. Contributions du mois dernier : mensuelles au conseil d'administration.
  - 3. Comparaison des chiffres réels et du budget : trimestrielle pour le conseil d'administration.
  - 4. Rapport détaillé indiquant toutes les recettes et les dépenses depuis le début de l'année : trimestriellement au conseil d'administration.
  - 5. Détail des contributions : depuis le début de l'année : trimestriellement au conseil d'administration.
  - 6. Cotisations mensuelles moyennes pour les 12 mois précédents : trimestrielles au conseil d'administration.
  - 7. Les rapports trimestriels énumérés ci-dessus seront également fournis aux assemblées.
- F. Fournit des informations financières pour l'audit annuel, qui doit être réalisé par  
Le président de la région virtuelle et le comité des finances, au cours du premier trimestre de l'année fiscale suivante.
- G. Autres tâches assignées.

## 6. Région virtuelle Administrateur

- 1. Pour être éligible en tant que candidat au poste d'administrateur de la Région virtuelle, les membres doivent répondre aux qualifications énoncées dans Overeaters Anonymous, Inc. Subpart B, Article IX, Section 4.
- 2. L'administrateur de la région virtuelle siège pour un mandat de trois ans au conseil d'administration de l'Organisation mondiale du commerce.
- 3. Bien que chaque administrateur régional représente une région spécifique, il sert Overeaters Anonymous dans son ensemble.
- 4. Les administrateurs se réunissent périodiquement au cours de l'année pour traiter les affaires de l'OA.

## 7. Parlementaire

Le parlementaire a pour mission d'assister le président de la région virtuelle et le conseil d'administration de la région virtuelle en matière de procédures parlementaires.

## 8. Comités

1. conseil d'administration déterminera les comités qui serviront la région virtuelle.
2. Ces comités seront réexaminés tous les 24 mois.
3. Chaque comité établira des lignes directrices internes, qui seront examinées par le conseil d'administration.
  - A. Les lignes directrices du comité sont documentées séparément et seront conservées par le comité.
  - B. Chaque comité se conformera au système de gestion des documents établi par le conseil d'administration de la Région virtuelle.
  - C. Chaque comité se conformera à toutes les autres lignes directrices approuvées par le conseil d'administration.
4. Les comités actuels de la Région virtuelle sont les suivants : statuts, congrès, protection des données, ressources numériques, finances, relations avec les intergroupes, services linguistiques, information publique/relations avec les professionnels (y compris Unité et diversité) et Douze étapes (y compris atelier).
5. Les comités désignent un président parmi leurs membres, à l'exception comité de la convention et du comité de la protection des données. Le président ou les coprésidents de ces comités sont nommés par le conseil d'administration.
  - A. Les présidents des comités sont choisis parmi les membres des comités.
  - B. Le président du comité peut exercer jusqu'à deux mandats de deux ans.
  - C. Les présidents de commission doivent justifier de six mois d'abstinence continue, à l'exception du président ou des coprésidents de la commission de la convention, qui doivent justifier d'un an d'abstinence continue. Chaque personne est seule juge de son abstinence en matière de compulsions alimentaires et de comportements alimentaires compulsifs.
  - D. Si un président de comité ne satisfait pas aux exigences énoncées au paragraphe c, il doit démissionner de son poste de président.
  - E. En cas de vacance au sein d'un comité, le conseil d'administration en sera informé et le comité désignera un nouveau président pour terminer le mandat.

- F. Le conseil d'administration de la région virtuelle peut, par un vote à la majorité des deux tiers, dispenser un président de commission de l'obligation d'abstention.

6. Fonctions des présidents de commission :

- A. Soumettre un rapport d'activités 60 jours avant chaque assemblée et un rapport mensuel actualisé sept jours avant la réunion du conseil d'administration.
- B. Tenir à jour des dossiers complets détaillant les activités des comités en utilisant les ressources et les technologies approuvées par la région.
- C. À la fin du mandat ou en cas de démission, le transfert d'informations est coordonné par le coordinateur des données en consultation avec le président sortant du comité.
- D. Peut soumettre des articles sur les travaux du comité à la Région virtuelle.  
Comité des ressources numériques pour publication dans l'organe de publication approprié.
- E. Soumettre une proposition de budget annuel au trésorier de la région virtuelle au moins 90 jours avant l'assemblée au cours de laquelle elle sera examinée.
- F. Examiner les travaux des sous-comités et nommer des présidents ou des responsables de programme si nécessaire.

## 9. Lignes directrices pour les comptes Zoom et procédures d'utilisation

1. L'utilisation des comptes Zoom de la région virtuelle est gérée par le conseil d'administration de la région virtuelle et est limitée à : Le conseil d'administration de la Région virtuelle, les comités, les sous-comités, les organismes de service et les réunions enregistrées dans le but de conduire les affaires d'OA ou les événements de rétablissement d'OA.
2. Le conseil d'administration de la Région virtuelle désignera un administrateur Zoom chargé de gérer la programmation des salles et les paramètres de Zoom. L'administrateur Zoom tiendra à jour le calendrier de la Région virtuelle avec des liens vers les réunions Zoom programmées.
3. Toute autre utilisation des comptes Zoom est laissée à la discrétion de la présidence et de la Commission. Conseil d'administration de la Région virtuelle. Les organismes de service n'appartenant pas à la région virtuelle peuvent demander à utiliser les comptes Zoom ; cette utilisation est laissée à la discrétion du conseil d'administration de la région virtuelle.
4. Les organismes de service de la Région virtuelle qui ont accès aux comptes Zoom de la Région virtuelle seront invités à verser une contribution pour l'utilisation de l'espace de réunion.
5. La disponibilité du compte Zoom de la région virtuelle se fera selon le principe du premier arrivé, premier servi, les réunions du conseil d'administration de la région virtuelle et des comités de la région virtuelle étant prioritaires.

6. Aucun membre ou groupe ne peut utiliser la salle à d'autres fins que les affaires d'OA ou les événements de rétablissement d'OA.
7. En cas 'utilisation abusive de la salle, le code sera immédiatement modifié et tous les utilisateurs enregistrés en seront informés.
8. Toute utilisation abusive d'une salle ou des comptes Zoom de la Région virtuelle sera portée à la connaissance du conseil d'administration, qui envisagera alors des mesures appropriées pouvant inclure la suppression des autorisations de service et de l'accès aux comptes Zoom, ainsi que la nécessité de suivre une formation sur l'utilisation correcte des comptes Zoom de la Région virtuelle.

### Politiques et procédures de Zoom

1. Au moins deux animateurs/coanimateurs Zoom formés doivent être présents à toutes les réunions prévues, l'un d'entre eux étant désigné comme animateur principal.
2. Si la réunion est importante, il est préférable d'avoir au moins trois hôtes/cohôtes Zoom.
3. Après avoir utilisé les comptes Zoom de la région virtuelle, la réunion doit être clôturée par l'hôte Zoom.
4. Les enregistrements ne peuvent être autorisés que si l'hôte/cohôte de Zoom a reçu une formation à la protection des données de la part du coordinateur des données. L'administrateur de Zoom et son équipe sont chargés d'organiser avec le coordinateur des données le stockage et la distribution des enregistrements.

## 10. Amendements

1. Des amendements au présent manuel de politique et de procédure peuvent être proposés par tout organe de service, conseil d'administration ou comité de la Région virtuelle.
2. Les amendements sont soumis au président et au secrétaire de la région au moins 60 jours avant l'assemblée générale.
3. Les motions doivent être présentées à l'aide du formulaire approuvé par la région.
4. Les motions seront examinées par la commission du règlement au plus tard 50 jours avant l'assemblée.
5. Sauf indication contraire, les amendements au présent manuel des politiques et procédures peuvent être adoptés par la majorité des membres votants lors de toute réunion d'affaires de la région virtuelle.

6. Tout amendement adopté par la Conférence des services mondiaux ayant une incidence sur le présent manuel de politique et de procédure sera mis à jour par le comité du règlement intérieur de la région virtuelle et les membres de l'assemblée de la région virtuelle en seront informés.

Adopté le 11-16-24

Formaté le 4-13-25

# Section 12 : Lectures

## Les douze étapes des surmangeurs Anonymous

1. Nous avons admis que nous étions impuissants face à la nourriture - que nos vies étaient devenues ingérables.
2. Nous en sommes venus à croire qu'une puissance supérieure à la nôtre pouvait nous ramener à la raison.
3. Nous avons pris la décision de remettre notre volonté et notre vie entre les mains de Dieu tel que nous le comprenons.
4. Nous avons dressé un inventaire moral de nous-mêmes, sans crainte et en toute connaissance de cause.
5. Reconnaître devant Dieu, devant nous-mêmes et devant un autre être humain la nature exacte de nos torts.
6. Nous étions tout à fait prêts à ce que Dieu supprime tous ces défauts de caractère.
7. Nous lui avons demandé humblement d'effacer nos défauts.
8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons blessées et nous avons décidé de nous amender auprès d'elles.
9. Réparer directement ces personnes dans la mesure possible, sauf si cela risque de les blesser ou de blesser d'autres personnes.
10. Nous avons continué à faire un inventaire personnel et, lorsque nous nous sommes trompés, nous l'avons rapidement admis.
11. Nous avons cherché, par la prière et la méditation, à améliorer notre contact conscient avec Dieu tel que nous concevions, en priant uniquement pour connaître sa volonté à notre égard et pour avoir le pouvoir de la mettre en œuvre.
12. Ayant connu un éveil spirituel à la suite de ces étapes, nous avons essayé transmettre ce message aux mangeurs compulsifs et de mettre en pratique ces principes dans toutes nos affaires

## Les douze traditions des boulimiques Anonymous

1. Notre bien-être commun doit passer en premier ; le rétablissement personnel dépend de l'unité de l'OA.
2. Pour l'objectif de notre groupe, il n'y a qu'une seule autorité ultime - un Dieu d'amour tel qu'il peut s'exprimer dans la conscience de notre groupe. Nos dirigeants ne sont que des serviteurs de confiance ; ils ne gouvernent pas.
3. La seule condition d'adhésion à OA est le désir d'arrêter de manger de manière compulsive.
4. Chaque groupe doit être autonome, sauf pour les questions affectant d'autres groupes ou l'ensemble d'OA.
5. Chaque groupe n'a qu'un seul objectif principal : transmettre son message au boulimique compulsif qui souffre encore.

6. Un groupe OA ne doit jamais soutenir, financer ou prêter le nom d'OA à un établissement apparenté ou à une entreprise extérieure, de peur que des problèmes d'argent, de propriété et de prestige ne nous détournent de notre objectif premier.
7. Chaque groupe OA devrait être entièrement autonome et refuser toute contribution extérieure.
8. Les Surmangeurs Anonymes doivent rester à jamais non-professionnels, mais nos centres de services peuvent employer des travailleurs spécialisés.
9. OA, en tant que telle, ne devrait jamais être organisée ; mais nous pouvons créer des conseils ou des comités de service directement responsables devant ceux qu'ils servent.
10. Les Mangeurs Anonymes n'ont pas d'opinion sur les questions extérieures ; c'est pourquoi le nom OA ne devrait jamais être impliqué dans une controverse publique.
11. Notre politique de relations publiques est basée sur l'attraction plutôt que sur la promotion ; nous devons toujours maintenir l'anonymat personnel au niveau de la presse, de la radio, des films, de la télévision et d'autres moyens de communication publics.
12. L'anonymat est le fondement spirituel de toutes ces traditions, nous rappelant sans cesse qu'il faut placer les principes avant les personnalités.

## Les douze concepts du service OA

1. La responsabilité et l'autorité ultimes des services mondiaux d'OA résident dans la conscience collective de l'ensemble de notre association.
2. Les groupes d'OA ont délégué à la Conférence d'affaires des services mondiaux le maintien actif de nos services mondiaux ; ainsi, la Conférence d'affaires des services mondiaux est la voix, l'autorité et la conscience effective d'OA dans son ensemble.
3. Le droit de décision, basé sur la confiance, rend possible un leadership efficace.
4. Le droit de participation garantit l'égalité des chances pour tous dans processus de prise de décision.
5. Les individus disposent d'un droit de recours et de pétition afin de s'assurer que leurs opinions et griefs personnels seront soigneusement pris en compte.
6. La World Service Business Conference a confié au Conseil d'administration la responsabilité principale de l'administration d'Overeaters Anonymous.
7. Le conseil d'administration a des droits et des responsabilités juridiques qui lui sont conférés par le règlement intérieur d'OA, sous-partie A ; les droits et les responsabilités de la Conférence d'affaires des Services mondiaux lui sont conférés par la Tradition et par le règlement intérieur d'OA, sous-partie B.
8. Le conseil d'administration a délégué à son comité exécutif la responsabilité d'administrer le Bureau des services mondiaux d'OA.
9. Des serviteurs compétents et dignes de confiance, ainsi que des méthodes saines et appropriées pour les choisir, sont indispensables pour un fonctionnement efficace à tous les niveaux de service.

10. La responsabilité du service est équilibrée par une autorité de service soigneusement définie, ce qui permet d'éviter la duplication des efforts.
11. L'administration fiduciaire de l'Office des Services Mondiaux doit toujours être assistée par les meilleurs comités permanents, cadres, personnel et consultants.
12. Le fondement spirituel du service d'OA garantit que
  - a. Aucun comité ou organe de service d'OA ne doit jamais devenir le siège d'une richesse ou d'un pouvoir périlleux ;
  - b. Le principe de prudence financière d'OA consiste à disposer de fonds de fonctionnement suffisants et d'une réserve importante ;
  - c. Aucun membre d'OA ne doit jamais être placé dans une position d'autorité non qualifiée ;
  - d. Toutes les décisions importantes sont prises à l'issue d'une discussion, d'un vote et, dans la mesure du possible, d'une quasi-unanimité ;
  - e. Aucune action de service ne doit jamais être personnellement punitive ou constituer une incitation à la controverse publique ; et
  - f. Aucun comité ou conseil de service d'OA ne doit jamais accomplir d'actes de gouvernement, et chacun doit toujours rester démocratique dans ses pensées et ses actions.

# GLOSSAIRES DE PROCÉDURES PARLEMENTAIRES

## ANGLAIS

|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Comité ad hoc                     | Un comité spécial (temporaire) formé dans but ou un projet spécifique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Affiliation                       | Choix d'un partenariat avec une autre organisation entité à des fins de communication                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Groupe affilié d                  | Un groupe qui choisit de s'associer à un intergroupe spécifique ou à un conseil de service dans le but de communiquer et de soutenir le travail d'OA dans la transmission du message. Ce partenariat permet<br>permet de consolider les ressources et d'éviter la duplication des efforts.                                                                                                                                                                                         |
| Intergroupe affilié               | Un intergroupe associé à un conseil de service et/ou à une région dans le but de communiquer et de soutenir le travail d'OA dans la transmission du message. Ce partenariat permet de consolider les ressources et d'éviter les conflits d'intérêts. la duplication des efforts.                                                                                                                                                                                                   |
| Questionnaire sur l'ordre du jour | Une liste de propositions de motions que le Bureau des Services mondiaux reçoit pour examen lors de la prochaine Conférence de travail des Services mondiaux. Cette liste est ensuite distribuée à tous les intergroupes et conseils de service enregistrés qui sont encouragés à discuter du contenu avec leurs membres et à décider s'ils estiment que les motions proposées devraient être votées lors de la prochaine conférence de travail des services mondiaux. Conférence. |
| Agent                             | Une personne désignée agissant au nom d'une organisation ou d'un poste spécifique de l'organisation (Bylaws of OA, Inc. sous-section A, Article VII).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Alternatif                        | Un membre d'OA choisi par un organe de service pour servir de délégué dans le cas où le délégué élu ne peut pas assister ou assister à l'ensemble de l'assemblée générale.                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                                   | Conférence (règlement intérieur d'OA, sous-paragraphe B, article X, section 3).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

|                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Amendement                                            | Le processus d'altération ou de modification de la principale motion ou amendement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Anonymat                                              | Une tradition d'OA selon laquelle les membres individuels ne sont pas identifiés à l'extérieur de notre organisation par leur nom ou autre. Au sein de l'organisation, nous pouvons partager les noms, mais ils ne sont pas partagés avec les autres membres de l'organisation.<br>n'est pas affilié à OA. Les membres d'OA sont anonymes, l'organisation ne l'est pas.                                                                                                                 |
| Contributions récurrentes automatiques (ARC)          | Le programme OA est un moyen simple et sûr de verser une contribution mensuelle ou trimestrielle au titre de la septième tradition directement au Bureau des services mondiaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Statuts de la société                                 | Articles établissant l'existence d'une société et son enregistrement au Nouveau-Mexique (OA, Inc. Central Office), exécutés par secrétaire d'État. La législation régissant les articles de constitution se trouve dans les statuts du Nouveau-Mexique, chapitre 53, article 2, section 12.                                                                                                                                                                                             |
| Panier à demander                                     | Les questions posées par les délégués à la Conférence de l'Entraide mondiale sont distribuées aux administrateurs après la Conférence pour qu'ils y répondent. Les réponses sont incluses dans un document publié sur oa.org. Les membres d'OA, les groupes et les organismes de service peuvent également soumettre des questions au Bureau des Services mondiaux pour que le Conseil y réponde et qu'elles soient incluses dans les archives de la corbeille de questions sur oa.org. |
| Un pas en avant                                       | Bulletin électronique trimestriel de l'Office des Services Mondiaux destiné aux groupes OA et aux organismes de service. Publié en ligne en janvier, avril, juillet et octobre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Littérature approuvée par le conseil d'administration | La littérature OA approuvée par le conseil d'administration est la littérature qui a été approuvée par le conseil représentatif et comprend la littérature qui a été créé par un conseil ou un comité de conférence et qui n'est pas destiné à l'Union européenne.                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                       | La littérature qui été compilée à partir de publications déjà approuvées ou du Lifeline.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

|                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Comité du conseil d'administration             | Un comité permanent ou spécial (ad hoc) d'un conseil d'administration qui est créé pour une mission particulière, l'objet ou le projet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Réunion du conseil d'administration            | Une réunion formelle d'un conseil d'administration créée pour examiner les questions politiques et les problèmes sérieux. Au niveau du service mondial, il s'agit de la réunion régulière du conseil d'administration, composé de dix-sept membres. Administrateurs. Ce conseil se réunit quatre fois par an, généralement à Albuquerque, au Nouveau-Mexique.                                                                                                                                   |
| Conseil d'administration (BOT)                 | Les dix-sept membres du conseil d'administration d'OA, Inc. sont composés de dix conseillers régionaux, d'un conseiller des services virtuels et de six administrateurs des services généraux. Tous les postes sont élus par la Conférence de travail des Services mondiaux (OA, Inc. Règlement intérieur Sous-section B, article IX, section 2).                                                                                                                                               |
| Manuel de référence de la carte (BRM)          | Document fourni par le conseil d'administration avec des mesures et des procédures pour chaque responsabilité et tâche spécifique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Manuel de politique des conférences d'affaires | Liste des politiques en cours adoptées lors des conférences précédentes. Le manuel est publié sur oa.org.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Propositions de modification du règlement      | Proposition de modification de la sous-section B du règlement intérieur d'OA présentée lors de la conférence annuelle. Ces changements affectent les membres d'OA par rapport à la société (par actions).                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Budget de l'année civile                       | Budget approuvé pour OA, Inc. par le conseil d'administration pour l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Moniteur du microphone central                 | Une personne (choisie par le président) qui s'assoit au milieu de l'allée centrale de la salle de conférence et qui est chargée de s'approcher du microphone central. Le moniteur peut indiquer délégué quand il doit s'approcher du microphone pour ou contre si sa question est ouverte à la discussion. Le moniteur peut fournir des formulaires pour la présentation d'amendements aux motions, et le moniteur peut fournir des formulaires pour la présentation d'amendements aux motions. |

|                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                          | Le moniteur émet un signal pour indiquer au de séance le type de question à poser ou la demande à formuler. Cette personne doit connaître les lignes directrices et les procédures d'OA ainsi que les Robert's Rules of Order.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Président du conseil d'administration    | La plus haute fonction d'un groupe qui est choisie ou sélectionnée par le groupe. Dans un service mondial, il s'agit d'un administrateur choisi par le conseil d'administration qui préside les réunions du conseil. Le président du conseil d'administration peut être appelé à prendre des décisions concernant les procédures, à organiser l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration et à veiller à ce que les réunions se déroulent de manière efficace. Les fonctions du directeur sont décrites dans les statuts d'OA, Inc. Sous-section A, article VI, section 3 et dans manuel de référence du conseil d'administration. |
| Conférence                               | Un mot fréquemment utilisé dans ce document comme substitut pour la Conférence mondiale des entreprises de services (WSBC).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Conférence - Littérature approuvée       | Littérature approuvée par la Conférence et méritant le sceau d'approbation de la Conférence (conformément à la politique du WSBC 1985).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Comité de la conférence                  | Un comité permanent ou ad hoc créé pour la conférence au niveau des services mondiaux, formé pour un projet ou une proposition particulière. Le comité ne peut comprendre qu'un seul membre délégué.<br>un coprésident, un coprésident administrateur et jusqu'à 30 membres de la Conférence d'affaires des services mondiaux (WSBC). En outre, jusqu'à six anciens administrateurs, administrateurs actuels et membres non délégués peuvent être nommés pour participer aux travaux de la commission pendant la durée de son mandat.<br>l'année (WSBC Policy 1991a(2)).                                                                        |
| Formulaire d'évaluation de la conférence | Le formulaire électronique envoyé par courrier électronique aux délégués dans la semaine suivant la conférence, demandant des commentaires sur la conférence et des suggestions pour les conférences futures.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

|                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Secrétaire de la conférence                             | Personne salariée chargée de rédiger le procès-verbal de la Conférence. Cette personne est également l'administrateur du BOT.                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Règlement de la Conférence                              | Les règles de conduite des réunions de travail de la Conférence. Ces règles sont adoptées à au début de la réunion de travail avec vote par consensus des deux tiers.                                                                                                                                                                                                                                           |
| Soutien à la conférence<br>Comité de surveillance (CSC) | Comité de membres vétérans d'OA qui se porter volontaire pour aider les délégués à gérer la logistique de la conférence sur place.                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Avec microphone                                         | Le microphone utilisé pour débattre contre motion en débat.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Sceau de l'entreprise                                   | Tampon robuste gravé du sceau officiel de l'entreprise. Le sceau est utilisé pour authentifier toutes les documents importants de l'entreprise.                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Courrier                                                | Les archives de la lettre d'information électronique de la communauté professionnelle de l'OA publiée sur oa.org. Les membres sont invités à le reproduire et à le distribuer aux professionnels de la santé.                                                                                                                                                                                                   |
| Titres de compétences                                   | Des badges d'identification pour les participants qui servent de la preuve de leur droit de vote.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Rapport sur les pouvoirs                                | Rapport présenté au début de chaque réunion de travail avant le vote, indiquant le nombre de membres ayant le droit de vote.                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Délégué                                                 | Une personne élue au niveau de l'organe de service qui représente cet organe de service à la Conférence annuelle des affaires de l'Entraide mondiale et qui rapporte les résultats de la réunion aux régions locales. Les présidents de région et les administrateurs remplissent également les fonctions suivantes délégués à la conférence) (règlement intérieur d'OA, sous-section B, article X, section 3). |
| Badge de délégué                                        | Le badge d'identification que les délégués à la conférence portent lorsqu'ils s'inscrivent au bureau d'inscription d'OA. Le délégué doit toujours porter cet insigne afin d'être reconnu membre votant de la Conférence.                                                                                                                                                                                        |
| Matériel direct<br>Intérêt financier                    | Si un administrateur est intéressé par une transaction, présent ou futur, dans lequel OA est impliqué, il ou                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

|                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                | elle doit déclarer son intérêt avant que cette transaction ne soit discutée et votée à l'OA.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| dûment enregistré              | Une société ou un partenariat officiellement enregistré par une entité qui confirme qui en sont les propriétaires ou les associés.<br>qui sont les membres de son conseil d'administration.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Urgence Nouvelles affaires     | Les motions sur les affaires nouvelles qui n'ont pas été soumises avant la date limite de l'assemblée, qui sont considérées comme urgentes et importantes pour OA dans son ensemble et qui, si elles ne sont pas traitées immédiatement lors de l'assemblée, peuvent être préjudiciables au bien-être d'OA. Au niveau mondial, le Comité de référence détermine si les motions soumises de nature urgente et nécessitent une attention immédiate lors de la conférence de cette année. Les amendements au Les statuts ne peuvent pas être présentés de cette manière. |
| Comité exécutif (CE)           | Sous-groupe du Conseil d'administration chargé de superviser l'Office des services mondiaux. Le comité exécutif est composé des six administrateurs des services généraux. Si le directeur et le trésorier du conseil d'administration sont tous deux administrateurs des services régionaux ou virtuels, ils siègent également au comité exécutif. Le comité exécutif se réunit en personne ou par conférence téléphonique chaque année.<br>mois.                                                                                                                    |
| Ex-Office                      | Un membre qui occupe sa position ou son affiliation en raison du pouvoir ou de l'influence d'une fonction et non par élection ou nomination. Un président, par exemple, peut être membre d'office de tous les dont les membres sont nommés. Ces postes et leurs décisions de vote, ainsi que d'autres privilèges, sont détaillés dans la les statuts de l'organisation.                                                                                                                                                                                               |
| Rapport final de la conférence | Le rapport des activités menées lors de la Conférence annuelle d'affaires de l'Entraide mondiale. Ce rapport contient les procès-verbaux des réunions de travail, les résumés des ateliers et des présentations/discussions, les rapports de la conférence, les comptes rendus des réunions de travail et les rapports de la conférence.<br>et révision du règlement intérieur et du manuel de politique de la conférence de travail. Le rapport                                                                                                                      |

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                    | peut être consulté sous forme de document électronique à l'adresse oa.org.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| État financier                     | Un rapport qui fournit des informations sur la situation financière de l'organisation. Les états financiers permettent également de prendre des décisions éclairées sur la direction actuelle et future de l'organisation. Les états financiers d'OA sont évalués chaque année par une société publique indépendante. L'état annuel est disponible dans le dossier délégué ou dans le dossier de la Commission européenne. sur demande. |
| Première vice-présidente           | Un membre du comité, du conseil ou du groupe désigné comme subordonné immédiat du président et chargé d'exercer les fonctions du en l'absence de ce dernier ; une personne qui exerce les fonctions du président.                                                                                                                                                                                                                       |
| Année fiscale                      | La période de temps que l'organisation utilise des fins comptables et pour préparer les états financiers. L'exercice fiscal d'OA s'étend du 1er janvier au 31 décembre.                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Fondateur                          | Rozanne S., la fondatrice d'OA. Rozanne est décédée en 2014.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Syndic des services généraux (GST) | Les six administrateurs du Comité exécutif qui ont l'autorité générale en ce qui concerne les règles de conduite des affaires de l'Association.<br>Ils sont élus lors de la Conférence d'affaires des services mondiaux par l'ensemble de la confrérie (OA Statuts, sous-paragraphe B, article IX).                                                                                                                                     |
| Point vert                         | Terme utilisé pour les délégués qui participent pour la première fois à la Conférence de l'Entraide mondiale. Il est demandé aux nouveaux délégués de porter un point vert sur leur badge afin de les différencier des délégués plus expérimentés qui peuvent les aider.                                                                                                                                                                |
| Groupe                             | Deux personnes ou plus qui souhaitent mettre fin à la frénésie alimentaire se réunissent pour mettre en pratique les douze étapes et les douze traditions de l'OA, guidées par les douze principes de l'OA.<br>Concepts du service OA.                                                                                                                                                                                                  |

|                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conscience de groupe                                                | <p>La conscience collective des membres du groupe. Bien qu'OA parvienne à la conscience de groupe par le biais du processus de vote, spirituellement, c'est plus qu'un vote à la majorité : en effet, le terme "conscience de groupe" est la volonté collective d'un groupe spécifique d'OA (peut-être issue d'un simple vote à la majorité). L'expression "conscience de groupe" est tirée de la Deuxième Tradition : "Pour besoins de notre groupe, il n'y a qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il se manifeste dans la conscience de notre groupe. Nos dirigeants ne sont que des serviteurs fidèles, ils ne gouvernent pas". Chaque membre individuel d'OA, chaque groupe et chaque</p> <p>Le conseil d'administration de l'intergroupe ou du service fait partie de la conscience collective d'OA dans son ensemble.</p> |
| Conscience de groupe des surmangeurs anonymes "dans leur ensemble". | <p>Pour les besoins du vote à la Conférence d'affaires des Services mondiaux, qui, selon le Deuxième concept, est "la voix, l'autorité et la conscience effectives d'OA dans son ensemble", OA a adopté des règles définissant ce qui constitue un vote de conscience de groupe. L'unanimité significative est obtenue soit par une majorité simple, soit par un vote à la majorité absolue.</p> <p>un consensus des deux tiers, en fonction de la nature de la motion traitée.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Indemniser/Indemnification                                          | Protéger contre toute perte, tout dommage ou toute blessure et empêchent ainsi qu'un agent travaillant pour le compte d'OA soit tenu légalement responsable de toute action entreprise au nom de l'organisation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Intergroupe (IG)                                                    | Un conseil de travail composé de groupes situés dans la même zone géographique et fournissant des services à ces groupes. Les groupes virtuels peuvent s'associer sans tenir compte de la proximité géographique (règlement intérieur de l'OA, sous-paragraphe B, article VI, section 2a).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Bureau de l'Intergroupe / Centre de services                        | Bureau facilitant les groupes dans la région locale avec des services tels que de la documentation, des informations sur les réunions et la réponse aux courriels et aux appels téléphoniques.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Journée internationale Expérience de l'abstinence (IDEA)            | Célébrée le troisième samedi du mois de novembre, cette journée encourage les membres d'OA dans le monde entier à se joindre à l'action de l'organisation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                            | à commencer ou à réaffirmer leur abstinence de la frénésie alimentaire.                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Conseil des services linguistiques (LSB)   | La commission de services qui fournit des services à des groupes et/ou intergroupes qui partagent une langue commune, indépendamment de la proximité géographique. Les groupes et les intergroupes doivent s'affilier à un Office des services linguistiques (règlement intérieur d'OA, alinéa B, article VIII, section 2b). |
| Ligne de vie                               | Magazine d'OA qui publie des récits de rétablissement<br>Rédigé et soumis par les membres de l'OA (10 numéros par an). Disponible en version électronique ou imprimée.                                                                                                                                                       |
| Lot                                        | Méthode d'élection d'une personne, par exemple en tirant d'un chapeau un morceau de papier portant son nom ou en voyant qui tire la paille la plus courte. Dans les statuts d'OA, sous-section A, article VI, section 2, il est indiqué que lors des élections, les candidats ex aequo sont départagés de cette manière.     |
| Directeur général/secrétaire de la société | Un membre salarié de l'Office des Services Mondiaux qui gère les opérations quotidiennes de l'Office. Le directeur exécutif est également le secrétaire de l'association (statuts d'OA, sous-section A, article VI, section 5).                                                                                              |
| Nationales Frontières                      | La délimitation géographique des entités juridiques ou une juridiction politique, telle que la frontière entre les États-Unis et le Canada.                                                                                                                                                                                  |
| Conseil de service national (CSN)          | Le comité de service qui fournit des services aux groupes et/ou intergroupes dans un pays. Dans certains cas, le Bureau de service national peut desservir plus d'un pays. (Règlement intérieur d'OA, Article VIII, section 2 bis, sous-paragraphe B).                                                                       |
| Nouvelle motion                            | Les motions de règlement soumises à la conférence annuelle qui concernent l'ensemble de la confrérie OA.                                                                                                                                                                                                                     |
| Candidat                                   | Membre d'OA intéressé par un siège au conseil d'administration. (Sous-paragraphe B du règlement intérieur d'OA, article IX, section 5 a), c) et d) pour le conseil d'administration d'OA).<br>Exigences en matière de tutelle).                                                                                              |

|                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OA, Inc. Règlement intérieur, sous-partie A | Document statutaire de l'organisation corporative d'OA (Statuts d'OA, sous-section A, article II).                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| OA, Inc. Règlement intérieur, sous-partie B | Document statutaire définissant l'identité, les droits et les privilèges des membres d'OA et des organismes de service par rapport à la société. (Règlement intérieur d'OA, sous-paragraphe B, article IV, section 1) Ce document ne peut être modifié que par les délégués lors des réunions suivantes la Conférence de travail du Service mondial.                               |
| Fonctionnaire                               | Quelqu'un qui occupe une position d'autorité et d'importance au sein d'une organisation. Le règlement intérieur d'OA, sous-section A, article VI, précise la manière dont OA élit ses dirigeants et les fonctions de chacun d'entre eux positions.                                                                                                                                 |
| Overeaters Anonymous, Inc.                  | La structure juridique officielle de l'organisation soumise aux lois de l'État du Nouveau-Mexique (règlement intérieur d'OA, sous-section A, article I).                                                                                                                                                                                                                           |
| Page                                        | Les bénévoles du comité de soutien de la conférence qui distribuent les annonces et les motions, comptent les votes si nécessaire, assurent la rotation des places des délégués et fournissent d'autres services spécifiés par le président du comité de soutien de la conférence.                                                                                                 |
| Parlementaire                               | Un professionnel rémunéré qui conseille le président de réunion sur la manière de conduire les affaires de la réunion de manière ordonnée et légale. Au niveau des services mondiaux, le parlementaire est disponible pour consulter le président pendant les réunions du conseil d'administration et des services mondiaux.<br>Conférence d'affaires si cela est jugé nécessaire. |
| Politique                                   | Une ligne de conduite ou un principe d'action adopté ou proposé par une entité. L'introduction du Manuel de la Conférence de travail de l'Entraide mondiale précise que "jusqu'à modification, ces motions établissent les limites que s'impose l'Association".                                                                                                                    |
| Président de séance                         | Personne qui préside ou dirige une réunion. Conformément à l'article V, section 13, alinéa 13 du règlement intérieur d'OA, le conseil d'administration élit un président pour les réunions du conseil et doit élire un président de séance.<br>le premier et le deuxième vice-président pour présider en son absence. Comme le prévoit l'OA                                        |

|                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                              | Conformément à l'article X, section 6, sous-paragraphe B, du règlement intérieur, le président du conseil d'administration préside également toutes les réunions des délégués à Conférence du travail de l'Entraide mondiale.                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Procédure                    | La manière officielle ou établie d'accomplir quelque chose. La déclaration figurant sur la page intitulée "Procédures parlementaires" dans le classeur des délégués à la Conférence du travail indique que "ces procédures sont générales et sont basées sur la dernière révision des Robert's Rules of Order". Les statuts d'OA et le règlement de la conférence ont la priorité sur les règles parlementaires en cas de divergence".                                          |
| Microphone Pro               | Le microphone utilisé pour débattre en faveur de motion en débat.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Quorum                       | Le nombre de membres inscrits requis pour tenir légalement une réunion d'affaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Réception de la notification | Preuve que l'agence ou l'entité a reçu un avis ; parfois, des mesures doivent être prises après l'accusé de réception. On en trouve un exemple dans les statuts d'OA, sous-section B, article VI, section 3c : "Chaque intergroupe évaluera ses statuts avec l'accusé de réception par le Bureau des services mondiaux des modifications apportées aux statuts". Statuts de l'OA".                                                                                              |
| Sous-comité de référence     | Une sous-commission de la commission du règlement de la Conférence mondiale du travail, composée du coprésident délégué de la commission du règlement, du coprésident des administrateurs et d'un maximum de deux représentants de chaque région et du conseil de service virtuel, qui est formée pour créer un forum de discussion sur les amendements aux motions sur les nouveaux projets de loi et sur les projets de loi.<br>les travaux et les modifications statutaires. |
| Assemblée régionale          | La réunion d'affaires de la région à laquelle les organismes de service et les réunions non membres envoient des représentants (règlement intérieur d'OA, sous-paragraphe B, article VII, section 3).                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Limites de la région         | La délimitation des entités juridiques ou des juridictions politiques. Comme stipulé dans les statuts de l'OA,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                              | Sous-paragraphe B, article VII, section 2a. "Dix régions composées d'intergroupes, de groupes de chaque région et de comités de service qui s'inscrivent dans les limites régionales sont constituées. Les limites géographiques de chaque région sont précisées à l'article 2b.                                                                                                                           |
| Représentants régionaux                      | Les personnes élues au niveau de l'organisme de service pour représenter cet organisme de service à l'assemblée régionale et transmettre les résultats de l'assemblée à leur région locale. Les réunions non affiliées peuvent envoyer un représentant et disposer d'un droit de vote, conformément au règlement intérieur régional (règlement intérieur d'OA, Article VII, section 3, sous-paragraphe B). |
| Régions                                      | Dix zones géographiques spécifiquement définies dans statuts d'OA (carte régionale sur oa.org ou statuts d'OA, sous-section B, article VII, section 2b).                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Administrateurs régionaux                    | Les dix membres du Conseil d'administration qui assurent la liaison entre les zones géographiques d'OA et le service mondial (Règlement d'OA, Sous-section B, Article IX, Section 2) c) 2)                                                                                                                                                                                                                 |
| Restreint                                    | Contrainte par des lignes directrices, des normes ou des politiques convenues.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Robert's Rules of Order, nouvellement révisé | L'autorité parlementaire à suivre pour diriger le conseil d'administration et la conférence du travail. Des exemplaires de ce livre peuvent être obtenus dans n'importe quelle librairie ou bibliothèque (OA Bylaws Subparagraph B, Article X, Section 7).                                                                                                                                                 |
| Transaction à soi-même                       | Une transaction dans laquelle un fiduciaire (une personne qui a une relation de confiance légale ou éthique avec une autre personne ou un groupe de personnes) profite de sa position pour rechercher un avantage personnel aux dépens des bénéficiaires ou des actionnaires. Au niveau des services mondiaux, toute<br>La transaction doit être approuvée par Comité exécutif.                            |
| Conseil de service                           | L'organisme de service qui fournit des services aux collectivités locales<br>et/ou des groupes intergroupes dans un pays ou une région<br>Les membres d'OA sont des personnes qui travaillent dans des régions linguistiques autres que les États-Unis et le                                                                                                                                               |

|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                      | Canada ou dans des groupes virtuels. (Règlement intérieur d'OA, alinéa B,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                      | Article VIII, section 1) (voir aussi conseils de service linguistique, conseil de service national et conseil de service virtuel).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Organisme de service                 | Toute entité de service supérieure au niveau du groupe (intergroupes, conseils de service, régions) (OA Statuts, sous-paragraphe B, articles VI, VII, VIII)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Journée de parrainage                | Célébrée le troisième samedi du mois d'août, cette journée célèbre le rôle de la marraine/du parrain dans le rétablissement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| États/Provinces/<br>Pays/Territoires | Unité interne autonome ou politique constituant une fédération sous l'égide d'un gouvernement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Unanimité substantielle              | Le douzième concept stipule ce qui suit : "Le fondement spirituel du service OA garantit que d) toutes les décisions importantes doivent être prises après discussion, vote et, dans la mesure du possible, à une large majorité. Être unanime signifie être d'un seul avis ou avoir l'accord et le consentement de tous. Large signifie abondant, mais pas absolu comme spécifié. Dans la pratique, et selon les Robert Rules of Order, une "large majorité" est définie comme un consensus des deux tiers pour accepter la littérature approuvée lors de la conférence ou le programme de travail de l'Union européenne.<br>Règlement intérieur et majorité simple pour les changements de règles. |
| Résumé de l'objectif                 | Une brève déclaration soulignant les points principaux d'un but ou d'un objectif. Au niveau du service mondial : au , les documents tels que les statuts ou le résumé des objectifs doivent inclure une déclaration indiquant que l'objectif principal d'aider les personnes qui souffrent encore d'hyperphagie boulimique en suivant les douze étapes et les douze traditions d'OA, guidées par les douze concepts de service d'OA, et de servir et de représenter OA.<br>les groupes qui se forment.                                                                                                                                                                                               |

|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les scrutateurs                           | Le personnel du Bureau des services mondiaux et les bénévoles du Comité de soutien de la Conférence qui recueillent et comptent les bulletins de vote écrits pour la Conférence. Le personnel et les volontaires ne votent jamais pour les délégués. |
| Trésorier                                 | Personne chargée de gérer les fonds ou les revenus. Au niveau du service mondial, le trésorier du conseil d'administration est élu parmi les administrateurs.                                                                                        |
| Rapport du trésorier                      | Résumé de la situation financière de l'organisation.                                                                                                                                                                                                 |
| Douzième étape Dans la journée            | Organisée le 12 décembre (12/12) de chaque année pour encourager les comités de service, les réunions et les membres individuels d'OA à faire passer le message. à ceux qui souffrent encore d'hyperphagie compulsive au sein de la fraternité.      |
| Groupe enregistré non affilié             | Un groupe qui a décidé ou ignore qu'il n'est pas affilié à un intergroupe ou à un conseil de service spécifique.                                                                                                                                     |
| Journée de l'unité                        | Célébrée le dernier samedi de février à 11h30, heure du Pacifique, cette journée reconnaît l'effort mondial de la Fraternité. Les membres d'OA s'arrêtent pour réaffirmer la force inhérente d'OA. unité.                                            |
| Non affecté                               | Accessible à tous, sans obstacle ni restriction d'aucune sorte. Se réfère généralement aux revenus ou aux factures d'une année fiscale. Les fonds illimités peuvent être utilisés à n'importe quelle fin.                                            |
| Groupe virtuel                            | Un groupe d'OA qui imite les réunions physiques par des moyens numériques. Les groupes virtuels peuvent s'affilier à des intergroupes indépendamment de leur proximité géographique. Ils sont représentés par le dépositaire de services virtuels.   |
| Conseil de service virtuel (VSB)          | L'organisme de service qui fournit des services uniquement aux groupes virtuels (règlement intérieur de l'OA, alinéa B, Article VIII, section 1).                                                                                                    |
| Administrateur de services virtuels (VST) | Membre du conseil d'administration assurant la liaison entre les groupes/conseils de service d'OA et le service mondial (règlement intérieur d'OA, sous-paragraphe B, article IX).                                                                   |

|                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Monde virtuel                                                  | Un environnement communautaire en ligne conçu et partagé par des individus afin qu'ils puissent interagir dans un monde simulé personnalisé. Les modes d'interaction comprennent les forums, les blogs, les wikis et les chats, la messagerie instantanée, la téléconférence (réunions téléphoniques) et la vidéoconférence. |
| Ateliers                                                       | Sessions au cours d'un événement où des sujets d'intérêt pour les membres d'OA sont abordés.<br>Les participants sont encouragés à recueillir les informations des ateliers pour les utiliser dans leurs organismes de service et leurs groupes locaux.                                                                      |
| Conférence d'affaires de l'Entraide mondiale (WSBC)            | L'assemblée générale annuelle d'OA qui veille à ce que le processus d'OA soit maintenu grâce à la conscience de groupe qui y est représentée (OA Statuts, sous-paragraphe B, article X, section 1a).                                                                                                                         |
| Président de la Conférence des affaires de l'Entraide mondiale | Le président du conseil d'administration, qui dirige les réunions d'affaires de la Conférence du travail de l'Entraide mondiale (règlement intérieur de l'OA, sous-paragraphe B.), Article X, section 6).                                                                                                                    |
| Convention de l'Entraide mondiale (WSC)                        | Un événement de récupération organisé tous les 5 ans par l'Office des services mondiaux.                                                                                                                                                                                                                                     |
| Office des services mondiaux (OSM)                             | Le Bureau des services mondiaux est basé à Rio Rancho, au Nouveau-Mexique (États-Unis). Il est composé d'un personnel salarié qui gère les activités quotidiennes d'OA.                                                                                                                                                      |

|                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Modifier quelque chose d'adopté précédemment | Modifier une action qui n'a pas encore été entreprise. Votre débat peut inclure les qualités de la motion originale.                                                                                                                                                                                                    |
| Recours contre décision du président         | Demander à l'assemblée de voter sur son accord ou son désaccord avec une décision de la présidence. La présidence peut intervenir deux fois dans le débat (au début et à la fin) ; les autres députés ne peuvent intervenir qu'une seule fois.<br>Un vote favorable confirme la décision, un vote défavorable l'annule. |

|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ordre du jour                             | Les motions qui sont votées dans leur ensemble sans discussion ni débat. Les points inscrits à l'ordre du jour par consentement peuvent être examinés s'ils sont habituels, non controversée ou domestique. Il s'agit d'un moyen de traiter les motions dont le président estime qu'elles ne peuvent faire l'objet d'une question ou d'un débat. Au niveau du service mondial, tout délégué votant doit s'adresser au microphone central pour demander qu'un point ne soit pas inscrit à l'ordre du jour.<br>l'ordre du jour d'approbation et être examinés séparément. |
|                                           | Le point de l'ordre du jour faisant l'objet d'un consensus est voté immédiatement après l'adoption de la politique d'adoption de la conférence lors de la première réunion de travail. Un consensus des deux tiers est nécessaire pour obtenir un accord.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Débat                                     | Les deux points de vue différents sur la même sujet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Diviser la question                       | Une motion qui permet d'examiner séparément deux ou plusieurs parties d'une motion en cours de discussion. Chaque segment doit faire l'objet d'une motion distincte.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Général ou<br>Consentement<br>unanime     | Vote obtenu sans aucune objection dans le cadre d'un accord tacite.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Mouvements<br>accessoires                 | Liée à la situation parlementaire de sorte qu'elle doit être décidée avant que l'affaire ne soit traitée (par exemple, appel, examen d'un paragraphe, division d'une question, procédure parlementaire, demande d'information, demande d'autorisation de retrait d'une motion, suspension du règlement).                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Poser sur la table                        | Mettre temporairement de côté une proposition de motion afin de traiter d'autres questions.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Motion principale                         | Présenter des questions à l'assemblée (par exemple, des motions distribuées dans le dossier de l'événement).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Vote à la majorité                        | Plus de la moitié des électeurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Objection<br>à l'examen<br>de la question | Elle permet à l'assemblée d'éviter complètement une motion originale spécifique lorsqu'on estime que sa présentation à l'assemblée pourrait être problématique. Cette objection peut être soulevée dès que la motion est présentée à la présidence. Elle nécessite un consensus des deux tiers contre pour considérer l'objection.                                                                                                                                                                                                                                      |

|                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Enquête parlementaire         | Une question relative au processus parlementaire sur le sujet à débattre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Rappel au règlement           | Requiert une résolution de la présidence pour renforcer la politique d'adoption de la conférence ou les procédures parlementaires. processus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Requête privilégiée           | Traite des questions d'importance immédiate qui ne sont pas liées aux affaires en cours (par ex, ajournement, suspension). Poser une question de privilège, indiquer l'ordre du jour).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Proviso                       | Elle généralement utilisée pour faciliter une transition (par exemple, lorsqu'un changement est sur le point de se produire). La réserve doit être ajoutée à la motion sous forme d'amendement. L'assistance parlementaire doit être sollicitée pour la rédaction de l'amendement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Réexamen                      | Rouvrir une action pour qu'elle soit examinée à nouveau le jour même du vote ou le lendemain. Ne peut être fait que par une personne dont le vote est la même que la décision prise sur la motion.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Demande d'information         | Utilisé lorsqu'il y a une question sur le sujet à traiter. Au niveau du service mondial, il est présenté au microphone central.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Champ d'application de l'avis | Les paramètres à l'intérieur desquels un changement peut être effectué entre les règles et règlements existants et l'amendement proposé. Par exemple, si un nombre dans l'amendement original indique "8" et que la motion souhaite le changer en "10", la fourchette dans laquelle tout changement peut être effectué se situe entre 8 et 10. Si un amendement est susceptible d'être modifié en "11", il se situe hors de cette fourchette et n'est pas pris en . Dans le cas du règlement intérieur d'OA, l'amendement proposé ne peut être traité s'il se situe en dehors de la fourchette. Dans le cas des amendements aux règlements de la Conférence, les amendements proposés qui se situent en dehors de la fourchette peuvent être traités, mais requièrent un vote à la majorité.<br>un consensus des deux tiers pour être adopté. |
| Sceller les portes            | La clôture de l'assemblée avant le vote. Les membres ne peuvent ni entrer ni sortir de la salle pendant le processus de vote.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

|                            |                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Motion subsidiaire         | Il aide l'assemblée à modifier ou à disposer d'une motion majeure et parfois d'autres motions (par exemple, "mise sur table", débat fermé, débat limité, report à une autre date, renvoi en commission, amendement, report à une date indéterminée).                       |
| Amendement de substitution | Modifier par suppression complète d'un paragraphe, d'une section, d'un article, d'une motion entière ou d'une proposition de loi.<br>et d'insérer un nouveau paragraphe ou une nouvelle unité à la place.                                                                  |
| Suspendre les règles       | Motion qui permet d'examiner un point de l'ordre du jour en dehors de l'ordre établi afin de présenter une question urgente qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour.<br>Fixe l'objectif pour lequel l'ordre du jour peut être interrompu lorsque la motion est présentée. |
| Extrait du tableau         | Retirer une motion de la table pour qu'elle soit à nouveau examinée. Une motion meurt si elle n'est pas retirée de l'ordre du jour.<br>à la fin de la réunion de travail.                                                                                                  |
| Égalité des voix           | Rejet d'une motion. Le président doit voter pour départager les voix. En outre, le président peut voter pour faire ou défaire un consensus des deux tiers des votants.                                                                                                     |
| Vote aux deux tiers        | Deux tiers des voix.                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Retrait d'une motion       | Avant que la motion ne soit présentée par le président, elle peut être retirée ou modifiée par son auteur. Après avoir été présentée par le président, la motion ne peut être retirée qu'avec le consensus général de la majorité de l'assemblée.                          |

FIN